La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 93 n°41 • du 31 janvier au 6 février 2007 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ


photo : Guillaume Dandurand

Six semaines pour réfléchir! Les organismes de la francophonie sont invités à s'interroger sur leurs mandats.

■ **Page 3.**

Votre identité a-t-elle été volée?

C'EST LE CRIME DE L'HEURE. Vous avez des cartes de débit, de crédit, d'identité? Vous possédez une maison, avez des dettes et des placements? Attention au vol d'identité!

■ **Pages 6 et 7.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Jour de pêche sur le lac


photo : Guillaume Dandurand

Si le lac Manitoba recelait votre gagne-pain, votre quotidien ressemblerait à cela : une grande solitude sur un lac immense et froid. Et des poissons pris dans vos filets, que vous ramenez à Saint-Laurent chaque soir, pour les peser et les préparer à la vente. *La Liberté* a suivi les frères Carrière dans une de ces journées singulières . ■ **Photo-reportage, pages 22 et 23.**


photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

La décharge publique du chemin Brady reçoit toutes sortes de déchets. Mais est-elle équipée convenablement pour recevoir les vieux ordinateurs et appareils électroniques dont nous nous débarrassons? **Les dangers et les solutions pour disposer des appareils électroniques, en pages 12 et 13.**



IL EST PLUS QUE TEMPS

Un nouveau théâtre pour la plus ancienne troupe en Amérique du Nord

Faites en sorte que les bravos se poursuivent pour les 30 saisons à venir.

OBJECTIF : 2 MILLIONS $

2 000 000 $	
1 800 000 $	
1 600 000 $	
1 400 000 $	
1 200 000 $	
1 000 000 $	
800 000 $	
600 000 $	528 210 $
400 000 $	
200 000 $	

Merci!

Paulette Lafond	25,00 $
Huguette Rempel	50,00 $
Annie Bédard	100,00 $
Anonyme	100,00 $
Anonyme	100,00 $
Carolyn & Yves Berthelet	100,00 $
D. & D. Labrie	100,00 $
Famille Bellefeuille-Caron	100,00 $
Guy & Hélène Roy	100,00 $
Irène Mahé	100,00 $
Lilian Bonin	100,00 $
Lynn Carrière	100,00 $
Marguerite Fredette	100,00 $
Mariette Kirouac	100,00 $
Rob Robson	100,00 $
Robert Deroche	100,00 $
Rose-Marie & Philippe Beaulieu	100,00 $
Simone Neveux	100,00 $
Shane Barnabé	135,00 $
Eric Plamondon	150,00 $
Ian & Cornelia Marcil	200,00 $
Juliette Tytgat & Paul L. Morier	200,00 $
Rachel Brochet	200,00 $
Raymond & Tatiana Arcand	200,00 $
Catherine/Victoria Green	250,00 $
Jacqueline Hogarth-Glen & Jim Glen	250,00 $
Roger Léveillé	250,00 $
Laurette Rouillard	300,00 $
Lorraine Forbes	350,00 $
Anonyme	500,00 $
Ernest & Jan Molgat	500,00 $
Gabriel & Francyne Lemoine	500,00 $
José & Theressa François	500,00 $
Léo Rémillard	500,00 $
L'honorable Viola Léger	500,00 $
Annette Saint-Pierre	1 000,00 $
Damyèle Arbez-Chaput	1 000,00 $
Guy & Ida Lévesque	1 000,00 $
Marie Labossière	1 000,00 $
Martine Bordeleau	1 000,00 $
Philippe Sabourin	1 000,00 $
René & Colette Fontaine	1 000,00 $
L'honorable Michel Biron	3 000,00 $
Albert Vielfaure	5 000,00 $
Anonyme	5 000,00 $
Banque de développement du Canada	5 000,00 $
Carolyn Duhamel	5 000,00 $
Collège Universitaire de Saint-Boniface	5 000,00 $
Denis & Nicole Vielfaure	5 000,00 $
Famille [illegible]	5 000,00 $
Hytek Ltd.	5 000,00 $
Lionel & Christine Piché	5 000,00 $
Louis & Jeanne Balcaen	5 000,00 $
Maître Rhéal Teffaine, c.r.	5 000,00 $
Mariette Mulaire & Brian Ottenbreit	5 000,00 $
Maurice & Lynne Smith	5 000,00 $
Michelle Smith	5 000,00 $
Paul & Gisèle Vielfaure	5 000,00 $
Paul Smith	5 000,00 $
Raymond-Marc Hébert	5 000,00 $
CBC	7 700,00 $
André Couture	10 000,00 $
Antoine & Linda Hacault	10 000,00 $
Francine Deroche & Robert Bellec	10 000,00 $
L'honorable Maria Chaput	10 000,00 $
Lucien Guénette, C.A.	10 000,00 $
Marcelle et Gabriel Forest	10 000,00 $
Multimedia Risk - Claude Forest	10 000,00 $
Productions Rivard (Louis Paquin et Charles Lavack)	10 000,00 $
Gail Asper & Michael Paterson	20 000,00 $
Bill & Shirley Loewen	25 000,00 $
La Compagnie mutuelle d'assurances Wawanesa	25 000,00 $
Les familles Monnin	25 000,00 $
Sénateur Paul J. Massicotte & Sylvie Dragon Massicotte	25 000,00 $
Richardson Foundation	30 000,00 $
Francofonds - notre partenaire	50 000,00 $
Fondation Winnipeg	125 000,00 $
April Maurice	montant anonyme

Pour faire un don, communiquez avec :

Le Cercle Molière
340, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB) R2H 0G7
Téléphone : (204) 233-8053
www.cerclemoliere.com

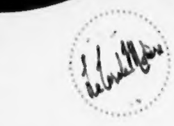
REÇU D'IMPÔTS

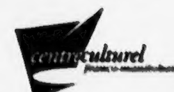
Chaque don d'un minimum de 10 $ versé au Nouveau Théâtre est déductible d'impôts. Un reçu officiel pour fins d'impôts vous sera expédié par le Cercle Molière, organisme de bienfaisance autorisé à émettre ces reçus.

TIRAGE

Chaque don d'un minimum de 100,00 $ sera éligible pour un tirage de 2 billets pour le spectacle « Ka » du Cirque du Soleil à Las Vegas, 2 nuitées à l'hôtel et 2 billets d'avion! Le tirage aura lieu à la fin du mois de mars 2007. Le forfait est offert en partenariat avec le Cirque du Soleil et Southdale Travel.

Southdale Travel





La LIBERTÉ
partenaire médiatique

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la rédaction : **Jennyfer COLLIN** ■ Journalistes : **Daniel BAHUAUD, Guillaume DANDURAND, Nathalie FORGUES** et **Patricia SAUZÈDE-BILODEAU** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

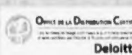
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455







« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

FRANCOPHONIE

Vers une plus grande efficacité

La communauté francophone se concerte. Avec raison, puisqu'elle doit se munir des meilleurs outils pour freiner l'assimilation.

Guillaume DANDURAND

Quel est le mandat de votre organisme? Avez-vous établi une relation synergique avec un ou des organismes? Quels sont ceux qui interviennent dans les mêmes domaines que le vôtre? Ces questions, et bien d'autres, devront être répondues par les différentes organisations de la communauté francophone dans le cadre du Plan de développement global.

Élaboré en 2004, ce plan dresse les lignes directrices d'une possible réorganisation structurelle des organismes francophones du Manitoba. Tournée vers l'avenir, l'étude vise à outiller la Société franco-manitobaine (SFM) et les autres organismes afin qu'elles puissent freiner l'assimilation des francophones. La question qui se pose, c'est donc : les outils de la francophonie, sont-ils toujours efficace? Le Festival du Voyageur, le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), le Conseil de développement économiques des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) réussissent-ils par leurs actions à freiner l'assimilation?

Les organismes de la francophonie ont reçu un questionnaire qui leur permettra de dresser un portrait global de leurs activités. Ce questionnaire découle d'une réunion tenue à Gimli l'an dernier où chacun esquissait le rôle de son organisme dans la communauté. L'étude de la firme de consultants Mosaik, remise à la SFM en mai 2005, a aussi nécessité une remise en question du mandat de plusieurs organismes du Manitoba.



photo : Guillaume Dandurand

Réunie, la communauté francophone se concerte pour structurer ses organismes.

Des chiffres inquiétants viennent remettre en question la viabilité et la survie de la communauté. Le poids des francophones est passé de 7 % en 1951 à 4,3 % en 2001. Rien n'indique une augmentation démographique des francophones au Manitoba. Lors du recensement de 2001, bien qu'environ 50 000 personnes affirmaient avoir le français pour langue maternelle, moins de la moitié d'entre elles admettaient parler français à la maison. On peut ajouter à cela le fait que les élèves des écoles françaises sont de plus en plus nombreux à provenir de familles exogames. Dans ces familles, la transmission du français aux enfants est de seulement 20 %. La popularité francophone a changé en 30 ans; les organisations qui la desservent ou la défendent se sont-ils adaptés?

« Quand tu regardes ces chiffres, c'est inquiétant », affirme le président de la Maison des artistes, Raymond Poirier. Actif dans la communauté depuis 30 ans, il affirme que de perdre la transmission de la langue est dramatique! « Je doute que cette démarche de réflexion ait pour but de freiner l'assimilation, explique-t-il. Mais il s'agit d'un exercice nécessaire. La communauté d'aujourd'hui n'est plus la même que dans les années 1970. La rencontre nous force à nous demander si on doit s'adapter. Quelques-uns l'ont déjà fait, mais ces organismes existent-ils encore parce qu'ils ont toujours été là? »

« Ce n'était pas l'intention de la rencontre de trouver des solutions à l'assimilation, explique le directeur du développement économique d'Entreprises Riel, Normand Gousseau. Le comité [qui organisait la rencontre] Changement 2008 a voulu faire comprendre l'objectif de la démarche. »

Le questionnaire donné aux organismes leur permettra d'évaluer leur impact dans la communauté. « Cette réunion a semé la graine d'une modification qui doit grandir au sein de la communauté, affirme la directrice du CDEM et membre du comité Changement 2008, Mariette Mulaire. Freiner l'assimilation, c'est un discours que nous avons depuis des années. Il faut faire face à ça. Il y a un grand vent d'assimilation des francophones partout au Canada, au Québec et même en France. Nous devons maintenant penser en termes de francophonie, au Canada et au Manitoba. »

C'est pour cette raison qu'un autre membre du comité Changement 2008, Normand Gousseau, pose la question : « Est-ce que la structure des organismes répond vraiment aux besoins de la communauté? »

La réponse pourrait être obtenue dans la prochaine année. Les organismes rempliront le questionnaire d'ici l'arrivée du printemps. L'analyse des données sera effectuée par le comité Changement 2008. Cela pourrait encourager des partenariats plus structurés entre organismes, permettre d'économiser sur les frais d'administration et libérer des sommes pour de la programmation et des services.

Le rapport synthèse et les prochaines étapes du Plan de développement global seront rendus publics lors de l'assemblée générale de la SFM à l'automne.

JEUNESSE

Un forum en février

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) organise un forum à Winnipeg les 9, 10 et 11 février, afin de concerter les jeunes sur le développement durable. Les jeunes participeront à l'activité tenteront de comprendre comment intégrer cette valeur dans le quotidien, trouver des moyens pour sensibiliser la population.

« Les participants sont des jeunes entre 14 et 25 ans qui viennent de partout au pays et qui s'assoieront ensemble pour discuter de ce qui les préoccupe, explique le président de la FJCF, Sylvain Groulx. Il va y avoir des discussions et des ateliers. »

C'est le deuxième forum du genre organisé par la FJCF, mais le premier ayant un thème prévu. « En 2004, nous avions organisé une rencontre où les jeunes s'étaient rencontrés, mais sans point commun, précise le responsable. Cette année, on a pris un sujet qui est très d'actualité, étant donné que l'environnement est une grande préoccupation. »

Pour l'instant, seuls les jeunes déjà inscrits peuvent prendre part à la discussion, mais les idées et les conclusions pourraient faire leur chemin et aboutir à des projets plus concrets. « On va faire un suivi pour savoir de quelle façon les engagements ont été pris », ajoute Sylvain Groulx.

Afin d'avoir un plus grand poids, l'organisation espère que certains représentants politiques se rendront au forum. Ce qui permettrait de s'assurer que les principes du développement durable se rendent le plus loin possible.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Sommes-nous en sécurité?

Au Canada, 470 000 personnes ont reçu une mauvaise nouvelle la semaine dernière : ces personnes sont des clientes ou d'anciennes clientes du fonds d'investissement Talvest. Et la banque CIBC a perdu, avant Noël, un disque dur contenant des renseignements personnels les concernant : nom, adresse, numéro de compte bancaire, numéro d'assurance sociale. Qu'est-il arrivé au disque dur? A-t-il été volé? Est-il entre les mains de gens qui utiliseront ces données pour faire du vol d'identité? Tout cela n'a rien de réjouissant pour ces investisseurs, qui sont en droit de se demander comment diable une banque a-t-elle pu égarer des données aussi sensibles (on dit qu'elles étaient en transit entre deux bureaux). Comment se fait-il que des mesures de sécurité ne soient pas en place pour prévenir ces pertes? Qu'est-ce qu'une institution bancaire peut avoir de plus précieux que les données personnelles de ses clients? Que peut-elle avoir de plus urgent que la nécessité de les protéger? Qu'a-t-elle de mieux à leur offrir que l'assurance qu'ils peuvent lui faire confiance?

Le vol d'identité est en expansion; aux États-Unis, il compte déjà pour 42 % des fraudes commises. C'est un type de fraude nouveau genre, intimement lié à l'informatisation des entreprises et à la numérisation des dossiers. Et qui demande aux autorités, aux institutions et aux entreprises de réagir pour que soit assuré un minimum de protection.

De nos jours, des données sont constamment entrées sur ordinateur, compilées par des logiciels, stockées sur des disques durs, utilisées par on ne sait qui pour on ne sait quoi. Des milliers et des milliers de dossiers informatiques, des milliers de numéros de comptes de banque, de noms et d'adresses, de numéros d'assurance sociale, de numéros de cartes de crédit, de relevés électroniques de transactions, qui circulent d'un ordinateur à un autre, par des moyens qui comprennent aussi l'Internet. Des milliers et des milliers de renseignements susceptibles d'intéresser des gens pas toujours très honnêtes.

Voler les renseignements personnels de quelqu'un et les utiliser pour obtenir du crédit sous le nom véritable de cette personne, avec à l'appui les renseignements confidentiels qui prouvent cette identité, c'est, pour un criminel, beaucoup moins risqué que de braquer une banque ou pénétrer dans votre domicile.

Les Canadiens sont reconnus pour être de grands utilisateurs de leur carte de débit. Des données indiquent que le commerce électronique ou le paiement de comptes en ligne s'accélère? On crie bravo. Les nouvelles technologies interviennent de plus en plus dans nos façons de gérer notre argent, ou de le dépenser. Mais sommes-nous vraiment protégés? Toutes ces entreprises à qui nous fournissons nos renseignements et confions nos économies, comprennent-elles bien la responsabilité qui leur incombe?

Rien n'est moins sûr. D'ailleurs, la Commission de protection de la vie privée s'apprête à demander au gouvernement fédéral d'encadrer de façon beaucoup plus serrée tout ce qui concerne la protection de ces renseignements informatisés.

Chaque citoyen a aussi un rôle à jouer : surveiller ses relevés bancaires, signaler tout ce qui apparaît bizarre... Mais les victimes de ces crimes sont en bonne partie impuissantes, et elles le sont d'autant plus quand ces institutions bancaires à qui nous confions nos économies égarent des disques durs en transit entre deux bureaux...

C'est ce qui s'est produit dans le cas de Talvest. La compagnie offre ses excuses à ses investisseurs et propose de les inscrire, à ses frais, auprès des agences de surveillance de crédit.

Mais ce ne sont pas des excuses qu'on attend des institutions bancaires ou des entreprises qui détiennent des renseignements sur nous : c'est la mise en place de mesures de sécurité rigoureuses. C'est qu'elles prennent leurs responsabilités et soient aussi efficaces dans la protection des intérêts de leurs clients que les criminels sont créatifs dans l'invention de moyens pour les voler. Ce qu'on veut, c'est pouvoir croire à nouveau que nos renseignements personnels et nos économies sont en sécurité auprès des institutions à qui on les confie.

Lire en pages 6 et 7 nos textes sur la fraude et les moyens de s'y prendre pour se protéger.



À VOUS la parole

La prière dans nos écoles

Lettre à l'intention de M. Gérard Auger, directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine.

Monsieur Gérard Auger,

En tant que parent d'une élève de première année, la question de la prière dans nos écoles me préoccupe beaucoup.

J'ai inscrit mon enfant à l'école en présumant qu'il y aurait la prière le matin et l'enseignement d'un cours de catéchèse. Déjà, la présence de la religion est très minime dans nos écoles de la DSFM. Ce serait même discriminatoire de ne pas offrir la prière à la MAJORITÉ des enfants des parents qui ont signé pour la prière du matin et l'enseignement de la religion. Si on regarde les chiffres, ce ne sont que peut-être deux enfants sur 32 (en 1re année, par exemple) qui doivent sortir de la salle de classe pour la prière. Pourquoi la majorité doit-elle en souffrir?

Quand un enfant de parents exogames est inscrit à l'école francophone, il sait que les cours seront enseignés en français. Par contre, si un enfant de parents d'une autre religion est inscrit à la même école, on devrait enlever la religion à cause de lui. Est-ce vraiment censé? Je ne crois pas.

Malheureusement, les francophones du Manitoba n'ont pas accès à des écoles catholiques, ce qui pousse plusieurs familles à envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques anglophones ou à leur enseigner à domicile. À ce point-ci, j'y songe sérieusement moi-même. On nous a déjà tellement enlevé de privilèges à l'égard de la religion. Que va-t-il nous rester alors?

Que nous le voulions ou non, la religion catholique fait partie de notre patrimoine francophone. Je vous prie, au nom des parents qui veulent la prière et la religion dans nos écoles, de nous appuyer dans nos efforts.

Sincèrement,

Francine Champagne
Le 22 janvier 2007

Au sujet de l'émission *Oniva* à Radio-Canada

Madame la rédactrice,

Le samedi 20 janvier 2007, j'ai vu une entrevue avec un amateur de planche à roulettes sur la belle piste de la Fourche. Le type, dont je n'ai pas retenu le nom, disait que la planche, « c'est mon travail ». Bravo, car ce monsieur *d'un certain âge* semble très habile dans ce sport qui attire beaucoup plus d'adolescents que ceux de son âge.

Cependant, j'ai un problème avec ce monsieur. Il avouait s'être fracturé plusieurs os et avoir subi moult chirurgies à cause de ses blessures. Mais il ne semble pas se rendre compte qu'il serait moins vulnérable s'il portait un casque et des coussins protecteurs aux coudes et aux genoux. D'ailleurs, qui paie ses frais médicaux? Ce genre d'abus de la bourse publique me dérange! À part ça, il n'a pas l'air de savoir quel mauvais exemple il donne aux jeunes.

Albert Lafrenière
Winnipeg (Manitoba)
Le 24 janvier 2007

Citation DE LA SEMAINE

« En Europe (...), on oblige les producteurs d'ordinateurs à reprendre et recycler leurs équipements. »

Le spécialiste en développement technologique dans l'industrie du recyclage, François Lafortune, au sujet des ordinateurs qui se retrouvent dans les décharges publiques. ■ **Pages 12 et 13.**

Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Chronik Politiké

Pauvreté et prospérité

■ **Éric Plamondon**

La tradition le veut, nous nous souhaitons bonne année au début de chaque année et attachons souvent à ces paroles des souhaits de prospérité, sur plusieurs plans : santé physique, santé mentale, biens matériels, carrière, amours, etc. Par contre, dans l'imaginaire collectif, une personne qui est prospère est quelqu'un qui a suffisamment de moyens pour vivre confortablement. Quand les gens me souhaitent de la prospérité dans la nouvelle année, mes pensées se tournent vers les moins fortunés du monde.

Il est facile d'oublier qu'il y a un nombre incalculable de gens qui vivent sous le seuil de la pauvreté partout au monde. Il est estimé qu'au début du 21e siècle, 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté extrême. La plupart d'entre elles sont des femmes. Toujours selon les données de la statistique, 800 millions de personnes s'endorment le ventre vide et 50 000 personnes meurent chaque jour de causes liées à la pauvreté qui pourraient être prévenues et auxquelles on pourrait remédier.

Au cours des années, plusieurs campagnes ont cherché à faire diminuer la pauvreté extrême partout au monde. Dans les années de Lester B. Pearson, premier ministre fédéral de 1963 à 1968, il fut suggéré que 0,7 % (soit moins de 1 %) de notre revenu national brut (RNB) soit réservé à l'aide internationale. Cette demande est toujours d'actualité. Plusieurs années plus tard, toujours sous les auspices d'un gouvernement fédéral libéral, une campagne visant l'élimination de la dette des pays hautement endettés (souvent les pays en voie de développement) était lancée. L'échéance de cette campagne était le début du nouveau millénaire. D'après le raisonnement qui soutenait cette campagne, les coûts additionnels et les taux d'intérêt élevés obligent les pays pauvres à verser plus d'argent aux pays riches pour rembourser leur dette qu'ils n'en reçoivent à titre d'aide. Par exemple, entre 1970 et 2002, les pays les plus pauvres du continent africain ont reçu 294 milliards $ en prêts. En revanche, ils ont remboursé 298 milliards $ en capital et en intérêts, nonobstant le fait qu'ils devaient encore plus de 200 milliards $. Malheureusement, cette campagne, elle non plus, n'a jamais été pleinement mise en œuvre.

En 2004, par l'entremise de l'organisme international Oxfam, une campagne a repris le message du combat contre la pauvreté. Pour ce groupe, la question de la pauvreté est liée aux droits de la personne. Sous le nom d'*Abolissons la pauvreté* (ou *Make Poverty History*), une campagne de bracelet blanc et de pressions politiques par messages électroniques réitéra la demande de solutions à ce sérieux problème. La campagne reprenait l'objectif d'investir 0,7 % du RNB. Elle allait plus loin en stipulant que cet investissement devait être lié à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, permettre à tous les enfants de recevoir une éducation, réduire le taux de mortalité infantile et améliorer la santé maternelle, créer des emplois décents et enrayer la propagation du VIH-sida. L'élimination de la dette faisait aussi partie du programme. Annuler la dette des pays les plus pauvres permettrait à ces derniers de consacrer l'argent anciennement consacré au remboursement de dettes à des besoins fondamentaux liés à la pauvreté comme la nourriture, l'eau potable, le logement, la santé, l'emploi, l'éducation, le développement économique, etc.

Tous les problèmes de pauvreté ne se situent pas outre-mer. L'Amérique du Nord connaît aussi sa pauvreté. Malgré le fait qu'en 1989, les élus de la Chambre des communes ont adopté à l'unanimité une résolution visant à éliminer la pauvreté des enfants au Canada avant l'an 2000, un enfant sur six vit encore aujourd'hui dans la pauvreté.

Les initiatives pour combattre la pauvreté sont nombreuses. Les contributions que nous y apportons peuvent paraître minimes, mais ont toutes un impact positif : l'achat de biens par l'entremise du marché équitable, le don de biens non utilisés à l'Armée du Salut, le port du bracelet blanc, etc. L'important est de rester attentif au problème et d'en souhaiter la résolution. Je souhaite sincèrement de la vraie prospérité universelle en 2007.

Cette chronique est présentée en collaboration avec le Conseil jeunesse provincial.

Qu'est ce que vous en pensez? Rendez-vous au site www.conseil-jeunesse.mb.ca/politike/ pour partager votre opinion.

LANGUES OFFICIELLES

Les résultats d'une enquête attendus en 2007

Comment vont les minorités de langue officielle au pays? La toute première enquête nationale sur le sujet vient de franchir la première étape, celle de la collecte des données.

Danny JONCAS (APF)

Où en est l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO), un exercice réalisé auprès de 53 000 personnes l'automne dernier? Statistique Canada indique avoir complété le 14 janvier l'étape de la collecte de données en cours depuis le 10 octobre.

Cette enquête menée par le gouvernement fédéral pourrait s'avérer cruciale en vue du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles, adopté en 2003. Ce plan quinquennal arrive à échéance en 2008. On en fera l'évaluation cette année. Conformément à ce plan, l'EVMLO menée auprès de 53 000 francophones vivant hors Québec ou anglophones vivant au Québec vise à recueillir des renseignements identifiés comme prioritaires dans le plan.

« Cela va nous permettre de préparer un aperçu de la situation actuelle », explique l'analyste à Statistique Canada, Sylvie Lafrenière. L'enquête a permis de recueillir de l'information pertinente dans divers domaines, comme la santé, l'éducation, le soutien communautaire et la vie sociale. « On cherche à savoir ce qu'il y a de disponible pour les minorités de langue officielle », explique Sylvie Lafrenière, précisant que l'EVMLO n'a pas été mandatée par le Plan d'action sur les langues officielles.

Ainsi, 53 000 Canadiens des dix provinces et trois territoires ont été invités à participer à cette toute première enquête nationale qui s'intéresse spécifiquement aux minorités de langue officielle. Selon Statistique Canada, une personne dont la langue maternelle est la langue de la minorité est considérée comme une personne vivant en situation minoritaire.

« Certaines questions visaient à mesurer la perception des gens face à la langue, que ce soit leur perception à l'heure actuelle, comparativement à il y a dix ans ou encore en ce qui a trait à leur sentiment d'appartenance. C'est une section qui va être très importante à l'enquête, car tout peut jouer autour de la perception de la langue », ajoute Sylvie Lafrenière.

Les employés de Statistique Canada s'affaireront à la compilation et à l'analyse des résultats au cours des prochains mois. Les résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle ne seront disponibles qu'à la fin de l'année 2007. Les données du dernier recensement national portant sur la langue doivent être publiées en premier, ce qui devrait se faire au cours de la présente année.

CANADA

Un avocat à Procréation Canada

Le Franco-Manitobain Roger Bilodeau est maintenant membre du conseil d'administration de Procréation assistée Canada. La nouvelle agence gouvernementale a pour mission de surveiller de près les naissances assistées, interdire le clônage et guider les recherches associées à la procréation assistée, comme celles sur la maladie d'Alzheimer, le Parkinson et les traitements contre l'infertilité.

« J'entrevois avec intérêt de pouvoir me plonger dans ces dossiers, explique l'avocat. Le conseil ne s'est pas encore réuni et l'agence ne fonctionne pas encore. Mais j'ai envie de participer à ces débats de société importants. » Nommé au mois de décembre, le natif de Sainte-Agathe exilé à Ottawa a franchi toutes les étapes du processus de nomination gouvernemental.

Roger Bilodeau ne possède pas de spécialisation particulière dans le domaine des naissances assistées, mais il détient une vaste expérience dans la fonction publique, acquise en bonne partie au Nouveau-Brunswick. « J'ai servi le sous-ministre de la Justice au Nouveau-Brunswick », explique-t-il. L'avocat travaille maintenant à Ottawa à son compte. Il siège aussi à la Commission d'enquête sur l'accident d'Air India.

Roger Bilodeau voit son rôle au conseil d'administration de Procréation assistée Canada comme un défi intéressant. « La première rencontre va avoir lieu au mois de mars, affirme-t-il. Ça m'intéresse beaucoup. C'est une belle opportunité d'apporter une contribution dans l'évolution d'un dossier d'actualité. »

G. D.

ARGENT

Savoir être vigilant

Avec la perte de 470 000 dossiers informatisés de clients, la Banque CIBC s'est trouvée dans une fâcheuse position. Dans des cas comme celui-ci, quelles mesures peuvent être prises pour assurer la sécurité de ses données personnelles?

Jennyfer COLLIN

En décembre, la CIBC a égaré un disque dur contenant des renseignements personnels et des données financières sur 470 000 clients de sa filiale Fonds d'investissement Talvest. Après une enquête interne confirmant cette perte, la CIBC en a averti le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada le 22 décembre. La commissaire a alors déposé une plainte afin qu'une enquête concernant cette effraction par la CIBC soit ouverte. Le 8 janvier, la police de Montréal recevait la plainte.

Par la suite, Talvest a pris des mesures pour informer les clients concernés en leur envoyant une lettre explicative, envoyée le 17 janvier. Dans cette missive, la filiale énumère tous les services d'aide qu'elle met à la disposition de ses clients concernés par la disparition des fichiers informatiques.

Parmi ces mesures, Talvest s'engage à compenser ses clients qui auraient subi des pertes monétaires à cause d'un accès non autorisé à leurs renseignements personnels, à leur offrir un service gratuit de surveillance de crédit, à mettre sur pied un centre d'appel spécial et à collaborer avec la police.

La collaboration d'une institution dans le cas de vols de fichiers informatiques confidentiels comme celui-ci est essentielle. Or, que peuvent faire les consommateurs pour assurer la sécurité de leurs renseignements personnels, comme les numéros de cartes de crédit, de comptes bancaires et d'assurance sociale?

« Il y a beaucoup d'étapes qu'on peut suivre pour éviter un vol d'identité, assure le conseiller financier au Groupe Investors, Gilbert Cloutier. Il faut aussi faire confiance aux sociétés parce qu'elles ont des mesures en place pour ces cas-là. Les sociétés prennent leurs responsabilités et ont à cœur la confidentialité et la sécurité de leurs clients. Elles veulent être profitables et pour être profitable, il faut être conscientisé.

« Personnellement, on peut prendre plusieurs précautions, ajoute-t-il. Beaucoup de gens ne regardent pas leur état de compte, mais c'est important de le faire pour voir s'il y a des montants qui ne sont pas d'eux. Aussi, il faut toujours initier un appel à une institution ou une compagnie. Si quelqu'un nous appelle pour obtenir des renseignements confidentiels, on ne les lui donne pas, à moins de connaître la personne, par exemple si c'est notre conseiller. Une autre précaution importante, c'est d'utiliser une déchiqueteuse au lieu de jeter ou recycler nos papiers confidentiels. »

Gilbert Cloutier croit que les incidents seront plus nombreux à l'avenir en raison de la grande percée de l'Internet. « Il semble plus facile de voler l'argent d'une personne parce que ce n'est pas un crime violent, dit-il. Les autorités sont davantage préoccupées par les crimes violents. Il faut être vigilants quand on utilise Internet et qu'on y fait des achats. Par exemple, il faut toujours effacer les fichiers temporaires et les *cookies* lorsqu'on a finit avec un site Internet.

« Les gens ne peuvent pas croire que ça peut leur arriver et des fois, ils sont trop pressés, alors ils ne font pas attention », conclut-il.

FRAUDES ET VOLS

Protégez-vous!

Peut-on empêcher qu'on vous vole votre argent, vos cartes de crédit, votre numéro d'assurance sociale, votre identité?

Daniel BAHUAUD

« Ma belle-mère s'est fait rouler par l'entreprise embauchée pour remplacer son isolant, raconte Petra Clark. Les ouvriers ont enlevé l'isolant, puis l'ont remis en place… tout en lui chargeant 8 000 $! »

La pauvre dame n'est pas seule. Chaque jour, des Canadiens se font arnaquer pour des milliers de dollars. La plupart des victimes de fraude sont des aînés, et la moitié connaissent les fraudeurs. Ce sont souvent membres de leur famille! Les jeunes sont aussi un groupe ciblé, les femmes surtout, par les voleurs d'identité.

Petra Clark et Doreen Pruden connaissent bien la fraude, l'ayant étudiée depuis plusieurs années pour l'organisme Age and Opportunity. Ces bénévoles engagées offrent des ateliers, en français et en anglais, sur les fraudes les plus courantes et les moyens de se protéger. Elles ont même partagé leurs connaissances avec les banques! (1)

« Notre but est d'outiller le public avant qu'il ne soit trop tard, comme ce fut le cas pour ma belle-mère, indique Petra Clark. Elle n'a rien pu faire. Elle s'est rendue compte qu'on l'avait fraudée après avoir signé le document indiquant qu'elle était satisfaite du travail. »

Ça peut se produire

Alors que faire? « Le plus important, c'est de croire que ça peut vous arriver, conseille Doreen Pruden. Soyez vigilant, un peu paranoïaque même. Les criminels ont toujours un pas ou deux d'avance sur la police. Ils sont fins, intelligents, organisés et très professionnels. Ils travaillent souvent à partir de scripts et ont une réponse à chacune de vos objections. Il faut donc pratiquer le doute systématique. »

Les fraudes les plus répandues sont souvent les plus simples, comme les envois par la poste. « Plus ça change, plus c'est pareil, lance Doreen Pruden. Autrefois, on vous envoyait quelque chose par la poste, maintenant ça vient par Internet. Sauf que par Internet, le criminel peut envoyer des milliers de lettres, qui paraissent très convaincantes. Ne répondez pas à ces envois, car les voleurs sauront que vous lisez tout votre courriel et que votre Internet est en marche, et continueront à vous harceler. Effacez-les sans les ouvrir et sans cliquer sur la boîte "enlevez-moi de la liste d'envoi".

« Évidemment, les lettres se font toujours, poursuit-elle. Si vous avez gagné une croisière en Floride, ce n'est probablement pas vrai. Si ça semble trop bon pour être vrai, vous avez raison. Pour gagner ce genre de concours, il faut avoir rempli un formulaire. Ce n'est jamais donné comme ça. »

Que faire quand on reçoit un document indiquant qu'on a été présélectionné pour une carte de crédit avec une ligne de crédit de 100 000 $? Avant de vous débarrasser de la lettre, Petra Clark et Doreen Pruden vous conseillent de noter les renseignements qu'on a sur vous.

« Ensuite, déchiquetez le tout, lance Petra Clark. Les criminels fouillent dans les déchets pour obtenir des renseignements. »

Les renseignements facilitent le vol d'identité, un crime de plus en plus répandu en Amérique du Nord. « En obtenant votre numéro d'assurance sociale, vos pièces d'identité et quelques cartes de crédit, on peut acheter de gros items, s'abonner à un service de téléphone cellulaire, un câblodistributeur, n'importe quoi, souligne Doreen Pruden. C'est embêtant, mais beaucoup d'entreprises ouvrent des comptes pour leurs nouveaux clients trop facilement. »

Vérifiez vos comptes

Dans les pires scénarios, les voleurs d'identité peuvent même accéder à vos comptes bancaires, faire des emprunts et hypothéquer votre maison. « Si vous commencez à ne plus recevoir de courrier, c'est possible qu'on ait volé votre identité, indique Petra Clark. Faites des enquêtes. Il se peut qu'on ait fait dévier votre courrier à une autre adresse. Heureusement, la Société canadienne des postes ne permet plus de changements d'adresse sans qu'on se rende en personne à ses bureaux. Mais les criminels ont toutes sortes de tours. Rien n'est garanti. »



photo : Daniel Bahuaud

Petra Clark et Doreen Pruden. « Ce petit mouchoir était offert au public comme une "moquette 12 x 12", dans le cadre d'une fraude par téléphone. Vous l'achetez en assumant qu'il s'agit de 12 pieds carrés, mais on ne vous dit pas que c'est 12 pouces carrés. »

Un moyen efficace de se prémunir contre le vol d'identité est de vérifier vos comptes bancaires assidûment. On peut également examiner son dossier de crédit auprès de firmes comme Equifax, Trans Union et Northern Credit Bureaus. « Faites affaire avec une banque qui vous appelle lorsqu'il semble y avoir quelque chose de louche dans votre compte, indique Petra Clark. La Banque Royale et la Banque de la Nouvelle-Écosse vous contacteront pour vérifier que vous avez bel et bien autorisé un gros retrait, ou que vous êtes partis en voyage à Cancun le mois dernier. »

On peut ranger chez soi certaines de ses pièces d'identité. « Pourquoi les apporter tout le temps avec soi?, rappelle Doreen Pruden. On n'a pas besoin du numéro d'assurance sociale. Il n'y a que le gouvernement et la banque qui ont besoin de ça. »

Un œil sur la carte

De plus, il ne faut pas perdre sa carte de crédit de vue. Attention au *skimming*, une nouvelle pratique frauduleuse permettant qu'on vole votre carte de crédit tout en vous la rendant. « Un employé d'une station de service Domo a récemment été arrêté pour ce genre de vol, indique Doreen Pruden. Il passait la carte sur le lecteur du commerce et le faisait une deuxième fois sur un autre lecteur pour capter le numéro de la carte. Ensuite, il fabriquait des cartes chez lui.

« Il ne faut jamais perdre sa carte de vue, poursuit-elle. L'autre jour, au restaurant, j'ai demandé d'accompagner la dame qui avait pris ma carte, parce qu'elle l'apportait avec elle en arrière, où était le scanner. Elle était furieuse. C'est délicat, parce que c'est presque dire qu'on n'a pas confiance aux gens. Mais un commerçant qui respecte ses clients aura son scanner près de la caisse. »

L'hameçonnage (en anglais *phishing*), une variante du *skimming*, se pratique sur Internet. Les fraudeurs imitent des sites Internet réputés, comme PayPal, ou encore ceux des banques et des sociétés de bienfaisance. « L'hameçonnage peut être très convaincant, souligne Petra Clark. Je conseille aux gens d'acheter leur marchandise dans les magasins, au lieu d'Internet, à moins que ce soit un item impossible à obtenir localement. Ça ne prend qu'une fois pour s'enliser dans une situation cauchemardesque. »

Au téléphone et dans les banques, ne fournissez aucun renseignement à moins de savoir exactement à qui vous parlez.

« Et même lorsque les gens viennent frapper à votre porte, ajoute Doreen Pruden. On vous demandera de contribuer à des œuvres de bienfaisance qui ressemblent à des vraies. *Child Find*, un organisme légitime, devient *Find the Child*. Vous faites un chèque au "bénévole" et votre argent disparaît. »

Des fraudeurs offrent des placements trop beaux pour être vrais? « Souvent, il s'agit d'un ami ou d'un voisin, fait remarquer Doreen Pruden. Tu investis 1 000 $ dans un fonds quelconque. Deux mois plus tard, tu reçois 2 000 $. Tu les réinvestis, en ajoutant un autre 2 000 $ à cette somme. Éventuellement, tu investis plus de 10 000 $ parce que tu es confiant et que tout va bien. Et soudainement, tout disparaît. Le fraudeur prend son temps, parce que vos réinvestissements donnent un air de légitimité à cette arnaque. Après tout, on aime bien une bonne affaire. »

(1) Pour d'autres renseignements, consultez les sites Internet suivants: abcfraude.ca, phonebusters.com et www.rcmp.ca/scams/index_f.htm à la Gendarmerie royale canadienne. Pour organiser un atelier avec Petra Clark et Doreen Pruden, composez le 956-6440.

CCB

Voter pour le choix

Un groupe de producteurs des Prairies veut encourager les cultivateurs à voter lors du plébiscite fédéral sur l'orge.

Nathalie FORGUES

Prononcez-vous! C'est le message que lance une coalition d'agriculteurs des Prairies, qui veut inciter les producteurs de l'Ouest à voter dans le cadre du plébiscite fédéral sur la commercialisation de l'orge.

Ce nouveau groupe, Market Choice Alliance, estime que ce vote est important. Il favorise aussi l'une des trois options que les producteurs sont appelés à choisir, soit celle d'une Commission canadienne du blé (CCB) évoluant dans un libre marché, sans monopole.

Le plébiscite qui se déroule présentement soulève l'intérêt des producteurs. La CCB est elle-même bâillonnée par un décret du gouvernement fédéral qui l'empêche de défendre publiquement les avantages du monopole. D'autre part, le gouvernement fédéral ne dépensera pas de fonds pour la promotion du libre marché. Le groupe Market Choice Alliance est donc pratiquement le seul à prendre part au débat dans les médias.

« Nous devons faire passer le message, mentionne un producteur de Warner en Alberta, Brian Otto, en conférence téléphonique. On veut s'assurer que les producteurs reçoivent leur bulletin de vote et se prononcent. C'est une occasion unique de le faire. »

Le 22 janvier, le ministre fédéralChuck Strahl a présenté les questions du plébiscite. Les producteurs choisiront entre 1) le statu quo, 2) le maintien de la commercialisation de l'orge par la CCB dans un marché libre ou 3) le retrait complet de l'organisme dans la vente de l'orge. Le groupe Market Choice Alliance préconise la deuxième option.

« Nous voulons une CCB forte et viable qui correspond aux besoins de chacun, précise Charlie Anderson de Rose Valley en Saskatchewan. Nous voulons aussi offrir aux producteurs d'orge la chance de choisir ce qui est mieux pour leur entreprise. »

Selon l'alliance, voter pour l'option 2 va permettre à certains agriculteurs de continuer à transiger avec la CCB. D'autres pourront choisir de vendre eux-mêmes leur orge ou se tourner vers des entreprises privées. Ce choix permettrait de meilleures options sur le marché international.

Les membres du groupe soutiennent que la vente de l'orge dans un marché libre ne sera pas différente de celle du canola ou des autres grains. Seules les ressources vont différer.

Mais la deuxième option soulève quelques doutes. Plusieurs producteurs se questionnent sur la survie de la CCB sans le maintien de son monopole. L'alliance ne partage pas cette inquiétude. « Un peu de compétition va permettre à la CCB d'être meilleure », croit le cultivateur de MacGregor au Manitoba, Curtis Sims.

Contre la tendance

Les membres du Market Choice Alliance savent que la partie n'est pas gagnée. Lors du plébiscite au Manitoba, 62 % des électeurs ont indiqué vouloir maintenir le statu quo.

Lors d'un référendum similaire, en 1997, près de 63 % des producteurs d'orge ont appuyé le monopole.

En Alberta, on semble plus favorable aux changements. Lors d'un plébiscite tenu en 1996, 66 % des électeurs ont voté pour le marché libre.

Entre 70 000 et 75 000 producteurs ont jusqu'au 6 mars pour voter. Plus de 50 % sont en Alberta, 40 % en Saskatchewan et 10 % au Manitoba.

L'alliance, formée de producteurs issus des quatre provinces de l'Ouest, poursuivra sa campagne de sensibilisation durant la période référendaire. « Le financement provient de dons personnels des membres, indique Brian Otto. Aucun don ne provient d'organismes. »

(1) Il est possible de consulter le site Internet de Market Choice Alliance au www.barleyvote.ca.

COMMERCIALISATION DE L'ORGE

Les trois choix du plébiscite

Les producteurs d'orge des Prairies devront choisir entre trois options dans le cadre du plébiscite fédéral sur l'avenir de la Commission canadienne du blé.

Nathalie FORGUES

Les producteurs peuvent maintenant se prononcer sur la commercialisation de l'orge et, par conséquent, sur l'avenir de la Commission canadienne du blé (CCB). Les bulletins de vote sont à la poste. (1) Les agriculteurs concernés ont jusqu'au 6 mars pour choisir l'une des trois options proposées par le gouvernement fédéral.

Un an après son élection, le gouvernement conservateur tient toujours à tenir sa promesse électorale et d'offrir un libre marché aux producteurs de blé et d'orge de l'Ouest. Avant d'apporter tout changement au système actuel régi par la CCB, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Chuck Strahl, demande l'avis des cultivateurs.

Les producteurs ont trois choix. Ils peuvent choisir entre : 1) le statu quo (la CCB conserve alors son monopole); 2) le maintien de la CCB dans un libre marché, sans monopole; ou 3) le retrait complet de l'organisme dans la commercialisation de l'orge.

« Nous avons développé les questions en consultant des gens qui appuient la CCB, mais aussi qui veulent plus de choix, indique le ministre Chuck Strahl. Le choix est clair. Si un agriculteur veut le statu quo, la question est là. Ceux qui veulent un marché libre, la question est là. Pour ceux qui veulent avoir l'option de transiger avec la CCB lorsque ça leur convient, la question est là. »

Le ministre n'a pas repris les questions du plébiscite manitobain dont les résultats ont été présentés en janvier. Formulées par une association d'agriculteurs des Prairies, les questions ne répondaient pas à toutes les attentes du fédéral. « Nous croyons qu'il s'agissait de mauvaises questions, souligne Chuck Strahl. Elles n'offraient pas le choix de garder la CCB dans un libre marché. C'était tout ou rien. Les producteurs devaient se tourner vers la CCB ou ils étaient laissés à eux-mêmes. Ce n'est pas ce que nous voulons pour les producteurs de grains de l'Ouest. »

Le gouvernement a indiqué ne pas investir de fonds dans la promotion du libre marché, mais il favorise l'évolution de la CCB dans un libre marché, sans monopole. « Un plus grand choix d'outils de commercialisation signifie plus de possibilités pour les producteurs, mentionne Chuck Strahl. La CCB va demeurer en place pour les agriculteurs et elle va continuer à vendre l'orge. Mais ceux qui veulent maximiser leur revenu autrement qu'avec la CCB pourront le faire. »



photo : Nathalie Forgues

Chuck Strahl.

Statu quo : les pour et les contre

Chacune des options soulève des craintes auprès des agriculteurs qui appuient ou non la CCB. Le maintien du guichet unique présente deux avantages principaux : le volume à transiger et l'accès aux ressources. « L'avantage économique d'avoir une CCB pour les producteurs de l'Ouest, c'est que tout le blé et l'orge exportés passent par la CCB, explique l'agronome et professeure d'économie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Sylvie De Serres. Cet organisme est assuré d'un grand volume de grains et peut négocier des plus grandes quantités à l'étranger. Il peut facilement garantir un approvisionnement. »

Le monopole de la CCB permet aussi de minimiser les risques encourus par une sécheresse dans certaines régions. La CCB peut compenser avec la production d'une autre région de l'Ouest. « Cette situation permet à la CCB d'assurer un approvisionnement en blé et en orge et d'assurer un meilleur respect des contrats à long terme, poursuit Sylvie De Serres. Pour le pays, c'est avantageux sur le plan économique puisque ça va permettre de meilleures négociations. »

Pour plusieurs agriculteurs, la CCB est également une source d'information indispensable. L'organisme a les ressources et le personnel nécessaires pour recueillir les renseignements utiles pour l'analyse des marchés et la négociation de contrats. « S'il y a une sécheresse dans un pays où la récolte est moins importante, ça va avoir un impact sur le prix mondial, explique Sylvie De Serres. Le Canada peut alors négocier des prix plus élevés. Le rôle de la Commission est de suivre les changements à l'international. Les producteurs peuvent se fier à l'expertise de la CCB pour l'analyse des marchés et les stratégies à prendre dans la vente. »

Sans la CCB, les ressources seraient toujours disponibles, mais du côté privé. « Est-ce que les producteurs vont pouvoir en profiter autant?, mentionne Sylvie De Serres. On parle alors de la privatisation de ce service. Lorsqu'il y a une privatisation, on voit toujours une réorganisation dans la structure. Cela peut entraîner une amélioration de la productivité. Un organisme gouvernemental ne cherche pas toujours si c'est rentable ou si c'est le plus rentable possible. Une entreprise privée a des comptes à rendre aux actionnaires. Ça pourrait donc forcer la CCB à se questionner sur son organisation et améliorer sa productivité. »

La CCB dans un libre marché

La deuxième option suggère de garder la CCB, mais de lui retirer son monopole. « Les ressources vont être encore là. Mais les plus gros producteurs, ceux qui peuvent aller chercher ces mêmes ressources ailleurs, vont choisir de vendre leurs grains eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une entreprise privée, avance Sylvie De Serres. Ça va diminuer le volume de la CCB. Ça va affecter la capacité à assurer un approvisionnement et négocier les meilleurs contrats pour les producteurs qu'elle va représenter. La CCB sera un joueur dans l'industrie, au même titre que les entreprises privées. »

La position des producteurs diffère aussi les générations. Les plus jeunes semblent plus favorables au libre marché. « Ils sont beaucoup plus à l'aise avec l'information et la communication informatique, reconnaît Sylvie De Serres. Ils ont aussi eu une formation que les plus vieux n'ont pas nécessairement. »

Les jeunes qui veulent prendre la relève de la ferme paternelle doivent aussi avoir complété une formation pour accéder aux programmes gouvernementaux de financement ou aux institutions financières.

« La structure change, les fermes sont gérées comme des entreprises, constate Sylvie De Serres. Avant, c'était un mode de vie. Aujourd'hui, les fermes sont plus grosses. Il y a beaucoup plus de risques. On y investit du capital. »

Les producteurs qui vendent leurs grains pour des utilisations plus spécialisées seraient aussi avantagés par la fin du monopole. « Avec la CCB, le grain va à un seul endroit. Il n'y a pas de différence entre le blé des producteurs. Tout est mis ensemble. Le producteur qui a une variété qui pourrait servir pour une utilisation bien particulière pourrait être avantagé. Son grain vaut peut-être un peu plus qu'un autre. »

Perdre ou gagner?

Peu importe les résultats du plébiscite, il y aura toujours des perdants et des gagnants. « Certains producteurs seraient perdants si on enlève la CCB, mentionne Sylvie De Serres. Ce seront ceux qui n'ont pas les moyens ou les ressources pour s'informer et négocier par eux-mêmes. Le pays pourrait être perdant dans le sens où il serait plus difficile de maintenir la capacité à négocier à l'étranger, surtout pour les ventes à long terme. »

Et le blé?

Aucun détail n'a été donné entourant le plébiscite sur le blé depuis l'annonce de Chuck Strahl, le 16 janvier. Une chose est certaine, les producteurs de blé ne voteront pas cette année. Le ministre ajoute aussi qu'aucun changement ne sera apporté au fonctionnement de la CCB quant à la commercialisation du blé avant d'avoir consulté les producteurs.

(1) Les producteurs qui ont cultivé du grain en 2006 ou ceux qui ont récolté de l'orge au moins une fois dans les cinq dernières années (2002-2006) sont éligibles. Les cultivateurs éligibles qui n'ont pas reçu leur bulletin de vote par la poste avant le 8 février peuvent se renseigner en composant le 1 888 322-7539 ou en envoyant leurs coordonnées par courriel au www.2007barleyvote@kpmg.ca.

ÉDUCATION

Les petits évalués

Un forum provincial permettra de réfléchir sur l'évaluation des connaissances des enfants de la maternelle.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et la Coalition francophone de la petite enfance et de la famille (CPEF) invitent la population à participer à un forum portant sur les moyens à prendre pour favoriser le développement des enfants dans la communauté franco-manitobaine. Le tout dans le but de lancer une recherche en la matière.

« On veut mieux préparer les enfants à aller à l'école, explique la responsable du projet Comprendre la petite enfance, Lucille Daudet-Mitchell. On veut évaluer les enfants à la maternelle. »

Pour évaluer les connaissances de ces petits élèves, les intervenants observent leur vocabulaire et leur capacité à reconnaître des images et des couleurs. « On fait aussi une évaluation de leurs capacités en mathématique, ajoute-t-elle. On regarde s'ils savent compter et s'ils connaissent la différence entre le plus et le moins. »

Défendre les CPE

Le forum permettra aux parents de s'informer sur ce qui se fait et d'en discuter afin qu'ils participent à l'élaboration du projet de recherche.

« Nous avons invité un conférencier reconnu, le docteur Fraser Mustard, précise Lucille Daudet-Mitchell. Sa conférence portera sur son rapport *Inverser la véritable fuite des cerveaux*. »

Le docteur Mustard est un des défenseurs de la mise en place des centres de la petite enfance et de la famille pour améliorer l'épanouissement des enfants et le bien-être de leur famille.

Une activité semblable avait été organisée en 2002 afin de connaître les capacités des enfants à la prématernelle. « Mais pour la première fois, on va le faire sous forme de consultation, ajoute Lucille Daudet-Mitchell. Les maires des villages pourront être consultés. »

Le forum se déroulera le 3 février à l'école Christine-Lespérance, à Saint-Vital. L'organisation s'offre pour payer les coûts de déplacement et/ou d'hébergement pour les gens provenant de certaines communautés. Vous devez vous inscrire avant le 26 janvier. Pour plus d'information, communiquez avec Lucille Daudet-Mitchell, 878-4424, poste 244 ou au http://cpe.dsfm.mb.ca.

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Renseignements:
237–4823 ou
1 800 523–3355

INDUSTRIE DU PORC

Début des consultations publiques

L'industrie du porc qui grandit au Manitoba : bonne ou mauvaise nouvelle? Une vingtaine de personnes et organismes ont partagé leurs points de vue devant la Commission de protection de l'environnement.

Nathalie FORGUES et
Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Une vingtaine de personnes et d'organismes ont défilé devant la Commission de protection de l'environnement, les 22, 23 et 25 janvier, pour identifier les problèmes que cause l'industrie du porc. La réglementation, les odeurs, la qualité de l'eau et la protection des animaux figurent parmi les principales préoccupations des intervenants. Ces audiences servaient surtout à recueillir les commentaires des gens sur les différents éléments que la commission devrait étudier dans son enquête sur l'impact de l'industrie du porc.

En novembre dernier, le ministère de la Conservation du Manitoba a imposé un moratoire sur la construction ou l'agrandissement de porcheries. Le gouvernement voulait ainsi revoir l'impact environnemental de l'industrie du porc par l'entremise du Plan de protection des eaux.

« Pour continuer à se concentrer sur l'industrie agricole, il faut mettre de côté l'impression générale que nous sommes la source de tous les problèmes, indique le président de Keystone Agricultural Producers, David Rolfe. Ce n'est pas le cas. »

Ce dernier propose que la Commission concentre ses travaux sur l'impact environnemental, la qualité et la gestion des eaux, l'entreposage du fumier, les odeurs, la location des fermes, les recherches environnementales reliées à l'industrie du porc, les pratiques existantes et la réglementation.



photo : Nathalie Forgues

Les Raging Grannies For Social Justice ont choisi de transmettre leur message avec un brin d'humour. Elles ont interprété *Blues for Lake Winnipeg* et *Hog-Fight!* pour souligner leur préoccupation devant l'état du lac Winnipeg.



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

L'accroissement de l'industrie du porc au Manitoba soulève de nombreux enjeux. Une vingtaine de personnes et organismes ont partagé leurs préoccupations lors des consultations publiques de la Commission de la protection de l'environnement.

« Dans la liste des choses qui vous seront suggérées de prendre en compte, il faut écarter plusieurs sujets, a insisté le représentant du Conseil manitobain du porc, Peter Mah. Notamment, la structure des fermes, le traitement des animaux et le marketing, puisqu'on ne fait pas le procès de l'industrie porcine comme tel mais bel et bien une enquête sur l'environnement. »

Le Manitoba à l'avant-garde

Pour David Rolfe, l'étude doit s'appuyer sur des faits et des concepts scientifiques. « Il est important que les conclusions que pourra en tirer le public soient basées sur des faits et des preuves scientifiques, mentionne David Rolfe. Il semble y avoir un plus grand écart entre ce qui se passe réellement sur les fermes et ce que les gens pensent. »

La vice-présidente des services environnementaux pour Maple Leaf, Anne Tennier, abonde dans le même sens. « La Commission doit d'abord déterminer les caractéristiques qui permettront au Manitoba d'avoir une industrie du porc durable, aux plans économique et environnemental, explique-t-elle. C'est ce qui explique la croissance importante de l'industrie depuis les dix dernières années, contrairement aux autres provinces. »

Elle rappelle que la Province réglemente l'épandage du fumier depuis 1998. « Le Manitoba est la seule province au Canada à demander un suivi annuel sur la gestion du fumier, reconnaît Anne Tennier. Elle est aussi la seule à demander des échantillons d'eau et à effectuer des tests du sol. »

Elle suggère que la Commission effectue un sondage auprès d'agriculteurs pour mieux cerner leurs pratiques. Les résultats devraient aussi être comparés aux pratiques des autres juridictions canadiennes et américaines. « Cette étude va permettre de déterminer si la réglementation environnementale au Manitoba est adéquate », mentionne Anne Tennier.

Les agriculteurs sensibilisés?

Les agriculteurs sont plus conscients des enjeux environnementaux qui entourent leur industrie. C'est aussi un des facteurs que la commission devrait prendre en compte. Plusieurs agriculteurs choisissent d'utiliser les nouvelles technologies comme la localisation par satellite et l'informatique pour analyser leur sol et réduire les engrais nécessaires. Une chose est sûre, tous s'entendent pour dire que le travail de la Commission est primordial et doit être fait dans les plus brefs délais.

« Il faut absolument que la Commission procède le plus rapidement possible parce que chaque mois qui passe détériore la situation, s'inquiète Peter Mah. C'est toute la chaîne qui est affectée par le moratoire. La transformation, le transport et la vente en subissent les conséquences. »

Les consultations publiques sur le dossier se poursuivront en mars et avril. Les gens seront alors invités à partager leurs commentaires lors de discussions plus approfondies sur la question. Les commissaires seront à Winnipeg les 5 mars et 27 avril. La liste des rencontres publiques est disponible sur le site Internet www.cecmanitoba.ca.

OlyWest en attente

Les audiences publiques de la Commission de la protection de l'environnement sur le projet de construction de l'usine de découpe de porc, OlyWest, sont suspendues.

Le président de la Commission, Terry Sargeant, demande qu'OlyWest soumette un nouveau plan d'affaires. Hytek veut poursuivre le projet malgré le retrait des deux autres partenaires, Big Sky Farms et Olymel, au début du mois de décembre. Mais comme le projet n'est plus le même qu'à l'origine, on demande un nouveau plan d'affaires.

ENVIRONNEMENT

Appareils cherchent dépotoir

Depuis un mois, on ne recycle plus les appareils électroniques au Manitoba. Résultat : les composantes de vos vieux ordinateurs se retrouvent dans l'environnement.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

La compagnie Syrotech, la seule firme de recyclage d'appareils électroniques au Manitoba, a cessé d'accepter de nouveaux appareils. Un manque d'espace et la difficulté de mettre en marché les pièces démontées serait à l'origine de cette décision. La situation inquiète les spécialistes, dont François Lafortune, ancien professeur de chimie au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), maintenant spécialisé en développement technologique dans l'industrie du recyclage. Il a répondu aux questions de *La Liberté* quant aux effets de telles circonstances.

La Liberté **: En quoi cette décision de Syrotech affecte-t-elle les Manitobains?**

François Lafortune : Syrotech présentait la seule option pour le recyclage d'appareils électroniques. Maintenant, les appareils dont on ne se sert plus n'ont d'autres options que d'être éliminés, c'est-à-dire enfouis dans le dépotoir de la route Brady au sud de Winnipeg.

L.L. **: Pourquoi se préoccuper autant des déchets électroniques?**

F.L. : La présence dans les appareils de plusieurs substances toxiques entraîne des risques tant pour la santé humaine que pour l'environnement si ces substances ne sont pas gérées convenablement.

L.L. **: Quelles sont ces substances et quels sont les problèmes associés à leur présence, notamment dans les ordinateurs?**

F.L. : Il y a le plomb qui est un métal bio accumulable et qui s'attaque au système nerveux, aux reins et au sang, pouvant provoquer des désordres moteurs, intellectuels et même le cancer. L'oxyde de plomb représente près du tiers du plomb contenu dans un écran à rayons cathodiques. Il est spécialement problématique car l'eau peut le dissoudre et entraîner une contamination dans l'eau de surface et souterraine.

On parle aussi du mercure, de cadmium et de chrome : au Canada en 2002, ce sont quatre tonnes de cadmium, trois tonnes de chrome et une tonne de mercure se sont ajoutées aux lieux d'enfouissement, par l'intermédiaire des ordinateurs et des écrans, aux lieux d'enfouissement. L'exposition à de fortes concentrations de cadmium et de mercure dans l'environnement a été liée à des lésions du rein dans le cas du cadmium, et à des déficiences neurologiques dans le cas du mercure. Le chrome peut causer de fortes réactions allergiques, des bronchites asthmatiques et même le cancer.



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Enfouissement de déchets dans le dépotoir du chemin Brady, au sud de Winnipeg.

L.L. **: Le problème de la gestion des vieux ordinateurs est-il stable ou en croissance?**

F.L. : D'une part, le nombre d'ordinateurs personnels augmente sans cesse et d'autre part, la durée de vie utile des ordinateurs est passée de quatre ans et demi en 1992, à deux ans et demi à peine en 2005.

Selon une étude d'Environnement Canada, les Canadiens se seraient départis de 170 000 tonnes de matériel informatique en 2005. En faisant l'hypothèse que la consommation moyenne de matériel informatique est similaire au Manitoba, cela voudrait dire qu'en 2005, près de 2 500 tonnes de matériel informatique auraient emprunté la voie de l'élimination au Manitoba, soit plus de 145 000 ordinateurs et écrans cathodiques.

L.L. **: Où vont les ordinateurs éliminés?**

F.L. : Le dépotoir de la route Brady en reçoit une partie depuis la décision de Syrotech. La plupart des lieux d'enfouissement entrés en opération depuis 1995 sont dotés d'une géo-membrane qui permet de contenir les eaux de lixiviation (1) potentiellement contaminées en métaux lourds afin qu'elles soient traitées. Selon l'information disponible, le site du chemin Brady, construit en 1973, ne serait pas doté d'un tel niveau de protection.

L.L. **:- Y a-t-il des solutions en vue?**

F.L. : En Europe, la Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), en vigueur depuis 2005, oblige les producteurs d'ordinateurs à reprendre et à recycler leurs équipements. Ceci a entre autres comme conséquence de forcer les manufacturiers à réviser la conception de leurs appareils pour les rendre moins polluants et plus facilement recyclables. Cette responsabilité élargie des producteurs (RÉP) est un principe en voie d'être appliqué à grande échelle tant en Europe qu'ici même au Manitoba.

(1) Eaux de lixiviation : liquide résiduel composé d'eau ayant été en contact avec des matériaux tels que les déchets.

ENVIRONNEMENT

Inquiétudes autour des déchets électroniques

La compagnie Syrotech ne récupère plus les appareils électroniques. La Province et la Ville espèrent trouver une solution de rechange le plus rapidement possible.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Depuis un mois, la compagnie Syrotech a cessé de récupérer les appareils électroniques désuets. Même si depuis les dépotoirs n'ont pas observé une importante augmentation d'entrée d'ordinateurs, à long terme, cela pourrait changer.

« Nous recevons beaucoup d'appels de gens qui ne savent pas quoi faire avec leurs vieux ordinateurs, explique le président de l'organisme non-gouvernemental Ressources Conservation du Manitoba, Randall McQuaker. Nous leur disons de ne pas jeter leurs appareils dans les vidanges parce que c'est très nocif pour l'environnement et pour la santé. » Gardez vos vieux ordinateurs plutôt que les jeter est une solution efficace pour l'instant. Mais à long terme, elle ne fait que changer le mal de place. Et surtout, elle est loin d'être commode.



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Le travail que faisait la compagnie Syrotech évitait que des appareils électroniques aboutissent dans des dépotoirs qui ne sont pas toujours équipés pour les recevoir adéquatement.

« Nous proposons que les compagnies qui vendent des appareils électroniques se chargent de les récupérer et paient pour le transport et la transformation, ajoute Randall McQuaker. Ça se fait ailleurs au Canada, alors pourquoi pas au Manitoba. »

Vite, vite, vite!

Que ce soit les politiciens, les consommateurs ou les environnementalistes, tous s'entendent pour dire qu'il est urgent de trouver une option.

« Nous nous empressons de trouver une solution au plus vite étant donné que c'est un problème assez sérieux, explique le responsable du comité de l'environnement à la Ville de Winnipeg, Jeff Browaty. À long terme, ça pourrait être problématique. »

La Ville n'est pas la seule à s'inquiéter de ces nouvelles circonstances puisque la Province a évalué toutes les possibilités, en vain.

« L'agence provinciale Green Manitoba essaie de trouver des solutions pour que la compagnie puisse recommencer à offrir le service de récupération, explique le coordonnateur de Green Manitoba, Joe Czech. Mais depuis un mois, la situation n'a pas évolué. »

Pour l'instant, la Province privilégie la reprise du service de récupération de Syrotech, ce qui serait l'option la moins compliquée.

Consommateurs, ralentissez!

Lecteur DVD, ordinateur de l'année, téléviseur à écran plat, téléphone cellulaire, lecteur MP3, ordinateur portatif... Est-il nécessaire d'avoir autant d'appareils électroniques? C'est une question à laquelle le professeur en informatique du département d'éducation de l'Université de Winnipeg, Allan Appel, tente de répondre.

« Je me demande s'il est essentiel pour nous de tous avoir un ordinateur, par exemple, explique le professeur qui interroge ses étudiants sur la nécessité d'être «équipé». La réponse est oui et non. Lorsque j'évalue les pour et les contre, je me rends compte que l'ordinateur apporte beaucoup plus qu'il n'en enlève. » Le professeur estime que tous peuvent bénéficier de l'ordinateur et des appareils électroniques, en autant que leur utilisation soit appropriée.

« Ce n'est pas nécessaire d'avoir un ordinateur super performant lorsqu'on n'utilise aucun programme qui requiert un super ordinateur, ajoute-t-il. Ça ne sert à rien de changer d'appareil si on ne fait qu'écrire des courriels. »

Allan Appel donne d des conférences un peu partout à Winnipeg afin d'aider les gens à comprendre le phénomène des nouvelles technologies et, surtout, qu'ils sachent comment en bénéficier. « Les gens des générations plus vieilles sont méfiants facee à tout ce qui se produit et c'est normal, explique-t-il. Et c'est aussi normal qu'ils n'achètent pas tout ce qui se trouve sur le marché. Comme le reste des gens d'ailleurs. »

Mal nécessaire

Le professeur explique que tout avancement est nuisible pour l'environnement, mais qu'il finit par être profitable, surtout dans le cas des ordinateurs et de l'Internet qui permettent de communiquer de l'information et de faire de la sensibilisation plus rapidement.

« Il faut comprendre que toute évolution amène des contreparties, estime Allan Appel. La révolution industrielle a été nocive pour beaucoup de gens, pour l'environnement, mais en fin de compte, quand on regarde où nous sommes aujourd'hui, elle a été très bénéfique. C'est la même chose avec l'électronique. »

La réponse

Un nouveau guide pour les personnes handicapées

Le nouveau guide intitulé *Services pour les personnes handicapées* décrit plus de 60 programmes et services destinés aux personnes handicapées et à leurs aidants. Vous y trouverez de l'information, tant sur l'emploi, l'accessibilité, l'éducation et la santé que sur le soutien du revenu et les avantages fiscaux.

Demandez votre exemplaire gratuit dès aujourd'hui.

Offert également sur le Web et en médias substituts.



- ❑ 1 800 O-Canada
  (1 800 622-6232)
  ATS : 1 800 926-9105
- ❑ www.servicecanada.gc.ca
- ❑ Centres de Service Canada



Gouvernement du Canada   Government of Canada

Canada



Photo : Gracieuseté Shabach

Shabach.

SPECTACLE

Reels, blues et reggae

Shabach et Dernière minute mélangeront les rythmes gospels africains aux chants traditionnels du Manitoba, dans un spectacle éclectique prévu le 2 février.

Guillaume DANDURAND

Le groupe folklorique Dernière minute réchauffera la salle du Club Traverse, le 2 février, pour le band Shabach. (1) De la musique traditionnelle canadienne-française au gospel africain, les spectateurs seront témoins d'une fourchette de sons, de rythmes et de chants aussi différents les uns des autres.

Les huit membres de Shabach sont des réfugiés africains. On y trouve six Congolais, un Soudanais et un Camerounais. Chacun a vécu l'expérience des camps de réfugiés avant de venir au Manitoba. C'est au Canada qu'ils se sont connus et ont décidé de former un groupe pour apporter un message de paix et d'espoir.

« Notre musique bouge, elle fait danser les gens, affirme un des chanteurs du groupe, Martin Mulimbwa. C'est un message d'espoir qui dit que la société peut vivre ensemble en paix. Nous espérons que le monde entier vive en paix. »

La musique chaude de Shabach fait vibrer les mélomanes. « On veut que les gens chantent et dansent, affirme le Congolais d'origine. Nous faisons de la musique africaine, avec des rythmes vibrants : du reggae et du blues. »

Le groupe *a capella* tient aussi à s'internationaliser, notamment en cherchant un Canadien qui voudrait se joindre à eux. Le spectacle éclectique proposé le 2 février viendra jeter les balises de cette internationalisation, grâce à l'apport du groupe Dernière minute.

« Dernière minute sont des artistes qui luttent pour des causes sociales, poursuit Martin Mulimbwa. C'est la principale raison pour laquelle nous voulions être sur scène avec eux. »

L'organisateur de la soirée et harmoniciste pour Dernière minute, Guy Ferraton, lance lui aussi des fleurs à son comparse. « On va partager la scène et la musique, ça va être merveilleux, dit-il. Nous aurons deux publics très différents et ce sera intéressant de participer à cette rencontre. »

Guy Ferraton a eu l'idée de ce concert en souvenir du défunt Canot, à Saint-Boniface, où les francophones pouvaient se rassembler. « Maintenant, il n'y a plus d'endroit comme ça où les francophones peuvent se rencontrer, déplore-t-il. On essaie de créer la même chose au Club Traverse. »

La question d'évoluer dans un pays étranger a aussi interpellé l'harmoniciste. « Lorsque j'ai séjourné en Pologne récemment, j'ai été accueilli de façon chaleureuse, explique-t-il. J'ai donc voulu rendre la pareille aux membres de Shabach et à leurs fans en leur donnant l'occasion de rencontrer les Franco-Manitobains. C'est d'abord et avant tout une occasion de faire un party et si ça va bien, on continuera. »

Une partie des profits seront remis au groupe d'étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) qui préparent un voyage humanitaire au Pérou. La soirée comprendra un encan silencieux et des ventes de pâtisserie. « On a même peint des proverbes de poètes franco-manitobains sur des tasses que nous allons vendre à cette occasion », affirme la participante au projet de voyage du CUSB, Michelle Loader.

(1) Le spectacle a lieu au Club Traverse, le vendredi 2 février à 20 h. Les billets sont disponibles au 237-6465 et 255-9572 au coût de 10 $ (5 $ pour les étudiants).

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Soirées découvertes

La série de spectacles *Pour un soir seulement* présentée dans le cadre du Festival du Voyageur promet des découvertes en tout genre pour les amateurs de musique. Les deux premiers soirs, les 8 et 9 février, proposent un intéressant mélange d'artistes d'ici et d'ailleurs. (1)

À voir et entendre le 8 février : des accents de jazz avec le Trio Laurent Roy (Manitoba) et Térez Montcalm (Québec), et des airs de musique du monde avec Madrigaïa (Manitoba) et Gaïa (Québec). Cette dernière formation est également en tournée nord-américaine dans le cadre du spectacle *Delirium* du Cirque du Soleil; leur musique est qualifiée comme un mélange de rock et folk brésilien dans un style Rio.

Jérôme Minière, René Lussier, Nathan, Mara Tremblay, Bïa et Thomas Hellman seront en vedette le 9 février. Venus d'horizons musicaux différents, leur réunion donnera un heureux mélange de musique du monde, musique traditionnelle, chanson française et western manitobain. Chacun de ces artistes est reconnu pour son talent et son originalité; les rassembler, c'est mettre l'accent sur un éclectisme qui plaira sûrement aux amateurs.

(1) Billets : 15 $ le 8 février et 25 $ le 9 février. Disponibles en composant le (204) 237-7692 ou aux bureaux du Festival, 233, boulevard Provencher.

S. L.

Le milieu culturel à la pêche

Les coordonnateurs des groupes culturels manitobains se sont rendus en Ontario pour rencontrer des artistes susceptibles d'être invités de se produire ici.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

L'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM), le Réseau des grands espaces ainsi que le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) se sont rendus au Contact ontarois. Plus d'une trentaine d'artistes de tous les domaines ont utilisé cette vitrine, du 18 au 20 janvier pour montrer leur savoir-faire.

« Il y avait vraiment un mélange intéressant, explique la coordonnatrice du Réseau des grands espaces, Natalie Bernardin. Ça nous permet de voir ce qui se fait ailleurs. »

Même constat de la part de la directrice générale de l'ACFM, Mariette Kirouac, qui en était à sa première expérience au Contact ontarois. « Il y avait une grande variété et beaucoup de talents, souligne-t-elle. Des conteurs d'histoires pour enfants et adultes, de la musique hindoue, du blues. La liste est longue. »

Le 26e Contact ontarois proposait une palette d'artistes diversifiée aux organisations culturelles francophones du pays. Calepin en main, les représentants de ces dernières ont pris en note les coordonnées de leurs coups de cœur afin de les inviter à tourner dans leur coin de pays.

« Ça ressemblait à ce qui était présenté l'année dernière, pas que les artistes sont les mêmes, mais la programmation est variée, ajoute Natalie Bernardin. Par exemple, l'an passé, il y avait de la musique du monde genre gypsie, tandis que cette année cette musique était indienne. »

À voir cette saison?

« Le but dans le fond, c'est de trouver des nouveaux styles qui vont être inspirants, ajoute Mariette Kirouac. Je ne crois pas qu'on va aller dans le contemporain pour cette saison. On va commencer par apprendre notre rôle de diffuseur, ensuite on pourra varier. »

Selon les participants d'ici, les comités culturels manitobains pourraient voir les prestations des artistes comme le musicien de blues J.-P. Leblanc, jeune prodige ayant épaté la galerie, ou le groupe folklorique La ligue du bonheur, qui a mis la fête au Contact ontarois. « Le jeune magicien Daniel Coutu a été super impressionnant et apprécié, poursuit Natalie Bernardin. Ça pourrait être intéressant de le voir ici. »



Archives La Liberté

« Le but à Contact ontarois, c'est de trouver des nouveaux styles qui vont être inspirants », explique la directrice générale de l'ACFM, Mariette Kirouac.

120 chandelles pour l'Union nationale métisse



photos : Patricia Sauzede-Bilodeau

Près de 90 personnes ont célébré le 120e anniversaire de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, le 25 janvier. Pour cette soirée qui s'est déroulée au Chalet Louis-Riel, la danse, le théâtre, le plaisir, et surtout L'bon vin, la cuvée officielle de cette célébration, étaient au rendez-vous. L'Union en a profité pour rendre hommage à Dolorès Laurendeau, ancienne présidente de l'organisation. Le président de l'Union, Gabriel Dufault, a également dévoilé le Panthéon métis, une murale rappelant les origines des communautés métisses à travers plusieurs faits historiques marquants.

››› ortir...

Humour country



Le guitariste et chanteur de la Saskatchewan Joël Fafard sera en spectacle au Folk Exchange, 211, rue Bannatyne, le 2 février à 20 h. Joël Fafard, qui était de passage à Winnipeg lors des Western Canadian Music Awards, est reconnu pour sa musique aux accents country, folk, bluegrass et même celtiques. Tout cela avec une bonne dose d'humour. Entrée : 12 $ à l'avance, 15 $ à la porte. Billets : Festival Music Store, 211, rue Bannatyne.

Sculptures canines



Le Musée des beaux-arts de Winnipeg expose ***Deliverance and Hope – The Significance of Marconi In the Sculpture of John McEwen*** du 3 février au 6 mai. Dans ses sculptures, John McEwen explore la nature de la communication entre les animaux (souvent des chiens ou des loups), de même que celle entre les animaux et les êtres humains. Entrée : 9 $. Renseignements : 789-1760 ou www.wag.mb.ca.

Jouer la vraie vie



Jusqu'au 3 février, le Manitoba Theatre Centre présente la pièce ***The Real Thing***, de Tom Stoppard, dans le cadre du StoppardFest. Henry, le dramaturge phare de sa génération, est reconnu pour écrire des pièces sur la trahison. Mais vient un moment dans sa vie où il la vit personnellement. Alors, la limite entre fiction et réalité devient bien mince pour ce personnage qui apprendra en cours de route des leçons sur l'amour. Entrée : 11,66 $ à 39,92 $. Billet : 942-6537 ou www.mtc.mb.ca.

Quatuor jazz



La trompettiste et compositrice jazz Lina Allemano sera de passage au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le 2 février à 20 h pour la promotion de son dernier disque, ***Pinkeye***. L'album est le produit d'un enregistrement du Lina Allemano Four, le quatuor dans lequel l'artiste joue. Entrée : 22 $ à l'avance, 25 $ à la porte, 15 $ pour les étudiants. Billet : au guichet du CCFM ou par téléphone au 233-8972.

FESTIVAL DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

Les plaisirs du risque

Compositrice innovatrice qui a écrit des pièces pour table tournante DJ et orchestre symphonique, Nicole Lizée vous invite sur des sentiers musicaux aventureux lors du Festival de musique contemporaine.

Daniel BAHUAUD

Lorsqu'on voit un DJ faire glisser les aiguilles d'une table tournante sur un microsillon, on pense au rap et aux boîtes de nuit. Nicole Lizée, elle, pense à l'orchestre symphonique. La compositrice en est même venue à écrire plusieurs pièces pour cet "instrument", accompagné, bien sûr, de musiciens plus habitués à jouer du Tchaïkovski que des Beastie Boys.

La native de Gravelbourg, aujourd'hui Montréalaise, sera de passage au Manitoba pour présenter ***King Kong and Fay Wray***, et ***This Will Not Be Televised!***, deux ouvrages pour table tournante DJ et orchestre dans le cadre du Festival de musique contemporaine de l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW). (1)

« Pour garder sa fraîcheur, la musique d'orchestre doit être branchée, déclare la musicienne. Elle doit être une forme d'expression vivante, qui reflète le monde d'aujourd'hui. Pour ça, il faut prendre des risques, comme Beethoven, Berlioz et Stravinsky l'ont fait à leur époque. Vous pensez que le public d'autrefois a favorablement reçu l'*Eroica*, la *Symphonie fantastique* ou *Le Sacre du Printemps*?

« J'ai toujours été fascinée par l'emploi musical des tables tournantes, poursuit la diplômée de l'Université de Brandon. Les sons produits et les techniques employées pour les produire. On tire tout ça d'une machine qui au départ n'est pas conçue pour être un instrument. Les premiers DJ ont fait preuve de beaucoup d'inventivité. »

Nicole Lizée professe également un amour pour la table tournante comme support médiatique. « Ma passion n'a pas diminué avec le temps, déclare-t-elle. J'aime toujours les microsillons, leur sonorité en particulier, et les albums avec leurs pochettes élaborées et leurs longs commentaires. J'ai grandi avec le long jeu. Mes parents écoutaient du classique et du pop pour adultes, comme Barbra Streisand et Frank Mills. Moi, j'écoutais du classique, du rock et des bandes sonores. Je suppose que cet éclectisme est une des raisons pour lesquelles j'aime prendre des risques, comme celui de donner à toutes ces sources un nouveau contexte musical. Comme le font les DJ, d'ailleurs, qui jouent quelques secondes à peine d'un vieil album pour produire de nouveaux sons. »



Photo : Gracieuseté Nicole Lizée

Nicole Lizée prend des risques, comme Beethoven, Berlioz et Stravinsky l'ont fait à leur époque.

Et comme l'a fait Nicole Lizée dans son *King Kong and Fay Wray*, un concerto composé en 2004 à l'occasion d'un concert de la Saint-Valentin de l'Orchestre métropolitain du Grand-Montréal. « Je voulais célébrer un grand couple romantique du cinéma, explique-t-elle avec humour. Le thème était celui des couples célèbres. Le *Daphnis et Chloé* de Ravel et le *Tristan und Isolde* de Wagner étaient déjà au programme. Alors pourquoi pas? »

Pour marier son instrument à l'orchestre symphonique, Nicole Lizée voulait que chaque son produit par le DJ soit déterminé avec autant de précision que l'exigerait un concerto pour violon et orchestre. La compositrice a donc dû inventer un système de notation musicale nouveau, pour bien communiquer au soliste la façon de jouer l'instrument selon son intention.

« Les DJ avaient déjà inventé des noms pour la plupart des techniques, indique-t-elle. Les coups d'aiguille ou de disque requis pour produire des sons spécifiques. Mais pas de notation. Ma partition ressemble un peu à celle d'un percussionniste, avec toutes sortes de nouveaux symboles. »

Les pièces de la compositrice vont même jusqu'à préciser quel album il faut jouer. « Certains sons obtenus de certains albums donnent des résultats très précis, souligne-t-elle. Cela m'a permis de bien jumeler la table tournante à l'orchestre.

« J'espère que les mélomanes vont aimer ça, conclut-elle. Le tout peut sembler bien *flyé* quand on le décrit, mais quand on l'entend, c'est autre chose. Certains moments de mes pièces sont dissonants, mais l'orchestre joue aussi des passages très mélodiques, lyriques. Il faut tout simplement garder l'esprit ouvert, être réceptif et surtout, ne pas avoir peur de prendre des risques. Qui sait? Ce qu'on découvre pourrait être très, très plaisant. »

(1) King Kong and Fay Wray sera présenté le 12 février. This Will Not Be Televised! sera offert le 13 février. Les deux concerts auront lieu à 19 h 30 en la Salle du centenaire du Manitoba, 555, rue Main à Winnipeg. Billets : 949-3999.

ARTS VISUELS

Charles Comfort le voyageur

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg propose un tour d'horizon de la carrière artistique du peintre Charles Comfort.

Jennyfer COLLIN

Il a fallu cinq années à la conservatrice du Musée des beaux-arts de Winnipeg (WAG) Mary Jo Hughes pour préparer l'exposition ***Take Comfort – The Career of Charles Comfort***. (1) Cinq années pour regrouper environ 90 œuvres de l'artiste et les rendre intelligibles dans le contexte de leur création. Cinq années pour faire le tour d'une carrière artistique qui a duré 70 ans.

Dès le 8 février, le public manitobain pourra sillonner les salles du WAG pour se familiariser avec cet artiste qui a débuté sa carrière à Winnipeg, pour la poursuivre à Toronto et New York.

Charles Comfort est né à Édimbourg, en Écosse, en 1900. À 12 ans, il a émigré au Canada avec sa famille, qui s'est établie à Winnipeg. Deux ans plus tard, il est embauché chez Brigden's comme apprenti dessinateur, où il côtoiera entre autres Pauline Boutal. « C'est le propriétaire Frederic Brigden qui a remarqué ses aquarelles et lui a proposé un poste, explique Mary Jo Hughes.

« Brigden's avait un bureau à Toronto et un à Winnipeg, pour l'Ouest, poursuit-elle. On y faisait des illustrations, surtout pour le catalogue Eaton. Charles Comfort est devenu un de leurs meilleurs illustrateurs à travers le pays. »

Le jeune Comfort travaillait chez Brigden's le jour et étudiait à l'École des beaux-arts de Winnipeg le soir. En 1922-1923, il poursuit ses études à New York, puis s'établit à Toronto en 1925. « Dans les années 1920, il a souvent été à Toronto et il y a rencontré les membres du Groupe des sept, raconte Mary Jo Hughes. C'est d'ailleurs Frank Johnston, du Groupe des sept, qui lui a donné sa chance en favorisant sa première exposition au WAG, en 1922. »



photo : Jennyfer Collin

La conservatrice Mary Jo Hughes a travaillé pendant cinq ans pour préparer l'exposition *Take Comfort – The Career of Charles Comfort*.

Le Groupe des sept a été très populaire dans les années 1920 puisque c'est un des premiers groupes artistiques à prôner l'illustration des paysages canadiens selon un style beaucoup plus libre que celui enseigné en Europe.

Charles Comfort était ainsi reconnu pour ses portraits et ses paysages, en plus des livres d'illustrations et autres commandes qu'il recevait depuis l'ouverture de son propre studio, à Toronto, en 1931. « Les compagnies n'avaient plus beaucoup d'argent à l'époque, alors elles donnaient du travail à la pige à leurs artistes », souligne le directeur du WAG, Pierre Arpin.

Les années 1930 ont été les plus fructueuses de la carrière de Charles Comfort, soutient Mary Jo Hughes. C'est dans ces années qu'il a monté plusieurs expositions, reçu des prix reconnaissant ses talents artistiques et commencé à enseigner au département des beaux-arts de l'Université de Toronto et à l'Ontario College of Art.

C'est aussi au cours de cette décennie que Charles Comfort a perfectionné l'art du portrait et poursuivi sa recherche artistique. « Son *Carl Schaefer* est un des portraits les mieux connus de l'artiste, souligne Mary Jo Hughes. Il y a capté à quel point la Grande dépression a atteint les artistes. Il a aussi été innovateur dans son approche picturale du paysage. Il s'est intéressé aux figures humaines, aux paysages urbains et industriels, contrairement au Groupe des sept qui privilégiait la nature. »

« Il a manifesté un intérêt pour les paysages élargis et redéfinis, ajoute Pierre Arpin. Cela lui permettait de trouver la beauté dans des lieux étranges. Par le biais des paysages épurés, on voit qu'il se dirigeait tranquillement vers la peinture abstraite. »

Dans les années 1930, les peintures murales étaient très importantes et Charles Comfort a commencé à s'y intéresser. « Sa murale *The Romance of Nickel* a d'ailleurs fait partie de l'Exposition universelle de Paris en 1937, précise Mary Jo Hughes! Sa murale faisait six mètres! Il a aussi eu une commande de la Bourse de Toronto, ce qui représentait un très gros contrat de murale. »

Pour Pierre Arpin, Charles Comfort était un des plus grands muralistes canadiens de l'époque. « Il enseignait même la murale aux jeunes artistes de la prestigieuse École des beaux-arts de Toronto », enchaîne Mary Jo Hughes.

En 1943, l'artiste décide de contribuer à l'effort de guerre en s'enrôlant dans l'armée canadienne à titre d'artiste de guerre dans le cadre du programme d'art militaire. Il accompagne alors la 1ère Division d'infanterie canadienne lors de sa campagne en Italie. Il y peint des toiles représentant des scènes sanglantes de la bataille d'Ortona et de la vallée du Liri.

Une des peintures de guerre les plus populaires de l'artiste est *La ligne Hitler*, qui reconstitue une scène de bataille en Italie. La toile figure d'ailleurs parmi les œuvres permanentes du Musée canadien de la guerre.

Après la guerre, Charles Comfort a poursuivi sa carrière universitaire tout en continuant à peindre d'autres œuvres. De 1960 à 1965, il a même été directeur de la Galerie nationale du Canada (aujourd'hui le Musée des beaux-arts du Canada). « C'est le premier artiste à accéder au poste de directeur de la Galerie nationale », note Pierre Arpin.

Enfin, en 1965, il a pris sa retraite pour se consacrer exclusivement à la peinture. Il est décédé en 1994.

(1) Take Comfort – The Career of Charles Comfort est présentée au Musée des beaux-arts de Winnipeg du 8 février au 29 avril. Pour plus d'information sur l'exposition, composez le 789-1760 ou consultez le site www.wag.mb.ca.

Festival du Voyageur

Mmm... Festival !



LE MACARON
VOYAGEUR
EST DE RETOUR!

Portez fièrement votre macaron et accédez à tous les sites du Festival !

Adulte ....20 $
Âge d'or (55+) ....15 $
Étudiant.e ....15 $
Jeune (6 à 17 ans) ....5 $
Enfant (5 ans et moins) ...gratuit

NOUVEAUTÉ !
Programme de primes – Macaron Voyageur

En vous procurant un Macaron Voyageur (passe de dix jours pour le Festival du Voyageur) vous pouvez recevoir un rabais ou une offre spéciale chez toutes les entreprises participantes au Programme de primes. C'est simple, montrez votre macaron et recevez un rabais ! C'est payant de porter votre macaron !

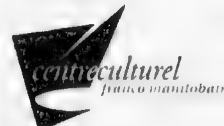
Pour plus d'information, la liste des entreprises participantes ainsi que la liste de rabais, veuillez visiter le site web : www.festivalvoyageur.mb.ca.

9 - 18 février 2007

Le Macaron Voyageur est disponible aux endroits suivants :

www.festivalvoyageur.mb.ca

Festival du Voyageur
233, boul. Provencher





Partenaires officiels









Partenaires gouvernementaux







Commanditaires officiels





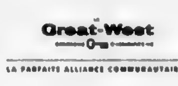








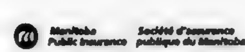
























Consultez le guide officiel disponible à tous les magasins Safeway, ainsi que les Caisses de Winnipeg, et les magasins de la Régie des alcools.





(204) 233-2556
233allo@sfm-mb.ca
www.sfm-mb.ca/233allo

Visitez notre site web : www.festivalvoyageur.mb.ca

Le Bal du Gouverneur

LE SAMEDI 10 FÉVRIER 2007
17 H 30 - PLACE FORT GARRY

Achetez vos billets dès maintenant pour la soirée la plus prestigieuse du Festival du Voyageur

Soirée dansante avec Blou et artistes invités Madrigaïa.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous (204) 237-7692 ou par courriel à info@festivalvoyageur.mb.ca


Festival du Voyageur

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

- ✔ 15 février • ***Déjeuner aux crêpes*** • préparé par les finissant(e)s 2007 et le personnel du Collège régional Gabrielle-Roy • 7 h à 13 h • info. : Monique, 878-2147.

La Broquerie

- ✔ 9 février • ***Bébés, parents et gazouillements*** • chanter des comptines et chansons • discuter d'alimentation saine, de grossesse, d'allaitement • dîner • coupons pour lait gratuit • 9 h 45 à 11 h 45 • Garderie Les P'tits Brisous (29, baie Normandeau) • info. : 231-2350 ou 878-4886.

Parc Windsor

- ✔ 12 février • ***Rendez-vous des vieux amis*** • en vente au 233-ALLÔ : 17 $ • 3 $ pour le transport • 11 h à 15 h • 289, avenue Dussault / Église Saints-Martyrs-Canadiens • info. : 233-ALLÔ (2556).

Saint-Boniface

- ✔ 15 janvier au 4 juin • ***Bébés, parents et gazouillements*** • pour les femmes enceintes, les parents et les personnes qui s'occupent d'un bébé de moins d'un an • sujets : l'alimentation saine, les grossesses, le développement du foetus • collation et léger dîner offerts • service de garde (enfants de plus d'un an) • les lundis à l'exception des jours fériés • 13 h à 15 h 30 • École Précieux-Sang (local 215) • info. : 231-2350 ou 878-4886.

- ✔ 25 janvier au 13 mars • ***Exposition - Oiseau (glum)*** • MAVF • artiste : Denis Prieur • gratuit • info. : Dominique, 237-5964.

- ✔ 2 février • ***Arpents de pièges*** • entrée gratuite • 17 h à 19 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.

- ✔ 2 février • ***Match de la LIM*** • demi-finale • entrée : 5 $ (3 $ étudiants) • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.

- ✔ 2 février • ***Spectacle de jazz*** • CCFM et Jazz Winnipeg • invitée : Lina Allemano Quartet • 15 $ à 25 $ • 20 h • Salle Pauline-Boutal du CCFM • info. : 233-8972.

- ✔ 2 février • ***Carrefour au Club*** • en vedette : groupe chrétien africain Shabach • formation musique traditionnelle canadienne-française • 10 $ / 5 $ étudiants • 20 h • Club Traverse (267, avenue Traverse) • info. : Guy, 237-6465.

- ✔ 4 février • ***Match de la LIM*** • coupe canot • entrée : 5 $ (3 $ étudiants) • 20 h • Salle Jean-Paul-Aubry du CCFM • info. : 233-8972.

- ✔ 5 février • ***Atelier - Sensibilisation aux études infirmières*** • CUSB et Consortium national de formation en santé • pour ceux et celles qui songent à se lancer en sciences infirmières • repas gratuit • inscriptions • 17 h 30 à 20 h • Salon Sportex (CUSB) • info. : 233-0210 poste 349.

- ✔ 6 février • ***Mardi Jazz*** • spectacle : Jennifer Hallick • gratuit • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : Nicolas, 233-8972 poste 433.

- ✔ 8 février • ***Session - Planifier votre carrière*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.

- ✔ 14 février • ***Dîner mensuel*** • Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • thème : Festival du Voyageur • repas • musique • les Voyageurs officiels • spectacle : l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge • réservation : avant le 7 février • places limitées • coûts variés • 11 h 45 à 13 h 15 • Hôtel Norwood • info. : 235-1406.

- ✔ 15 février • ***Session - Les normes d'emploi au Manitoba*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.

- ✔ 4 mars • ***Prix Réseau*** • Réseau action femmes • connaissez-vous une femme francophone d'action? • remise de prix • brunch • date limite pour soumettre le nom de votre candidate : 12 février • Club de golf de Saint-Boniface • info. : 231-7063.

- ✔ 15 mars • ***Série Eux*** • spectacle : Daniel Roy Band • gratuit • 12 h • Centre étudiant, CUSB • info. : CUSB - Marc, 237-1818 poste 386.

Saint-Claude

- ✔ 2 au 4 février • ***75e anniversaire du Bonspiel de Saint-Claude*** • club de curling des hommes et femmes • 3 février : souper et danse • info. : Lionel, 379-2786.

Saint-Georges

- ✔ 15 février • ***Spectacle de MATAPAT*** • Comité culturel Châteauguay • 10 $ adulte • 6 $ étudiant • billets : CDC & Caisse La Vérendrye • 19 h 30 • Église Saint-Georges • info. : Marie, 367-8641 ou Liliane, 367-1219.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 1er février • ***Toi, moi et la mère l'Oie*** • à tous les deuxièmes jeudis, à partir du 1er février jusqu'au 7 juin • inscriptions • 18 h 30 • École communautaire Réal-Bérard • info. : Réal, 433-2579 ou Jacqueline, 433-3425.

Saint-James

- ✔ 13 février • ***Présentation*** • pour les nouveaux parents intéressés à visiter l'école et inscrire leur enfant • 17 h 30 à 18 h 30 • École Roméo-Dallaire • info. : Gérard, 885-8000.

Autres

- ✔ 4 janvier au 28 février • ***Responsable de soccer*** • Centre récréatif Notre-Dame • à la recherche d'un / une bénévole qui pourrait prendre en charge le dossier du soccer. Nous serons dans l'impossibilité d'offrir ce service sans ce bénévole • info. : Troy, 233-5135 ou Joanne, 233-2448.

- ✔ 24 janvier • ***Recherche de bénévoles*** • la journée • domaines suivants : garde d'enfants, entretien de la cour extérieure, petits travaux de réparation, ramasser la nourriture à Winnipeg Harvest • L'Entre-temps des Franco-Manitobaines • info. : 925-2550.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 15 h le jeudi précédant la date de parution**.

SFM
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Un beau cadeau pour Sainte-Anne



Photo : Gracieuseté Bernard Vermette

Le Jamboree musical de Sainte-Anne a permis à la paroisse d'amasser la somme de 8 590 $. Cet argent sert à effectuer les rénovations de l'église de Sainte-Anne qui ont d'ailleurs débuté le lendemain suivant le spectacle. Plusieurs artistes, dont des chanteurs, danseurs et musiciens de la culture métisse ont égayé la soirée. Près de 600 convives s'étaient déplacée pour l'occasion.

PALMARÈS DE CKSB TOP 20

Février 2007

NS	MD	CM	Titre de la chanson	Interprète
8	12	1	*ÊTRE*	BRIGITTE SAINT-AUBIN
8	16	2	*JE VOUDRAIS TE DIRE*	AMÉLIE VEILLE
16	1	3	*TANGERINE*	JEAN LECLERC
8	15	4	*SWEET VALENTINE*	D'ARCY
12	5	5	*AUCUNE IDÉE*	COLLEEN POWER
		6	*SAUVEZ MON ÂME*	DE LAROCHELLIÈRE-VOLLANT
		7	*QU'EST-CE QU'ON LEUR LAISSE?*	RICHARD SÉGUIN
8	10	8	*JE M'ENVOLERAI*	DANIEL LAVOIE
12	11	9	*ANGE GARDIEN*	STEFIE SHOCK
12	5	10	*DANS LE BAYOU*	JOHNNY CAJUN
		11	*CHERCHEUR*	MIKE PRÉVOST
		12	*SEIZE ANS DÉJÀ*	MICHEL RIVARD
		13	*UN QUART DE PIASSE*	VINCENT VALLIÈRE
		14	*LA NOTE*	SÉBASTIEN LACOMBE
		15	*LA FABRIQUE*	JORANE
8	14	16	*LET ME GO*	ANIK JEAN
		17	*LES ANGES DANSENT*	LAURENCE JALBERT
		18	*VOL DE NUIT*	FLORENCE K
		19	*TEMPS POUR NOUS*	AXELLE RED
		20	*TOI ET MOI*	KARINE TESSIER

www.radio-canada.ca/manitoba

NS = nombre semaines
MD = mois dernier
CM = ce mois

1050 AM
PREMIÈRE CHAÎNE

Recette

Côtelettes de porc à la moutarde

Ingrédients :

2 c. à table (30 ml) d'huile végétale
8 côtelettes de porc
1 tasse (250 ml) de crème 15 % épaisse
2 c. à table (30 ml) de moutarde de Dijon
2 c. à table (30 ml) de vin blanc ou bouillon de poulet
Sel, poivre

- Faire revenir et cuire complètement les côtelettes dans l'huile, les retirer de la poêle et les garder au chaud.
- Verser dans la poêle le reste des ingrédients et mijoter jusqu'à léger épaississement.
- Servir sur les côtelettes.
- Si la sauce n'est pas assez épaisse, on peut épaissir avec du beurre manié.

Préparation : 5 minutes • Cuisson : 10 minutes • Portions : 4

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

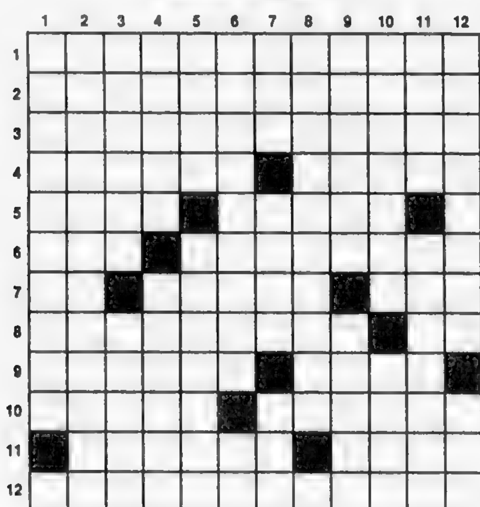
Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né
et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Renseignements: 237-4823 ou 1 800 523-3355

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 425



HORIZONTALEMENT

1. Homme politique canadien (1922-1987) fondateur du parti québécois.
2. Qui font disparaître.
3. Rendues solidaires.
4. Trace longitudinale. - Femme qui, faute de talent, n'a pas réussi.
5. Vieille. - Partie du mot qui reste invariable et à laquelle s'ajoutent les désinences.
6. Indéfini. - Célébrerai une fête par le repos.
7. Personnel. - Faîte d'un toit. - Habitant.
8. Parfument. - Personnel.
9. Groupée, rassemblée. - La femelle pique l'homme.
10. Pilastres corniers. - Qui sont en usage.
11. Ils creusent des galeries dans le bois des bateaux. - Femme d'un raja.
12. Défrichements de terrains boisés avec brûlis.

VERTICALEMENT

1. Sautera de nouveau.
2. Action de reporter, d'écarter (pl.).
3. Articulations des doigts. - Appuyas contre.
4. Prénom masculin. - Reculera devant le danger.
5. Cordon littoral à l'entrée d'une baie. - Yacht de croisière à moteur.
6. Éruption rouge sur les muqueuses de la cavité buccale. - Doublée.
7. Watt utilisé pour la mesure de la puissance électrique réactive. - Invité. - Affaibli.
8. Action d'étendre par traction (pl.).
9. Moyen infaillible pour se faire ouvrir toutes les portes.- Passer sous silence.
10. Recherchera comme une faveur. - Le Canada en fait partie depuis le 4 avril 1949.
11. Elle est concentrée dans l'urine. - Occasionnent.
12. Se dit d'une secte juive menant une vie ascétique. - Situé.

RÉPONSES DU N° 424

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	I	N	T	R	O	M	U	A	L	D
2	A	R	B	O	R	I	S	A	T	I	O	N
3	P	R	E	C	I	P	I	T	E	E	S	■
4	R	I	A	E	■	P	E	U	R	■	E	S
5	O	V	E	■	V	E	R	R	I	E	R	E
6	P	E	S	T	E	R	■	A	N	T	■	S
7	N	E	■	R	R	■	S	T	E	A	K	■
8	A	■	J	A	S	P	A	I	■	T	A	T
9	G	R	A	V	I	L	L	O	N	■	N	E
10	E	■	D	E	F	I	A	N	C	E	■	L
11	■	S	E	R	I	E	■	S	■	P	A	L
12	M	I	S	S	E	R	A	■	M	I	S	E



Les Bienveillantes : le récit d'un bourreau

Peut-être faut-il qu'il s'écoule une soixantaine d'années avant qu'il ne soit possible de discuter d'un événement mondial important sans censure ni retenue, de la manière la plus objective ou froide qui soit. On dirait que c'est ce qui arrive avec la Seconde Guerre mondiale, un événement fondamental du XX[e] siècle qui semble connaître un regain de popularité. On l'examine sous tous les angles. Qu'il s'agisse du History Channel qui alimente sa programmation en films de guerre, de la profusion de livres et de films (1) sur divers aspects de ces années de guerre ou des déclarations intempestives des négateurs de l'Holocauste, comme le premier ministre iranien Ahmadinejad, le sujet occupe les esprits des gens.

Le premier « vrai » roman de Jonathan Littell (2), *Les Bienveillantes*, est donc arrivé juste à point en 2006. Publié chez Gallimard, le gros roman (900 pages) a connu un grand succès critique et populaire, bien qu'il s'agisse du récit d'un officier SS allemand qui a participé aux activités d'extermination des nazis sur le front de l'Est. C'est un bourreau qui parle.

Le titre renvoie à une tragédie d'Eschyle, *Les Euménides* ou « Bienveillantes ». Les Érinyes étaient les déesses vengeresses qui tourmentaient les hommes coupables de parricide ou de matricide, le pire des crimes. Oreste, qui a tué sa mère pour venger son père, est poursuivi par les Érinyes jusqu'à ce qu'Athéna plaide en sa faveur. Les Érinyes se transforment en Euménides, en protectrices.

Le roman est le récit *a posteriori* à la première personne de Maximilien Aue, qui a décidé à la fin de sa vie d'écrire sa vérité sur les massacres perpétrés par les nazis en Pologne, en Ukraine et en Crimée, où on a tué des Juifs, des bolcheviques, des homosexuels et des Tziganes. Devenu un industriel spécialisé dans la production de dentelle dans le nord de la France, où il est entré illégalement à la fin de la guerre, il raconte son histoire sans mauvaise conscience, sans chercher à se justifier ou à rendre des comptes, en insistant sur l'aspect « ordinaire » des massacreurs et la « banalité » du mal qui a poussé des humains à en déshumaniser d'autres pour mieux les tuer.

Plus observateur qu'exécutant, Max nous explique l'évolution des méthodes utilisées sur le front de l'Est avant l'avènement des camps de concentration, tout en soulignant que certains officiers étaient plus que zélés et que d'autres tuaient avec réticence, mais suivaient quand même les ordres. Max est un nazi convaincu qui épouse l'idéologie de la « pureté du sang » et la nécessité historique d'éliminer les Juifs, jugés comme faisant partie du faux peuple élu. Mais il n'est pas un nazi ordinaire : il est homosexuel, il éprouve des sentiments incestueux à l'égard de sa soeur jumelle depuis sa jeunesse et il est cultivé, locuteur de plusieurs langues (allemand, français, grec et latin) et amateur d'oeuvres littéraires classiques.

Après une description hallucinante de la bataille de Stalingrad, où ses supérieurs ont envoyé Max en partie pour le punir d'avoir critiqué certains dirigeants nazis en Crimée, notre « héros » revient en Allemagne, où on l'affecte à des tâches administratives liées aux prisonniers des camps de concentration. Son travail consiste à améliorer l'efficacité de la gestion productive du « réservoir humain » que constituent les prisonniers en majorité juifs. Max nous redonne dans le détail le contenu de réunions au cours desquelles on discute de la quantité de nourriture qu'il faut donner aux diverses catégories de prisonniers pour qu'ils survivent le plus longtemps possible. Les femmes, les vieillards et les enfants sont tués en premier, car ces gens n'ont aucune valeur productive. Les prisonniers qui peuvent travailler dans les usines de production de guerre sont un peu mieux nourris. Les nazis étaient des maniaques de la paperasse. Ils ont tout noté.

Le roman contient des descriptions cinématographiques de Stalingrad en hiver, de la Crimée, du Caucase, de l'Ukraine et des derniers mois de la guerre à Berlin. Il nous présente aussi une gamme de personnages historiques du régime hitlérien, du ministre de l'Intérieur Himmler à Eichmann, aiguilleur des transports de prisonniers juifs, et à Hitler lui-même, que Max rencontre au cours des derniers jours de la guerre dans son bunker. On trouve également des discussions philosophiques sur les langues et les entourloupettes scientifiques utilisées par les savants du régime nazi pour justifier l'infériorité des autres peuples.

Malgré une lecture parfois difficile en raison de la présence de nombreux acronymes et titres militaires et de certains paragraphes de quelques pages, *Les Bienveillantes* est un roman fascinant qui présente la problématique du mal et du bien, de la conscience et de l'inconscience, de la pureté idéologique et de la réalité crasse et boueuse.

D'origine américaine, Jonathan Littell a écrit en français un roman qui reflète peut-être les préoccupations qu'il a cultivées dans son travail pour des organismes humanitaires en Bosnie et en Tchétchénie. Les Français ont reconnu l'importance de cette oeuvre, qui remet aussi en question leur attitude pendant la guerre, en la couronnant du prix Goncourt. Couronnez-la à votre tour de votre lecture.

(1) Des films sérieux comme la paire de drames de Clint Eastwood au sujet d'Iwo Jima ou des comédies comme *The Producers* de Mel Brooks.

(2) Il a publié un roman de science-fiction « cyberpunk », *Bad Voltage*, en 1989 et un essai sur les services secrets de la Fédération de Russie entre 1991 et 2005 en 2005.



Une journée dans

Textes et photos : G

Des pêcheurs s'affairent autour d'un Bombardier 1952. Nous sommes à Saint-Laurent. Il est 6 h 45 le matin. Du bois doit être coupé, le lunch, préparé, et l'équipement, paré. Après avoir rempli le vieux moteur d'essence, l'équipage est prêt à aller chercher ses proies : les perchaudes du Lac Manitoba. Portrait d'une journée de pêche en compagnie d'Antoine et Audie Carrière.



Première étape, avant même le lever du soleil : retrouver les rets laissés sur le lac. « Même sans boussole, nous retrouvons notre chemin, affirme Antoine Carrière. La boussole, elle est dans notre tête! » Aujourd'hui, les Bombardiers sont de plus équipés de GPS et de cellulaires. Une avancée technologique qui favorise la pêche commerciale.





Nous voici sur place. Il faut maintenant percer le trou! Il faut pelleter la neige pour s'assurer que les filets glisse sur la glace sans se déchirer. Expérimentés, les deux frères pêchent sur le lac Manitoba depuis toujours. « J'ai commencé à pêcher tout de suite après qu'on m'ait enlevé ma dernière couche », lance Audie Carrière (à droite sur la photo). « Et moi, après mes premiers pas », affirme Antoine.



La pêche est bonne. Les bacs se remplissent de perchaudes. En décrochant les poissons des filets, Antoine explique comment il a presque réussi à capturer le Manipogo. « Il était trop gros pour passer dans le trou », lance-t-il, avec un clin d'œil. Après une minute d'hésitation, il poursuit, taquin : « Il y a deux sortes de monde qu'il ne faut pas croire lorsqu'il te raconte une histoire. Les pêcheurs... et les journalistes! »



Quelques dorés sont capturés. Les pêcheurs les vident sur le plancher du Bombardier. La règle d'or de la prise du doré en saison de la perchaude : « Pas plus de 10 % de ce poisson dans les prises des rets, signale Audie. Sinon, il faut changer le filet d'endroit. »





Les rets mesurent 85 verges de long, soit un peu moins que la longueur d'un terrain de football. Pour la pêche à la perchaude, il y a 24 mailles de large (environ 1 m). Des flotteurs et des plombs installés aux extrémités permettent aux filets de rester au fond du lac. La largeur des rets varie selon les espèces pêchées. Lorsque tous les rets sont retirés de l'eau, il faut tirer une corde attachée au filet, passant sous la glace et ressortant à un autre trou à 85 verges de là. Un travail forçant pour les gens inexpérimentés. « Il faut commencer lentement, estime Audie. Sinon, c'est trop difficile de tirer le câble sur une distance de 85 verges. »



la vie d'un pêcheur

uillaume DANDURAND



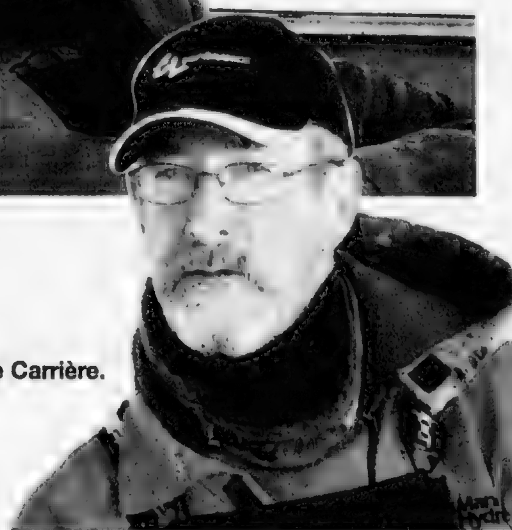
Le feu crépitant dans le foyer, le vieux Bombardier revient en vrombissant à la maison. L'odeur du poisson est saisissante. Après une journée complète sur le lac, la chaleur du feu, l'odeur du poisson et les vibrations du moteur alourdissent les paupières! Et pour un pêcheur inexpérimenté, s'endormir aux côtés des prises de la journée est monnaie courante…



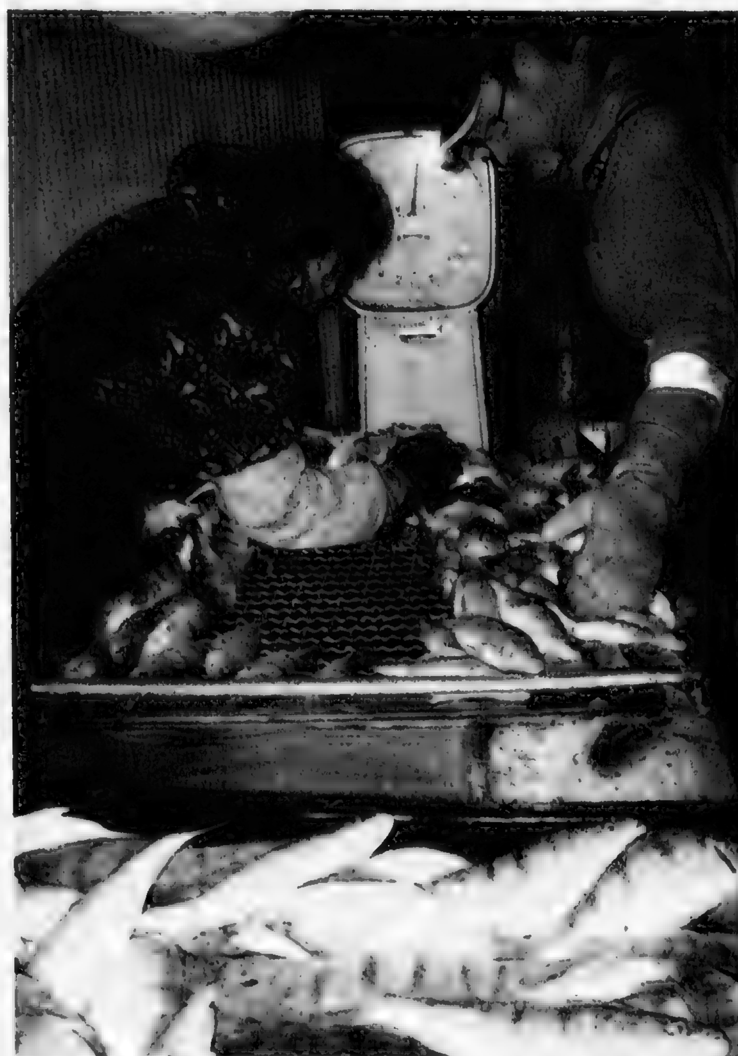
Une des étapes importantes de la pêche commerciale en hiver est d'installer les rets. Après avoir percé le trou, un instrument de bois rattaché à une corde rampe sous la glace. Au bout de 85 verges, en donnant de petits coups sur le câble, l'instrument produit de petits sons secs qui permettent de le localiser au-dessus du lac. Un autre trou est alors percé. Le pêcheur doit ensuite attacher le filet à l'autre extrémité du câble et tirer, afin d'étendre les rets au fond du lac, profond d'environ six mètres. « Nous ne gardons les rets au même endroit que pour deux pêches, révèle Antoine. Le poisson suit la nourriture et se déplace dans le lac. » Les pêcheurs reviennent à leurs rets environ trois jours après les avoir installés.



Audie Carrière.



Antoine Carrière.



Au retour, il faut peser les prises. Ce jour-là, Antoine et Audie Carrière ont ramené 175 kg de perchaudes. « C'est une journée normale, estime Antoine. Depuis le début de la saison, le 15 janvier, c'est en moyenne cette quantité de poissons que nous ramenons à la pesée. » À noter, le poids d'une perchaude varie de 50 à 200 g.

HOCKEY

Au centre de l'action

Joueur de hockey habile, David Toews se prépare à suivre le parcours de son grand frère Jonathan. Les deux frères pourraient bientôt faire partie de la même équipe. Portrait d'un athlète en devenir.

Daniel BAHUAUD

David Toews est confiant. Le centre de l'équipe de l'école préparatoire Shattuck-St-Mary's de Faribault, au Minnesota, compte bien remporter le championnat américain de la ligue de hockey AAA.

Le championnat aura lieu en mars. Entre-temps, David Toews et ses coéquipiers devront continuer à remporter les matchs à leur rythme actuel. Une performance qui, il faut le dire, est plus qu'encourageante. Des 25 parties disputées depuis le début de la saison, l'équipe n'en a perdu que cinq.

« Nous avons de très bonnes chances de remporter la coupe, déclare le natif de Saint-Boniface. Les seules grandes difficultés que nous avons connues ont eu lieu récemment à Grand Forks, lors du tournoi de hockey nord-américain Little Caesar's. C'était même un peu décevant, car nous étions "l'équipe à battre". Mais nous avons perdu trois parties. Nous n'arrivions tout simplement pas à compter, malgré la quantité de lancers au but. Lors de notre premier match contre l'équipe manitobaine, nous avons fait 55 lancers au but, tandis que nos adversaires n'en ont qu que 17. On jouait bien. Pourtant, ils nous ont battus, avec un pointage de deux à un. Leur gardien de but est excellent. »

L'athlète estime cependant que de tels contretemps sont bénéfiques. « On a reçu une bonne dose d'humilité, déclare-t-il. Ce qui n'est pas mauvais en soi. Au contraire, comme équipe, nous en avons profité pour analyser notre jeu et travailler nos faiblesses. Peut-être étions-nous trop confiants. Mieux vaut apprendre cette leçon maintenant, et non pas lors du championnat national. »

Quant à son avenir individuel, David Toews a récemment rencontré les entraîneurs du Fighting Sioux de l'Université du Dakota du Nord, afin d'explorer la possibilité de faire partie de l'équipe tout en poursuivant ses études postsecondaires.

« Mes chances sont bonnes, souligne-t-il. Mais je n'aurai une réponse qu'en début de mars. Ce serait bien de pouvoir jouer avec mon frère Jonathan, même si ce n'était que pour une courte période. Entre-temps, je me tiens très occupé. Je tiens à mes études scolaires et je travaille fort dans la salle de classe. »

Et sur la patinoire. « C'est vrai, conclut-il. Si ce n'est pas l'école, c'est le hockey! »



Photo : Gracieuseté Andrée Gilbert

David Toews.

Victoire pour les Albertains



photo : Daniel Bahuaud

Les Albertains ont dominé la finale du Championnat classique de curling BDO, le 28 janvier au Centre MTS de Winnipeg. Au cours d'une partie serrée, l'équipe de Kevin Martin, qui tirait de l'arrière, a réussi à saisir l'avantage dans la sixième manche. Résultat : un pointage final de sept à quatre et une victoire contre l'équipe de Randy Ferbey. Près de 6 000 spectateurs ont assisté au match. Durant les cinq jours de la compétition internationale, plus de 39 000 passionnés se sont rendus au Centre MTS. « Winnipeg est le Yankee Stadium du curling », a déclaré avec fierté le directeur de l'événement, Paul Boutilier. Pas étonnant que Winnipeg soit en lice pour être ville hôte du Championnat des joueurs en 2009. Sur la photo, Scott Pfeifer et David Nedohin de l'équipe Ferbey, lors d'un entraînement.

Le Club de **Bicolo**

Le festival international de films pour enfants de tous âges
Freeze Frame

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Un film ne se fait pas tout seul! Il faut toute une équipe de production et chacun a un rôle important à jouer. En voici quelques exemples :

Trace une ligne entre la description et l'image.

1. Le (la) producteur(trice) trouve le financement et est responsable de toute la production du film.



2. Le (la) compositeur(trice) crée la musique originale du film.



3. Le (la) narrateur(trice) crée la voix qui raconte l'histoire, surtout dans les documentaires.



4. Le (la) costumier(ère) est responsable de la création et de la conception des costumes.



5. Le(la) directeur(trice) de la photographie est responsable de la conception visuelle du film (la lumière, la composition de l'image et des mouvements de caméra) et travaille de près avec le (la) réalisateur(trice).



6. L'acteur(trice) joue divers rôles et porte différents costumes.



HÉROS OU CÉLÉBRITÉ?

Peux-tu les différencier? (Cochez la bonne boîte).

	HÉROS	CÉLÉBRITÉ
Britney Spears		
Céline Dion		
Jacques Villeneuve		
Mère Teresa		
Prince William		
José Théodore		
Maurice Richard		
Michael Jordan		
Louis Riel		
Martin Luther King		

Un héros, c'est...

____

Une célébrité, c'est...

____

POUR LES PROFESSEURS!

Vous voulez impliquer vos élèves dans des activités enrichissantes et stimulantes?

La 11e édition du festival international de films pour enfants de tous âges : Freeze Frame se déroule du 18 au 26 mars 2007 à la Place Portage.

Notre programme scolaire **en français** offre encore cette année toute une gamme d'ateliers tels que l'animation et la production vidéo entre autres. Les projections de films de partout dans le monde sont offertes seules ou comme activité qui accompagne un atelier.

Pour tous les détails du programme, surveillez l'arrivée de notre dépliant qui est posté à toutes les écoles de la province, à la fin janvier, ou visitez notre site Web à **www.freezeframeonline.org**

La date limite pour l'inscription aux activités du festival est **le 9 mars 2007.**

CONCOURS JURY DES JEUNES

Vous adorez le cinéma?
Vous avez entre 9 et 14 ans?

Eh bien, dites-nous en moins de 250 mots ce que vous avez pensé d'un film qui vous a touché, passionné ou même choqué. Envoyez-nous votre critique et le formulaire d'inscription et courez la chance d'être sélectionné(e) pour le **Jury des jeunes Freeze Frame 2007!**

Prénom : ______________________

Nom : ______________________ Âge : ________

Adresse : ______________________

Téléphone : ____________ Courriel : ____________

École : ______________________ Niveau : ______

Enseignant(e) : ______________________

Le formulaire de participation au Jury des jeunes et votre critique doivent être postés au **plus tard le vendredi 16 février 2007** par courrier, télécopieur ou courriel au :

Concours Jury des jeunes de Freeze Frame
70, rue Arthur, bureau 465
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1G7
Courriel : info@freezeframeonline.org
Télécopieur : (204) 957-5437
Téléphone : (204) 943-5341
Sans frais : 1 866 543-3378
Visitez notre site Web à : www.freezeframeonline.org

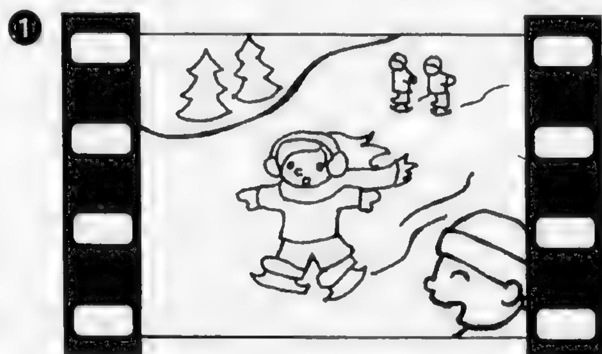
Le Jury des jeunes visionnera tous les films en compétition au **Festival international de films pour enfants de tous âges : Freeze Frame** du 18 au 26 mars 2007.

Le jury va choisir les films gagnants pour le Prix de l'Office national du film pour le meilleur court-métrage d'animation et le Prix du Jury des jeunes pour le meilleur long-métrage.

Du 18 au 26 mars 2007

Le festival international de films pour enfants de tous âges
Freeze Frame

PLAN DE CAMÉRA

❶


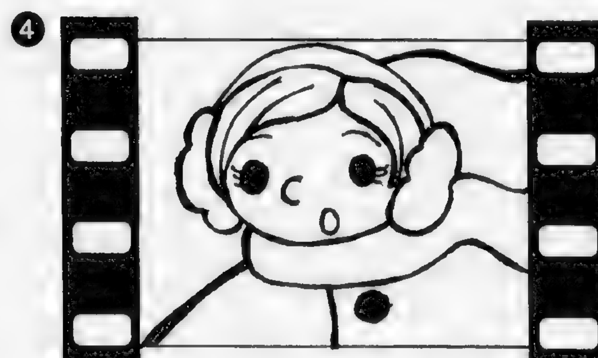
Dans le **plan d'ensemble**, on voit le personnage et le décor ou l'environnement en général.

❷


Dans le **plan moyen**, on voit le personnage de la tête au pied.

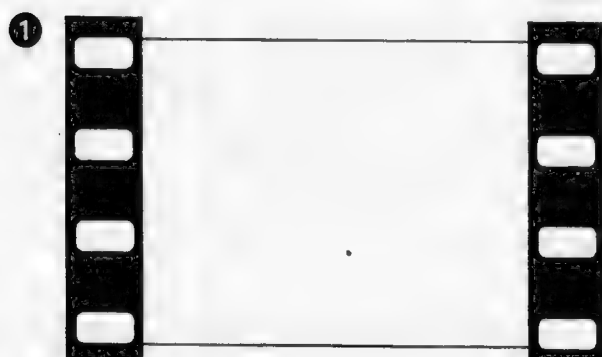
❸


Le **plan rapproché** montre le personnage de la tête à la taille. On voit des détails sur le personnage.

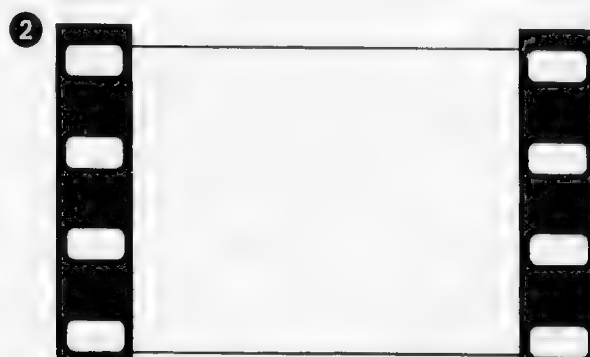
❹


Dans le **gros plan**, on voit le personnage des épaules à la tête et les détails et les expressions du visage.

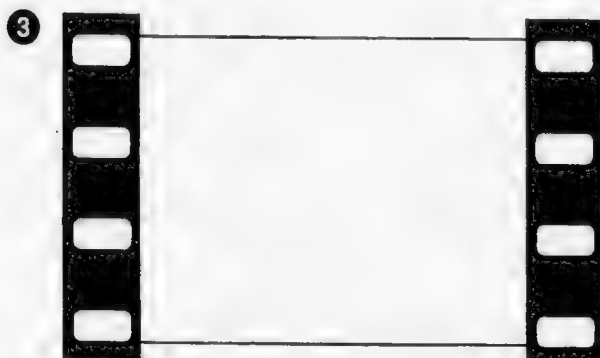
Action! Dessine un plan de caméra dans chaque bout de pellicule, selon les indications. Le titre de ton film : ***Le dinosaure***.

❶


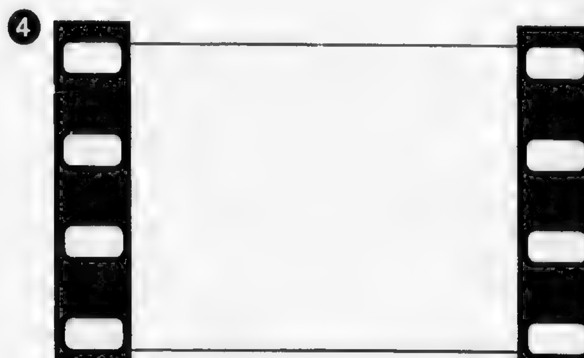
Le **plan d'ensemble** situe le dinosaure dans son environnement.

❷


Le **plan moyen** permet de voir le dinosaure de la tête aux pieds, ce qui remplit presque tout le cadre.

❸


Le **gros plan** montre la tête du dinosaure en détails rapprochés et son expression.

❹


Le **plan rapproché** permet de voir le dinosaure de la taille à la tête, et on voit plus de détails sur son corps.

École communautaire Gilbert-Rosset

Vive la neige!



photo: Daniel Bahuaud

Une des sculptures de neige créées par les élèves de l'École Gilbert-Rosset. Sur la photo, Sylvain Martel (12e année) pose avec Ludovic Moreau-Quevillon (11e année) et Christopher Audet (11e année), qui est debout. Absent de la photo, leur coéquipier Matthew Sygoniec (12e année).

Daniel BAHUAUD
SAINT-CLAUDE

Les 18 et 19 janvier, les 60 élèves de l'École communautaire Gilbert-Rosset ont bravé le froid pour élaborer 16 jolies sculptures de neige.

L'activité en plein air, organisée avec le concours du Comité culturel de Saint-Claude, était accompagnée d'une dérouine. Petits et grands ont donc pu participer aux concours de la jambette, du poignet et de tir à la corde.

Le tout en guise de préparation au Festival du Voyageur, car toute l'école se rendra à Saint-Boniface, le 14 février, pour festoyer avec les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine.

Pour certains élèves, la création de sculptures a servi de prétexte pour vanter les atouts de Saint-Claude et de la région. À titre d'exemple, quatre élèves des 11e et 12e années ont façonné une énorme vache. « Il y a beaucoup d'élevage et de production laitière chez nous, a souligné un des élèves du groupe, Sylvain Martel. On est fiers de ça! »

École La Source

Le progrès des petits pieds



Photo: Gracieuseté École La Source

Jour de fête à l'École La Source. Le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Gérard Auger, félicite un élève de l'École La Source pour sa participation au projet Traversée du Canada.

Daniel BAHUAUD
BASE MILITAIRE DE SHILO

Si vous roulez sur la transcanadienne près de Richer, gardez les yeux ouverts. Il se peut que vous aperceviez quelque 40 jeunes de l'École La Source, qui déambulent tranquillement, mais inlassablement le long de la route en direction de Kenora, en plein milieu d'une traversée à pied du Canada.

Au fait, ces jeunes, vous ne les verrez pas le long de l'autoroute. Ils sont toujours à Shilo, n'ayant jamais quitté la base. Cela ne les aura pas empêchés de faire des milliers de tours de la cour d'école, pour parcourir 2 575 km, soit l'équivalent d'un voyage de Vancouver à Richer.

Et pour marquer le fait qu'ils ont dépassé Shilo, et même Winnipeg, les jeunes ont fêté, le 25 janvier, ce bel accomplissement. Plus de 40 parents et invités spéciaux ont convergé vers l'école, pour féliciter les élèves et les encourager de continuer. Le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Gérard Auger, était présent, ainsi que la présidente des Éducatrices et éducateurs franco-manitobains, Suzanne Jolicoeur, et le député provincial de Brandon-East, Drew Caldwell. Se joignant à cette délégation étaient le Major Laroque et l'Adjudant maître Shepper, représentant la base militaire de Shilo.

« Nous sommes fiers des élèves, déclare la coordonnatrice du projet, Isabelle Vauzelle. Et pour souligner concrètement cette fierté, chaque jeune a reçu un sac surprise, rempli de toutes sortes de gadgets amusants, fournis par l'école, le comité de parents et des commanditaires du projet. » Bravo à tous!

À noter

CONGÉS POUR LES ÉLÈVES

2 février • Journée de perfectionnement professionnel pour les enseignants. Congé pour les élèves.

ACTIVITÉS SCOLAIRES

5 février • Début du deuxième semestre.

15 février • Les finissants du Collège régional Gabrielle-Roy vous invitent à leur déjeuner aux crêpes. Dégustez les meilleures crêpes et saucisses du Sud-Est et tapez du pied avec la troupe jeunesse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. 7 h au Collège régional Gabrielle-Roy. Renseignements : 878-2147 (Monique Guénette).

PETITE ENFANCE

Les évaluations des élèves en maternelle pour le projet d'enquête *Comprendre la petite enfance* ont présentement lieu dans les écoles de la DSFM.

1er février • Gabrielle-Roy, Lacerte, Précieux-Sang et Taché.

5 février • Lacerte, Précieux-Sang et Réal-Bérard.

6 et 7 février • Lacerte, Noël-Ritchot, Précieux-Sang et Réal-Bérard.

8 février • Précieux-Sang.

3 février • Forum provincial sur la petite enfance.

COMMISSION SCOLAIRE

31 janvier • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine à Lorette.

28 février • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine à Précieux-Sang.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

Chaque semaine, toutes les familles qui ont un enfant dans une école de la DSFM reçoivent un exemplaire de *La Liberté* par la poste. (Les listes de noms nous sont communiquées par les écoles.)

Ce projet est possible grâce à l'appui des organisations qui se sont associées à *La Liberté*.












■ COLLÈGE LOUIS-RIEL

Un air de confiance



Photo : Gracieuseté Armand Sylvestre

Stéphane Delaine, un jeune fier de son coup. Et avec raison!

Daniel BAHUAD
SOUTHDALE

Stéphane Delaine est un gars heureux. L'élève de la 11e année inscrit au programme alternatif du Collège Louis-Riel a reçu, quelques jours avant Noël, le prix du meilleur employé de l'année au rayon saisonnier du magasin Canadian Tire, situé sur l'avenue Fermor à Southdale.

« C'est incroyable, lance l'adolescent de 17 ans. On m'a donné ma plaque lors du party de Noël du magasin, et je ne m'en attendais pas du tout. J'étais pas mal content. »

L'enthousiasme de Stéphane Delaine pour son emploi est palpable. Il travaille à titre d'employé rémunéré depuis mai 2005. Avant ça, il y était dans le cadre du cours d'adaptation au travail, une formation permettant aux élèves du programme alternatif d'acquérir de l'expérience sur le terrain, dans le milieu du travail.

« J'adore ça, déclare Stéphane Delaine. Parfois il faut faire du travail physique, en remplissant les étagères du magasin, ou encore en remplaçant complètement la marchandise, comme on le fait en ce moment. On remplace les articles de Noël par ceux du printemps. Ces temps-ci, je charrie le nouveau stock du grand dépôt.

« J'aime aider les clients à trouver ce qu'ils cherchent, poursuit l'adolescent. Et je m'entends bien avec eux. C'est une des choses qu'on a mentionnées en me donnant mon prix. C'est encourageant. J'ai demandé à un des profs du programme alternatif, Armand Sylvestre, d'arranger une rencontre avec les gérants du magasin, pour qu'on discute de la possibilité que je devienne un superviseur. Monter de grade, ça demandera du travail. Il faudra que je travaille plus souvent au service à la clientèle, et que je passe plus de temps à la caisse. Mais c'est faisable. Je suis confiant. »

Armand Sylvestre est du même avis. « Stéphane a fait des progrès énormes depuis qu'il est chez Canadian Tire, déclare l'enseignant. On sent son *focus*, sa confiance. C'est un jeune qui a éprouvé des difficultés d'apprentissage dans la salle de classe, mais qui découvre ses forces. Comme nous tous, il a des domaines où il excelle. Dès son arrivée au magasin, les gérants m'ont indiqué qu'il faisait preuve d'entregent. Et tous sont impressionnés par son éthique du travail. Stéphane ne flâne pas! »

L'élève se garde également plusieurs options postsecondaires. En plus de vouloir persévérer chez Canadian Tire, il songe à s'inscrire au cours de garagiste au Collège technique de Winnipeg. « Réparer les moteurs diesel et faire du débosselage, ça aussi, ça m'intéresse! », conclut-il.

■ COLLÈGE RÉGIONAL NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le retour de Méo



photo: Daniel Bahuaud

Méo Labossière : « Je ne sais pas si je voudrais être prof, mais je leur lève mon chapeau! »

Daniel BAHUAUD
NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Lorsqu'il était élève au Collège régional Notre-Dame-de-Lourdes (CRNDL), il y a quelques années à peine, Méo Labossière aurait été surpris si on lui avait indiqué qu'il reviendrait l'école... à titre de membre du personnel! Mais le voilà en effet gestionnaire des Créations Tech, l'entreprise et centre de ressources en informatique du CRNDL.

«Ça fait bizarre un peu, confie avec humour le jeune de 20 ans. Je ne m'y attendais pas du tout. Le printemps dernier, je complétais un stage aux bureaux du Conseil du village, la dernière étape d'une formation en informatique que je finissais au Collège universitaire de Saint-Boniface. C'est alors qu'on m'a annoncé que Nicole Bazin, la gestionnaire des Créations Tech, devait partir en congé de maternité plus tôt que prévu. On avait besoin de quelqu'un, et vite! On a pensé à moi. »

Ça se comprend. Élève, Méo Labossière a passé trois années actives au centre d'informatique. En 12e année, il était même président des Créations Tech, étant responsable d'organiser l'annuaire. Cette même année, il a fait la mise en page du livre du centenaire de la famille Grenier.

Malgré cette familiarité avec les activités de l'entreprise, le résidant de Saint-Léon souligne qu'il a plusieurs nouveaux défis à relever. « La tenue des finances était plutôt intimidante, indique-t-il. C'était du nouveau. Je dois aussi rencontrer les clients, recevoir leurs commandes et effectuer la vérification des projets en branle. Où sommes-nous rendus avec telle ou telle commande? Seront-elles prêtes à temps? Les Créations Tech, c'est un projet scolaire. Mais c'est aussi une entreprise légitime qui a pris pas mal d'ampleur dans la région. Nous offrons un service bilingue à bon marché. Et les gens nous apprécient. Cette année, nous avons même reçu une commande d'Edmonton!

« Et puis il y a les élèves, poursuit-il. Je les rencontre pour coordonner la production de l'annuaire de l'école, et je leur fournis également de l'aide avec les logiciels comme Photoshop et Adobe. Étant jeune, je croyais que ce serait un élément facile de mon travail. Mais non. Aider, fournir des renseignements, coordonner le travail, "organiser" les jeunes, c'est loin d'être facile ou évident. Je ne sais pas si je voudrais être prof, mais je leur lève mon chapeau! »

Méo Labossière sera au boulot pendant encore quelques mois, jusqu'au retour de Nicole Bazin. « J'apprécie la confiance que l'école a en moi, déclare-t-il. C'est une expérience inoubliable. »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bauhaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Télé-horaire de la semaine du 5 au 11 février 2007

Le Jour du Seigneur : le dimanche 11 février à 10 h à la SRC

Messe célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle de Sainte-Foy par Jacques Vézina, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Le Téléjournal/ Matin		Ma vie en mains		Droit au coeur		Ricardo	Coeur de l'actualité	Téléjournal /Midi	Coeur de l'actualité	Variées	L Ma 5 sur 5	LMaMeJV La firme de Boston/MaMe La firme		4 et demi...		La fosse aux lionnes	
RDI	RDI en direct						Téléjournal /Midi	RDI en direct										:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Toute une histoire		Variées	Variées	Variées		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Chiffres et lettres	Tout le monde	:15 La cible	
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Info-publicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 5 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "L'autre"	Union fait la force	Téléjou-rnal	Zig Zag	Virginie	Rumeurs	Chien noir "Collection de problèmes"		Les invincibles		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tous à la brocante!	Infrarouge		Infrarouge "Alzheimer, jusqu'au bout de la vie"		Le Cri			TV5 le journal	Nikan	Questions à la une		Vivement dimanche! "Michel Delpech"			Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Le coeur a ses...	Laura Cadieux	Annie et ses hommes		Nos étés "Été 1930"		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Mardi 6 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "Raisinball"	Union fait la force	Téléjournal	L'Accent	Virginie	La Facture	Providence		Les Bougon	Les Bougon	Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						D.	TV5 le journal	L'envers du décor	Infrarouge		Infrarouge "Alzheimer, jusqu'au bout de la vie"		Complément d'enquête	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	La fièvre du mardi soir		Histoires de filles	KM/H	La promesse		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Mercredi 7 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Téléjournal	Téléjournal Magazine	Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Enjeux "Soignés ailleurs"		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Rep. "Le jour où j'ai failli aller au ciel"		Le Téléjournal		La Facture	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Rep. "Le jour où j'ai failli aller au ciel"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Viva Américas	La carte aux trésors La situation géographique de la Lozère lui confère des influences multiples.				David Nolande "Chiens méchants"		Écrans du monde	TV5 le journal	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.					
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Poule aux oeufs d'or	Les poupées russes		Le banquier		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Jeudi 8 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Téléjournal	Oniva	Virginie	Les étoiles filantes	Les missions de Patrice		La job	Minuit, le soir	Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		L'Épicerie	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	"Le lait de la tendresse humaine"('01) Patrick Bruel.			:35 Le Puits	Envoyé spécial			Bien ou mal?	TV5 le journal	Temps présent		La carte aux trésors La situation géographique de la Lozère lui confère des influences multiples.				À travers la pierre
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Drôles de vidéos	Star système	Le banquier		Taxi 0-22	Caméra café	Le TVA 22 Heures		Le cercle	"La Vengeance"('98) Eddie Cibrian, Chuck Norris.				Infopublicité		

Vendredi 9 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Ma vie de star	Union fait la force	Téléjournal	À la carte	Prochaine sortie		L'heure de gloire		Zone libre enquêtes "Le fugitif américain"		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages 2/3		Le Téléjournal		Rendez-vous	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 2/3	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Village en vue	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				Les ailes de la nature "Le printemps et l'été"		Littoral	TV5 le journal	Par ici la vie	David Nolande "Chiens méchants"		Viva Américas	Télé-tourisme	"Granny Boom"('05) Fanny Cottençon.	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Juste pour rire		Le TVA 22 Heures		Le cercle	"Procès devant jury"('94) Armand Assante, Joanne Whalley.				:45 Infopublicité		

Samedi 10 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Les Calinours	101 Dalmatien	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Shaolin Wuzang	La légende de Tarzan	Spider-Man	Oniva	Téléjournal /Midi	Art Circuit	L'Accent	Carnets sauvages	Ça vaut le détour!		Lili	Sch-troumpfs	Lassie	Ooops!
RDI	5h00 RDI en direct		Le journal RDI	L'Épicerie	Le journal RDI	Rendez-vous	Téléjournal /Midi	Zones de guerre	Le journal RDI	Vivre ici	Le journal RDI	Art Circuit	Le journal RDI	Zones de guerre	Le journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	La Facture
TV5	Génies en herbe	Coeur océan /:55 Coeur océan		Sud, côté court	:05 Soccer Championnat de France Équipes à communiquer FFF				L'invité/:15 Afrique	Thalassa				Journal Suisse	La carte aux trésors La situation géographique de la Lozère lui confère des influences multiples.			
TVA	5h30 Salut, bonjour!		Anges de la réno "La famille Harris"		P.-dessus marché	Quoi Bugs?	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	Boxe Demers vs. Naugler Série Budweiser			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/ marge	5 sur 5	Téléjournal	La Fureur		Infoman	Dre Grey, leçons "Chacun ses secrets"		Dre Grey "Surveillance rapprochée"		Téléjournal	FranCoeur	L'aîné des Ferchaux 2/2				:10 Solstrom "Vent athlétique"	
RDI	La Semaine verte		Le Monde	5 sur 5	Enjeux		Téléjournal	109 "Au diable vert!"	Zone libre documentaires		Téléjournal	La Facture	Le journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Téléjournal	La Facture
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Par ici la vie	Tenue de soirée "Bordeaux" Invité(es): Nicolas Canteloup, Gérard Jugnot, Nolwenn Leroy, Gerard Jugnot					L'envers du décor	Village en vue	TV5 le journal	"Le lait de la tendresse humaine"('01) Patrick Bruel.			:10 Le Puits	Le Cri		
TVA	Le TVA 18 Heures	"Défi bleu"('02) Michelle Rodriguez, Kate Bosworth.				:45 "Le Roi Scorpion"('02) Steven Brand, The Rock.				:45 Le TVA réseau	:15 Boxe Demers vs. Naugler Série Budweiser				:15 Infopublicité			

Dimanche 11 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	D.Raconte../:15Bali	Poison-rouge	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal /Midi	La Semaine verte		Second Regard	Croisée chemins	Canada en amour	109 "Au diable vert!"	"Georges de la jungle"('97) Leslie Mann, Brendan Fraser.		
RDI	5h00 RDI en direct		Le journal RDI	Vivre ici	Le journal RDI	109 "Au diable vert!"	Téléjournal /Midi	Zones de guerre	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	La Facture	Le journal RDI	Zones de guerre	Le journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Les grands duels du sport		Jour de foot		Kiosque		Le journal/ :15Invité	À vous de juger "Jean-Marie Le Pen et François Bayrou"						Journal Suisse	À communiquer		Escapade	30 millions d'amis
TVA	5h30 Salut, bonjour!		"John Denver: Une passion, une vie"('00) Kristin Davis, Chad Lowe.				Le TVA midi	Évangélis-ation 2000	Infopubli-cité	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"L'ours et l'enfant II"('03) Dean Cain, Reiley McClendon.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h30"Georges de la...	5 sur 5	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.				:15 Journal	:45 Prochaine sortie		:45 Seule diffusion	:10 "L'adversaire"('02) François Cluzet, Géraldine Pailhas.			
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le Monde	5 sur 5	Découverte		Le Téléjournal		Grands Reportages		Téléjournal	Second Regard	Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Téléjournal	Téléjournal
TV5	Tu m'étonnes	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! "Micheline Presle"			Le rouge et le noir... au service du blanc		D.	TV5 le journal	Écrans du monde	Kiosque		Tenue de soirée "Bordeaux" Invité(es): Gerard Jugnot, Nicolas Canteloup, Nolwenn Leroy			
TVA	Le TVA 18 Heures	On n'a pas toute la soirée			Anges de la réno "La famille Harrison"		Las Vegas "Pour une poignée de diamants"		Le TVA réseau	"L'avocat du diable"('97) Keanu Reeves, Al Pacino.						Évangélis-ation 2000	Infopublicité	

FÉVRIER 2007

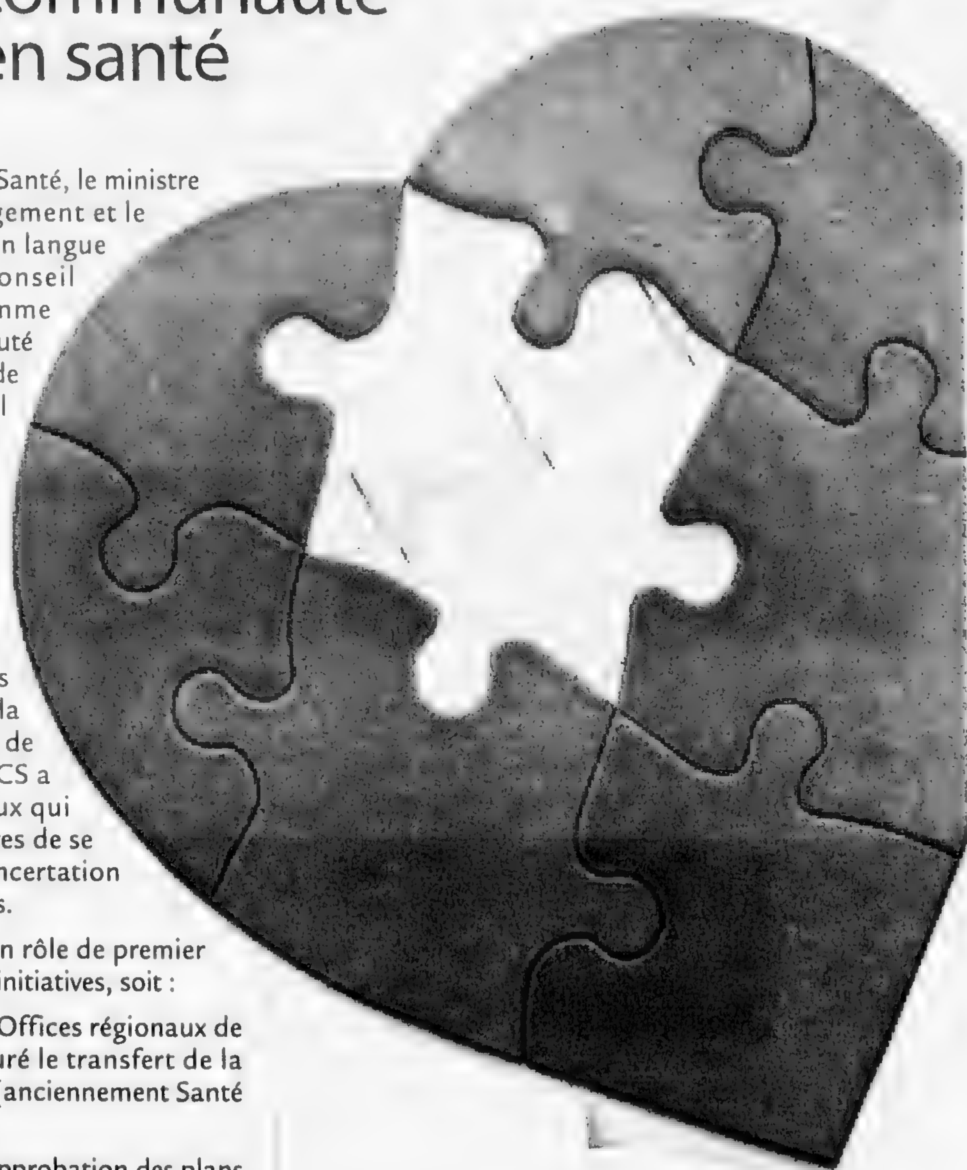
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

d'actions, UNE COMMUNAUTÉ

Afin de vous tenir informés des différents secteurs et clientèles touchés par le *Plan de développement global de la communauté francophone du Manitoba 2005-2009*, la SFM vous propose, à chaque mois, la chronique « Une communauté d'actions ». En vedette ce mois-ci : le secteur santé et services sociaux.



Conseil communauté en santé



Le 5 octobre 2004, le ministre de la Santé, le ministre des Services à la famille et du Logement et le ministre responsable des services en langue française ont désigné le Conseil Communauté en santé (CCS) comme porte-parole officiel de la communauté francophone en matière de santé et de services sociaux. Le mandat principal du CCS est de jouer un rôle de leadership et de concertation pour favoriser l'accès à des services de qualité en français en matière de santé et de services sociaux.

La composition du conseil d'administration inclut des représentants du gouvernement, des Offices régionaux de la santé et de la communauté francophone. En plus de son conseil d'administration, le CCS a créé deux autres forums principaux qui permettent aux différents partenaires de se concerter. Il s'agit des tables de concertation régionale et la table des gestionnaires.

Depuis sa création, le CCS a joué un rôle de premier plan dans la réalisation de plusieurs initiatives, soit :

- Signature d'une entente avec les Offices régionaux de la santé du Manitoba qui a assuré le transfert de la gérance du Centre de ressources (anciennement Santé en français) au CCS;
- Participation à l'élaboration et l'approbation des plans de services en français des Offices régionaux de la santé (ORS) du Centre et du Sud-Est;
- Révision des critères de traduction de documents provenant des différents prestataires de services sociaux et de santé;
- Création de centres d'accès à des services de santé primaires en français à Sainte-Agathe et à La Broquerie;
- Développement et implantation du réseau Télé-santé dans huit communautés francophones.

Grâce à son approche de collaboration et de partenariat avec les différents prestataires de services sociaux et de santé, le CCS est perçu comme un élément de solution aux défis que présent l'accès à des services en français.

Du nouveau à la SFM

- **Bonspiel de la francophonie :** les **16-17-18 mars** prochains. Inscrivez votre équipe avant le 9 mars. Soyez des nôtres!
- **Prix Riel :** La soirée des Prix Riel se tiendra le **9 mars** prochain au CCFM.

Si vous avez des commentaires, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Tél. : 233-4915 1 800 665-4443 (sans frais)
Courriel : sfm@sfm-mb.ca
Site Internet : www.sfm-mb.ca

On attend vos suggestions



photo : Daniel Bahuaud

Le comité de direction du centre de bien-être Lourdéon est à la recherche d'un nom pour le nouvel établissement de soins de santé. Un concours est lancé pour recueillir les suggestions. Les gens ont jusqu'au 14 février pour participer.

Quelques critères sont de mise. Le nom doit être relié au domaine de la santé et il doit être concis. Il n'a pas besoin d'avoir une connotation bilingue. « On aimerait avoir le plus grand éventail de noms possible, mentionne le président du comité de direction du centre de bien-être Lourdéon, Paul Cenerini. On minimise les critères pour ne pas restreindre les propositions. »

Le nom sera choisi par le comité dès le 19 février. Il pourra ainsi être ajouté au bâtiment, bien en vue pour l'ouverture officielle prévue au mois de juin. La construction du projet de 3,1 millions $ a débuté le 1er septembre et les travaux suivent l'échéancier.

Le nom de la personne qui aura soumis la proposition sera inscrit sur une plaque apposée au mur du centre. « Il n'y a pas de récompense monétaire, reconnaît Paul Cenerini. On est toujours en train de recueillir des dons, donc on n'est pas en mesure de payer pour un nom. »

Les activités de collecte de fonds reprendront en mars.

Religion

Mourir en famille

La Paroisse Cathédrale fait la promotion des cimetières catholiques. Pourquoi?

Daniel BAHUAUD

Chaque année, la paroisse Cathédrale préside à près de 100 enterrements. La moitié d'entre eux consiste en des inhumations traditionnelles, mais de plus en plus de fidèles choisissent l'incinération, une pratique acceptée par l'Église contemporaine. Confrontée à de tels changements de mœurs, la paroisse a cru bon de rappeler aux fidèles les pratiques préconisées par l'Église, tout en soulignant les avantages des cimetières catholiques.

Pour ce faire, elle distribue présentement *Une demeure chez nous*, un nouveau dépliant imprimé à 2 000 exemplaires inséré dans les bulletins paroissiaux. « Les pratiques funéraires ont évolué, souligne le curé de la paroisse, Édouard Bonin. Lorsque j'étais jeune prêtre, une incinération aurait été un scandale. L'Église estimait alors que la résurrection de la chair exigeait un corps. Depuis, elle s'est éloignée des interprétations aussi littérales. »

En revanche, cette souplesse ne s'étend pas à l'acceptation de toutes les pratiques contemporaines. « L'Église a toujours affirmé que le corps humain est un temple, rappelle Édouard Bonin. Il va de soi qu'on traite une dépouille, ou des cendres, avec beaucoup de respect. Ce sont là des objets sacrés.

« Puisque le croyant fait partie d'un corps encore plus grand, poursuit-il, celui de la communion des saints, l'Église estime que les restes devraient être déposés avec ceux d'autres fidèles, en terre consacrée. Le chrétien ne vit pas seul. Il est baptisé devant sa communauté. Il reçoit la communion en communion avec ses prochains. Il se marie dans l'Église. Pourquoi soudainement changer son fusil d'épaule lorsqu'il meurt? Pour le catholique, c'est un non-sens que d'éparpiller des cendres dans un endroit isolé, lors d'une petite cérémonie isolée de la communauté des croyants. »

Le directeur de la paroisse Cathédrale, Normand Touchette ajoute que l'inhumation dans un cimetière catholique a des retombées psychologiques positives. « Le cimetière donne aux gens dans le deuil un endroit à visiter, où on peut poser un geste concret, comme déposer des fleurs souligne-t-il. Et puis on peut se faire enterrer avec sa famille et ses ancêtres. Ceux dans le deuil apprécient la continuité avancée par le geste. Ils ont besoin de ça, à court et à long terme. »

Les avantages ne sont pas seulement psychologiques. L'Église étant motivée par de telles considérations, elle ne gère pas ses cimetières comme une entreprise. Résultat : les taux sont de beaucoup inférieurs à ceux des cimetières privés, et légèrement inférieurs à ceux des cimetières municipaux. Un lot traditionnel coûte 995 $. Celui pour les urnes simples est de 420 $, tandis que les lots pour urnes doubles coûtent 695 $. Les niches dans le Columbarium de la paroisse coûtent 1 595 $ (simples) et 1 695 $ (doubles).

« L'autre assurance, c'est de savoir que les restes y resteront, souligne Normand Touchette. Les cimetières de la paroisse sont des endroits historiques. On n'exhumera pas les corps pour vendre le terrain. C'est un élément à considérer. »

Mais l'essentiel, selon l'abbé Bonin, est de prendre conscience des choix offerts et d'agir. « Vous seriez surpris de voir combien de catholiques n'ont rien préparé, indique-t-il. Quand ils meurent, les survivants, croyant bien faire, prennent des décisions qui seraient contraires aux convictions religieuses du défunt. »

SAINT-LÉON

25 000 $ pour le centre d'interprétation

Le Centre d'interprétation de la salamandre peut maintenant développer son côté éducatif. Une subvention provinciale de 25 000 $ lui permet de passer à l'action.

Nathalie FORGUES

Le Centre d'interprétation de la salamandre vient de recevoir une subvention de 25 000 $ de la Province dans le cadre du Fonds d'innovations pour le développement durable (*Sustainable Development Innovations Fund*).

« On va pouvoir développer le côté éducatif, mentionne un membre du comité du Centre d'interprétation, Lucille Dufresne-Labossière. On va débuter la préparation de présentoirs interactifs. On a plusieurs petits projets entamés qu'on veut terminer. »

Les idées ne manquent pas pour développer l'attrait touristique de Saint-Léon. Avec le développement du parc éolien dans la région et l'accroissement de l'intérêt pour cet attrait, deux représentants du Centre d'interprétation de la salamandre ont visité le Wind Energy Interpretive Centre à North Cape, à l'Île-du-Prince-Édouard, en novembre dernier.

« Il y a un rapprochement entre les deux éléments, indique Lucille Dufresne-Labossière. La salamandre est un amphibien qui est un peu un thermomètre de l'écosystème. Quand la salamandre est en difficulté, c'est un signe qu'il y a quelque chose qui ne va pas très bien dans l'environnement. L'énergie éolienne est une énergie verte et renouvelable. Le lien, c'est que les deux sont écologiques. »

Leur visite leur a permis de recueillir des idées et des renseignements et établir des contacts pour le développement du centre à Saint-Léon. « On voulait voir comment ils avaient orchestré leur centre, indique Lucille Dufresne-Labossière. On voulait voir quels thèmes étaient abordés. Ce qui nous a impressionnés, c'est que le centre est autoguidé. Il est préparé pour permettre aux gens de le visiter à leur propre gré et sans guide. »



Photo : Gracieuseté Treherne Times

Le président du comité du Centre d'interprétation de la salamandre, Luc Labossière, reçoit 25 000 $ de la députée de Saint-Norbert, Marilyn Brick, et du ministre de la Conservation du Manitoba, Stan Struthers.

Une solution que les représentants ont appréciée puisqu'il est de plus en plus difficile de trouver des personnes pour offrir les tournées. « Le contact personnel est important et ça rend l'expérience plus riche, mais il faut vraiment considérer l'aspect autoguidé », reconnaît Lucille Dufresne-Labossière.

« On ne veut pas reproduire ce qu'on a vu, ajoute-t-elle. C'était pour s'inspirer et voir comment ils avaient interprété le sujet. Ça nous a donné des idées, mais on va le faire à notre façon et à notre échelle. »

Expertise recherchée

Le Centre est aussi à la recherche d'une personne pour développer la programmation. Le processus d'embauche est en cours. Le comité termine la rédaction de la description des tâches. « On cherche quelqu'un qui a des connaissances dans le développement d'un centre d'interprétation et dans l'élaboration de programmes », indique Lucille Dufresne-Labossière.

Oeuvrant avec des bénévoles, le comité veut avoir l'appui et l'expertise d'une personne dans le milieu permettant de développer de nouveaux aspects. « On veut développer une programmation scolaire pour que le Centre soit viable, dit Lucille Dufresne-Labossière. On n'a pas eu de réponse à nos demandes de financement pour cet aspect en particulier, mais on ne perd pas espoir. »

L'ouverture officielle du Centre est prévue pour le 1er juillet.

COLLECTIVITÉS

Données démographiques en ligne

Une base de données des collectivités en ligne permet de mieux comprendre la réalité démographique et économique des communautés canadiennes.

Nathalie FORGUES

Il est maintenant plus facile d'accéder aux données économiques et démographiques des communautés canadiennes. Une nouvelle base de données sur les collectivités (BDC) est disponible sur Internet, depuis novembre, à l'adresse www.cid-bdc.ca.

Elle vise, entre autres, à mesurer, évaluer et comparer le rendement des collectivités, déterminer les principaux aspects socio-économiques et les principales tendances, comparer et analyser l'information sur une période de temps et fournir l'information et les analyses essentielles à la planification du développement communautaire.

Plusieurs initiatives existaient déjà à l'échelle provinciale, mais aucune banque de données ne regroupait l'ensemble des renseignements au niveau national.

« Le problème qu'on avait, c'est que les données étaient présentées de façon abrégée sous certains indicateurs comme l'emploi, mentionne l'économiste principal du Secrétariat rural basé à Halifax, Richard Levesque. Les données étaient aussi complexes. On veut vraiment savoir ce qui se passe avec les collectivités, mais il y en a des milliers au Canada. Ça fait plusieurs analyses. »

L'idée a été abordée pour la première fois en 2003 lors de la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du développement rural à Kananaskis, en Alberta. « On a alors décidé de regarder la faisabilité d'une banque de données, explique Richard Levesque. Cependant, au lieu de regarder seulement la faisabilité, on l'a fait au complet. »

Les essais ont été complétés durant l'année 2005-2006 et le lancement officiel de la base de données a eu lieu le 2 novembre.

Les gens peuvent maintenant accéder à quelque 300 indicateurs qui fournissent des renseignements sur la population, l'âge des habitants, les revenus familiaux et individuels moyens, le taux d'emploi, le niveau d'éducation, la langue, la disponibilité des ressources et la diversification de l'économie de chaque collectivité.

Les données peuvent être consultées à divers niveaux, soit national, provincial et territorial, par régions économiques, divisions et subdivisions de recensement.

Les renseignements proviennent des recensements de Statistique Canada de 1996 et 2001. « Dans la prochaine année, on va mettre le site à jour, indique Richard Levesque. On va investir dans de nouvelles cartes parce que la géographie change à peu près à tous les recensements et on y retrouve moins de collectivités. On va demander à Statistique Canada de refaire les calculs pour 1996 et 2001 basés sur les nouvelles limites géographiques. On va aussi mettre à jour les indicateurs et les index. »

Jusqu'à présent, les gens ont bien répondu au nouvel outil d'information. Au mois de novembre, on a compté 1 670 visites, 109 000 clics, et 26 000 pages ont été consultées.

La base de données est surtout consultée par des groupes communautaires, des organismes communautaires privés et sans but lucratif, des décideurs du gouvernement, des entreprises, des chercheurs et des professionnels, des universités et des organismes de recherche.

« Pour des raisons que j'ignore, on a eu plusieurs visiteurs des États-Unis, mentionne Richard Levesque. Ils comptent pour près de la moitié des visiteurs de l'Amérique du Nord. C'est intéressant. Le reste provient de l'Europe de l'Ouest, soit de la France, de la Belgique, du Royaume-Uni et de la Suisse. Pour un site comme celui-là, il y a quand même plusieurs utilisateurs. »

L'outil de recherche est une initiative du Secrétariat rural, des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux et des collectivités.

Saint-Boniface

Pour bâtir une maison...

Le développement résidentiel, les immeubles surtout, prend de l'ampleur dans le Vieux Saint-Boniface, répondant aux besoins des jeunes et des gens d'âge d'or.

Daniel BAHUAUD

La construction résidentielle à Winnipeg a atteint son plus haut sommet des 18 dernières années, et Saint-Boniface ne fait pas exception à la tendance. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la métropole a vu 2 777 mises en chantier en 2006, une augmentation de 25 % par rapport à 2005 et un sommet qui n'a pas été égalé depuis 1988.

Cette bonne performance est en grande partie attribuable à l'élaboration de logements collectifs – les jumelés, les maisons en rangée et les immeubles, ces derniers étant l'option privilégiée par les développeurs du Vieux Saint-Boniface. Plusieurs projets verront le jour en 2007. L'ouverture du Manoir de la Cathédrale est prévue en mars et la construction d'au moins deux immeubles à condos est prévue pour le printemps et l'été.

La directrice générale du Manoir de la Cathédrale, Chantal Wiebe, estime qu'il était temps que les développeurs répondent au besoin du public. « À Saint-Boniface, la situation était pressante, déclare-t-elle. Il y a beaucoup d'anciens résidants du quartier qui cherchent à prendre leur retraite ici. Ils veulent un endroit paisible dans ce quartier paisible. »

Élaboré par le Groupe Caleb, de la Saskatchewan, le Manoir de la Cathédrale contient 142 appartements conçus pour des retraités chrétiens cherchant à mener une vie autonome dans le cadre d'une communauté accueillante. Le complexe comprend l'ancien édifice de l'Académie Saint-Joseph. Il a été construit au coût de 20 millions $. En plus des appartements, il comprend des salles communes, un bistro, une cafétéria et une chapelle.



photo : Daniel Bahuaud

La directrice Chantal Wiebe et la responsable du marketing, Joëlle Sylvestre, dans un des nouveaux appartements du Manoir de la Cathédrale.

« Plusieurs de nos futurs résidants sont des anciennes de l'Académie Saint-Joseph, souligne Chantal Wiebe. Elles sont heureuses que nous ayons conservé plusieurs éléments architecturaux de l'édifice original, comme le grand escalier et les colonnes de la chapelle. »

Pour répondre aux besoins des couples de 35 à 55 ans qui cherchent un endroit tranquille dans le Vieux Saint-Boniface, les développeurs ont conçu la Place Georges-Forest. Cet immeuble à condos de 36 appartements coûtera environ 10 millions $. « Nous avons déjà vendu 15 unités, souligne le développeur, Georges Bohémier. D'ici quelques semaines, nous prévoyons avoir suffisamment d'acheteurs pour procéder à la mise en chantier. Le début des travaux est prévu pour le printemps, possiblement en avril.

« Nos clients ont hâte d'emménager, poursuit-il. Ils apprécient l'espace vert de notre petit coin tranquille de quartier. Ils veulent mettre leurs skis de fond et se promener sur la rivière Rouge. »

La firme Bockstael Construction compte elle aussi faire avancer un projet de condos, qui s'élèvera rue Taché sur l'ancien site du Rendez-Vous. « Nous avons déjà près de la moitié de nos acheteurs, indique le trésorier de la firme, Larry Bockstael. Ce qui veut dire que nous pourrons bientôt établir une date pour le début de la construction. Nous prévoyons bâtir 56 unités, au coût d'environ 18 millions $. »

Ce que chacun des développeurs apprécie, c'est que ces projets ne se font pas compétition. « La firme Qualico construit présentement son projet d'immeuble sur le boulevard Provencher, rappelle Georges Bohémier. Et on a remarqué que les clients attirés par le projet sont surtout des célibataires, qui préfèrent un style de vie plus animé. Tout le monde en sort gagnant. »

Membre du conseil provisoire des résidants du 500 Taché, Gérard Lécuyer est du même avis. « Nos 79 unités accueillent les gens de 50 ans et plus, souligne-t-il. La majorité est francophone, et un bon nombre d'entre eux travaillent toujours, souvent près à l'Hôpital général Saint-Boniface ou au Centre Taché. Ceux qui sont à la retraite sont encore très autonomes. Bref, nous ne faisons pas compétition au Manoir de la Cathédrale, à la Résidence Despins ou aux autres projets en cours. C'est une situation positive. Les résidants vendent leurs maisons aux jeunes familles, qui ont besoin, elles aussi, de logements. »



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET DE RÉUNION PRÉPARATOIRE – CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE D'APPROBATION DES TARIFS GÉNÉRAUX DU GAZ NATUREL EN 2007-2008 ET 2008-2009 ET EXAMEN DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU GAZ NATUREL

DEMANDEUR :

CENTRA GAS MANITOBA INC. (CENTRA)

DEMANDE :

Demande d'approbation des tarifs généraux du gaz naturel en 2007-2008 et 2008-2009 afin d'adopter de nouveaux tarifs du gaz de réserve, du transport jusqu'à Centra et de distribution aux abonnés qui doivent entrer en vigueur le 1er mai 2007 et le 1er mai 2008.

DEMANDE D'APPROBATION DES TARIFS GÉNÉRAUX

Conformément à la *Loi sur la Régie des services publics,* Centra a soumis à la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie ») une demande visant l'approbation des mesures suivantes :

1) une augmentation de 2,0 % des tarifs à compter du 1er mai 2007 afin de produire des recettes annuelles additionnelles d'environ 10,4 millions de dollars;
2) des rajustements aux tarifs afin de correspondre à l'évolution des coûts du gaz de réserve, du transport jusqu'à Centra et de l'élément du gaz non comptabilisé des coûts de distribution aux abonnés à compter du 1er août 2007;
3) une augmentation additionnelle de 1,0 % des tarifs à compter du 1er mai 2008 afin de produire des recettes annuelles additionnelles d'environ 5,3 millions de dollars.

Les tarifs facturés par Centra comprennent cinq éléments : gaz d'inventaire, gaz de réserve, transport jusqu'à Centra, distribution aux abonnés et redevance mensuelle de base. La demande de Centra ne vise aucune modification des tarifs de vente du gaz d'inventaire. L'établissement des tarifs du gaz d'inventaire sera traité séparément, conformément à la méthodologie d'établissement trimestriel des tarifs approuvée par la Régie. Le prochain rajustement trimestriel des tarifs du gaz d'inventaire est prévu pour le 1er mai 2007. Les tarifs ne seront pas modifiés le 1er février 2007.

Centra a soumis à la Régie des documents en appui à sa proposition en matière de besoins en revenus. Centra prévoit soumettre en février 2007 d'autres documents et propositions au sujet du coût du gaz naturel et des soldes des comptes de report, de la répartition des coûts et de la conception des tarifs. Centra traitera également de certaines directives antérieures de la Régie et de l'exigence de modification des conditions générales du service de gaz naturel.

Centra a l'intention de mettre à jour la présente demande en fonction des soldes réels des comptes d'écarts sur les achats de gaz et de report du coût du gaz et en fonction des rajustements des prix à terme du marché avant la tenue de l'audience publique. Lorsque des données à jour seront disponibles, la Régie publiera un avis pour indiquer les incidences approximatives des tarifs mis à jour sur la facture annuelle des abonnés, selon leur catégorie.

Dans le cadre de la présente demande, Centra demande également ce qui suit :

1. l'approbation finale des coûts du gaz indiqués pour la période du 1er avril 2006 au 31 mars 2007;
2. l'approbation finale des soldes et de la disposition des divers comptes d'écarts sur les achats de gaz autre que le gaz d'inventaire et d'autres comptes de report au 31 mars 2007;
3. l'approbation de nouveaux taux d'amortissement qui doivent entrer en vigueur le 1er avril 2007;
4. l'approbation finale des ordonnances provisoires délivrées par la Régie avant la conclusion de l'audience publique portant sur la présente demande.

QUESTIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU GAZ NATUREL

La Régie a l'intention d'examiner les questions qui entourent les moyens de répondre le mieux possible aux besoins en gaz naturel des Manitobains. La Régie a donc établi la liste suivante des questions à examiner lors de l'audience publique :

a. l'abandon potentiel par Centra des opérations de couverture pour son offre courante de gaz du réseau et la modification possible du mécanisme d'établissement des tarifs afin d'atténuer les effets de l'abandon des opérations de couverture;
b. l'adoption du Régime de paiements égaux à titre de condition implicite du service pour les abonnés actuels du gaz du réseau;
c. l'entrée de Centra dans le marché des contrats à prix fixe et à terme fixe pour concurrencer les négociants en gaz naturel;
d. la modification des arrangements de Centra en matière d'approvisionnement afin de faciliter l'amélioration du service de courtage;
e. l'imputation aux courtiers en gaz naturel des coûts de Centra qui sont afférents à leurs activités;
f. la prévision des incidences des modifications apportées à l'environnement concurrentiel du gaz naturel au Manitoba;
g. la nature et l'étendue de la concurrence dans le marché du gaz naturel;
h. les conditions générales des contrats à prix fixe;
i. le modèle et les pratiques de commercialisation des courtiers en gaz naturel;
j. les règles et les pratiques d'inscription aux programmes des fournisseurs, de résiliation des contrats et de remplacement des fournisseurs; et
k. le code de conduite des courtiers en gaz naturel.

Les parties intéressées doivent soumettre leurs observations au sujet de ces questions au plus tard le 28 février 2007. La date sera confirmée lors de la réunion préparatoire et conférence de réflexion du 9 février 2007.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :

Centra a soumis à la Régie des documents en appui à sa demande le 19 janvier 2007 et l'entreprise a l'intention de soumettre d'autres documents pertinents en février 2007. Pour obtenir tous les détails des modifications proposées, les parties intéressées peuvent examiner la demande soumise par Centra ainsi que les documents d'appui, après la date de soumission des documents à la Régie, en se présentant au siège social de Centra, au bureau de la Régie ou par Internet en suivant la procédure ci-dessous.

Les présentations liées à l'examen de l'environnement concurrentiel du gaz naturel au Manitoba pourront être examinées en temps voulu aux bureaux de la Régie ou par Internet.

Centra Gas Manitoba Inc.
À l'attention de Mme M. D. Murphy
820, avenue Taylor, 3e étage
Winnipeg (MB) R3C 2P4
Téléphone : 204 474-3468 (appels à frais virés acceptés)
Courriel : mmurphy@hydro.mb.ca

Régie des services publics du Manitoba
À l'attention du secrétaire de la Régie
330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg (MB) R3C 0C4
Téléphone : 204 945-2638
Appels sans frais : 1 866 854-3698
Courriel : publicutilities@gov.mb.ca

MODIFICATION DE LA DEMANDE :

La Régie peut délivrer une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts ou modifications.

RÉUNION PRÉPARATOIRE ET CONFÉRENCE DE RÉFLEXION :

Toute personne, entreprise ou société qui souhaite intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des arguments doit participer ou déléguer un représentant à la réunion préparatoire et conférence de réflexion qui aura lieu le 9 février 2007, à 9 h, dans la salle d'audience de la Régie (330, avenue Portage, 4e étage, Winnipeg).

Les personnes qui souhaitent intervenir en français à la réunion préparatoire doivent en informer le secrétaire de la Régie.

Les objectifs de la réunion préparatoire sont les suivants : connaître les intervenants ainsi que les motifs de leurs interventions et offrir aux intervenants la possibilité de collaborer avec d'autres afin d'éviter les répétitions dans le contenu des interventions. La réunion permettra également aux parties intéressées d'exprimer leurs opinions sur les questions qui concernent l'environnement concurrentiel du gaz naturel au Manitoba. Elle établira aussi un horaire qui facilitera l'échange ordonné de renseignements.

AUDIENCE PUBLIQUE :

La date de l'audience publique et d'autres dates pour l'échange ordonné de renseignements seront finalisées par la Régie après la réunion préparatoire et conférence de réflexion.

PARTICIPATION :

INTERVENANTS

Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui souhaitent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès que possible.

PRÉSENTATEURS

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus sont connues sous le nom de présentateurs. Elles doivent soumettre leurs mémoires ou informer le secrétaire de la Régie de leur intention de se présenter à l'audience publique le plus tôt possible.

PROCÉDURES :

La Régie a adopté des Règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience de la demande de Centra. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les exigences de la Régie. On peut se procurer un exemplaire des Règles en s'adressant au secrétaire de la Régie à l'adresse indiquée ci-dessus.

FRAIS DES INTERVENANTS :

Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. Les Règles de pratique et de procédure de la Régie (articles 43 à 46) indiquent la marche à suivre pour le remboursement possible des frais des intervenants ainsi que les lignes directrices de la Régie en la matière. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier les articles indiqués. Elles peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au bureau de la Régie ou en visitant le site Web www.pub.gov.mb.ca.

FAIT le 23 janvier 2007.

Le secrétaire par intérim de la Régie des services publics,
H. M. Singh


Donner cinq jours de préavis


Accessible aux fauteuils roulants.

330, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg, Manitoba
R3C 0C4

Manitoba



OPPORTUNITÉ D'EMPLOI

ANIMATEUR(TRICE)-GUIDE, Patrimoine GT-01
Communications, services aux visiteurs et mise en valeur du patrimoine

Parc national du Canada du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba)
Traitement : 36 481 $ - 41 068 $ par année

L'équipe de mise en valeur du patrimoine du Parc national du Canada du Mont-Riding est à la recherche de personnes étant en mesure de travailler comme animateur(trice)s à temps plein sur une base saisonnière ou pour une durée déterminée. Le candidat retenu sera capable de se joindre à l'équipe de mise en valeur du patrimoine de façon harmonieuse et de communiquer avec les visiteurs, les écoles et les communautés au sujet de l'intégrité écologique et commémorative du Parc national du Mont-Riding. Une importante partie des tâches régulières consiste à trouver des façons créatives de réaliser et adapter des programmes d'interprétation dans le parc ainsi qu'à l'extérieur du parc. Les candidats devront aussi démontrer de la flexibilité afin de s'adapter aux besoins changeants de l'organisation ainsi qu'être en mesure d'apprendre rapidement des nouvelles méthodes et techniques autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur champ d'expertise. Recevoir et orienter les visiteurs, faire de la vente, fournir des services de réception et d'information ainsi que donner des conseils sur la sécurité publique font partie des attentes de toutes personnes faisant partie de cette équipe.

Les candidats devront avoir complété avec succès au moins deux années d'études postsecondaires dans l'un des domaines suivants : **sciences de la nature, éducation, histoire, géographie ou parcs et loisirs ou encore avoir une combinaison acceptable d'éducation et de formation.** Aussi, ils auront un haut niveau d'anglais pour les postes anglais et un haut niveau d'anglais et de français pour les postes bilingues.

En tant que candidat idéal, vous aurez une expérience significative et récente dans la réalisation de programmes d'interprétation innovateurs, éducatifs, environnementaux, théâtraux, culturels ou historiques pour des publics de tous âges et de tous milieux ainsi que de l'expérience dans le domaine des services à la clientèle, de la perception de revenus, des ordinateurs et des loisirs de plein air.

Ce concours est ouvert aux personnes résidant à l'intérieur de la zone de 400 km de rayon autour du Parc national du Canada du Mont-Riding. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens.

La vérification de fiabilité approfondie est une condition d'emploi. Pour les postes bilingues, l'évaluation de la langue seconde de la Commission de la fonction publique au niveau BBB/BBB est requise.

Parcs Canada s'est engagé à réaliser la diversité et l'inclusivité au sein de son effectif. Nous encourageons les membres des groupes désignés à poser une demande et à s'auto-identifier. Une préférence pourrait être accordée aux candidats membres de minorités visibles.

Les personnes désirant postuler doivent démontrer clairement qu'elles satisfont toutes les exigences qui se trouvent dans l'énoncé de critères de mérite en fournissant une lettre de présentation et un curriculum vitæ et en complétant le questionnaire obligatoire sur l'expérience. L'énoncé de critères de mérite est disponible sur demande.

Si ce poste vous intéresse, les dossiers de candidature comprenant l'énoncé de critères de mérite et le questionnaire obligatoire sur l'expérience sont disponibles en communiquant avec :

Shelley Neustater
Ressources humaines
Parc national du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba) R0J 2H0
Téléphone : (204) 848-7210
Télécopieur : (204) 848-2596
Courriel : shelley.neustater@pc.gc.ca

Pour que votre candidature soit étudiée, votre curriculum vitae doit parvenir au plus tard le 12 février 2007 à 13 h (heure avancée du centre). Veuillez indiquer le numéro de référence du ou des postes pour lesquels vous désirez être considéré sur votre demande : Poste anglais : 20070123-PKS-RMFU-OC-159, Poste bilingue : 20070123-PKS-RMFU-OC-160.

Nous remercions tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu'avec ceux qui seront retenus pour la prochaine étape du processus de sélection.

This information is also available in English.


Parcs Canada Parks Canada

Canada



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

CONCIERGE DE SOUTIEN
4 heures par jour
(lundi au vendredi - 17 h 30 à 21 h 30)
à
École Christine-Lespérance
425, chemin John Forsyth
Winnipeg (Manitoba) R2N 4J3

Les candidat(e)s doivent :

- avoir une bonne connaissance, orale et écrite, des deux langues officielles (français et anglais);
- posséder les habiletés de travailler efficacement et harmonieusement avec tous les intervenants (superviseurs, employés, élèves, parents et contractuels);
- posséder des qualités supérieures en communication afin de traiter avec tous les intervenants (superviseurs, employés, élèves, parents et contractuels);
- avoir les habiletés d'accomplir toutes les fonctions telles que décrites dans la description de tâches.

Salaire : 13,75 $ à 15,90 $

L'entrée en fonction se fera le plus tôt possible.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitæ et trois (3) noms de référence avant **16 h, le mercredi 7 février 2007 à :**

Monsieur Maurice Chaput
Directeur du transport et de l'entretien
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204 - 1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Courriel : mchaput@atrium.ca
Téléphone : 878-4422 Télécopieur : 878-3614

N.B. Seules les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste.

LA FACULTÉ D'ÉDUCATION
du Collège universitaire de Saint-Boniface ouvre un poste de professeure ou de professeur suppléant (poste de remplacement pendant un an).

Le baccalauréat en éducation est un programme de deux ans : la première année est principalement axée sur des cours de formation théorique donnés sur place, tandis que la deuxième année se déroule principalement dans les écoles de la province afin de mieux concilier théorie et pratique. La Faculté d'éducation offre aussi le programme de diplôme postbaccalauréat et le programme de maîtrise en éducation. Ces deux programmes comprennent des cours dans les domaines suivants : administration scolaire et fondements; counselling; éducation inclusive; français langue seconde (français de base); et langue, littératie et curriculum.

La Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche d'une personne ayant une formation académique et de riches expériences pour enseigner au niveau du baccalauréat en éducation.

Responsabilités générales :

- enseignement de cours de méthodologie, de lecture et autres;
- encadrement d'étudiants et d'étudiantes en stages;
- participation aux activités de la Faculté;
- services à la communauté.

Formation, habiletés et expériences recherchées :

- variété d'expériences comme coopérant ou coopérante;
- excellentes qualités en enseignement;
- excellentes aptitudes pour le travail d'équipe;
- maîtrise en éducation de préférence;
- capacité de transiger avec les membres du corps professoral, les étudiantes et étudiants ainsi que la clientèle externe;
- variété d'expériences professionnelles;
- excellente connaissance du français oral et écrit.

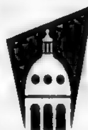
Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Entrée en fonction : le 1er août 2007

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ ***au plus tard le vendredi 2 mars 2007 à midi*** *à :*

MONSIEUR LÉONARD P. RIVARD
DOYEN DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION ET RESPONSABLE DE LA RECHERCHE
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 • Télécopieur : (204) 233-0217
Courriel : lrivard@ustboniface.mb.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au bureau du Doyen au (204) 233-0210, poste 302 ou envoyer un courriel à lrivard@ustboniface.mb.ca.



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 237-4823 • **Télécopieur :** 231-1998

Professeure ou professeur en service social

(Poste régulier menant à la permanence)

Faculté des arts et d'administration des affaires et Faculté des sciences

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), le plus ancien établissement d'éducation postsecondaire de l'Ouest canadien et université de langue française, est à procéder à la mise sur pied d'un nouveau programme de baccalauréat en service social financé par le Consortium national de formation en santé.

Exigences

- doctorat ou maîtrise en service social;
- expérience en enseignement;
- excellentes aptitudes en recherche;
- excellente connaissance de la langue française;
- connaissance de l'organisation des services sociaux du Manitoba serait un atout.

Profil

La candidate ou le candidat devrait être en mesure :

- d'enseigner des cours en service social, 1er cycle;
- d'encadrer des étudiantes et des étudiants;
- de mener des activités de recherche.

Rémunération : selon la convention collective.

Entrée en fonction : **le 1er août 2007**

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ avec le nom de trois répondants au plus tard **le 16 février 2007** à :

MONSIEUR IBRAHIMA DIALLO, DOYEN
FACULTÉ DES ARTS ET D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES ET FACULTÉ DES SCIENCES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210
Télécopieur : (204) 237-0217
idiallo@ustboniface.mb.ca
www.cusb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour

un bibliotechnicien ou une bibliotechnicienne au Service du prêt et à la clientèle (Poste de remplacement – un an)

Tâches :

- donner des directives sur l'utilisation de la bibliothèque, des systèmes informatiques et des divers outils de travail à la clientèle;
- sélectionner et former le personnel étudiant;
- coordonner le travail du personnel régulier et du personnel étudiant affectés au service du prêt;
- tenir à jour les manuels de procédures;
- voir à l'application des politiques de prêt;
- agir à titre de personne-ressource pour le système informatique.

Qualifications :

- diplôme d'études collégiales en technique de la documentation ou l'équivalent en expérience et en formation;
- bonne connaissance des opérations, des politiques et des procédures d'une bibliothèque;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- connaissance du système « Unicorn » serait un atout;
- aptitude à diriger et superviser le travail du personnel;
- aptitude à organiser et diriger des projets.

Rémunération : selon la convention collective

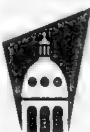
Entrée en fonction : le 4 avril 2007

Date limite pour la réception des demandes : le 14 février 2007

Veuillez soumettre votre curriculum vitae à :

MADAME LORRAINE ROCH
CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RESSOURCES HUMAINES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210, poste 401
Télécopieur : (204) 237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca
www.cusb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.





ADJOINT(E) À LA RECHERCHE

Nous acceptons les candidatures pour le poste d'adjoint(e) à la recherche dans le domaine de la recherche et de l'évaluation.

Les candidats devraient être étudiants au niveau universitaire ou collégial, être motivés, avoir de l'entregent, s'intéresser aux sujets liés à la santé et pouvoir travailler de façon indépendante.

Toute expérience antérieure dans la collecte et l'analyse de données serait bénéfique. La priorité sera accordée aux candidats bilingues possédant de bonnes aptitudes à l'écrit, démontrant de l'entregent et connaissant, entre autres, les logiciels Microsoft Word, Excel, Access, PowerPoint et SPSS.

Horaire de travail : De 7 à 8 heures par semaine et à temps plein pour l'été. Les heures de travail pourraient varier.

Salaire : 10 $ de l'heure.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 10 février 2007** à :

Centre Youville Centre
33, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0S8

cjohnson@youville.ca
Téléphone : 233–0262
Télécopieur : 233-1520



South Eastman Health/Sante Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 58 600 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Infirmiers autorisés ou infirmières autorisées

Deux (2) postes au sein de l'équipe volante
Bilingue, Temps plein – 1,0 ETP
Jours / Nuits / Fins de semaine
(localisé à l'hôpital Bethesda)

Il s'agit d'un poste d'infirmier autorisé volant ou d'infirmière autorisée volante couvrant à la fois les domaines de la médicine et de l'urgence. Le ou la titulaire assume la responsabilité de dispenser des soins infirmiers directement à un patient ou un groupe de patients, et dirige l'équipe de soins infirmiers aux établissement de soins de santé qui lui sont assignés dans la région du Sud-Est. Les établissements concernés sont l'hôpital Bethesda, l'hôpital Sainte-Anne, le Centre médico-social DeSalaberry et Vita and District Health Centre. Pour les raisons administratives et de déplacement, le poste est localisé à l'hôpital Bethesda à Steinbach.

Qualités :

- Membre en règle de la CRNM
- Expérience clinique dans les domaines de la médicine, de l'urgence et de soins à long terme
- Certificat valide en RCR – Soins immédiats et/ou ACLS
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision
- Bilingue (français et anglais)

Conditions d'emploi :

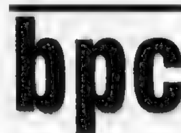
- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 7 février 2007 par midi** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



votre destination carrières



DEUX POSTES DISPONIBLES

Êtes-vous intéressé à travailler dans le domaine de l'environnement ou de l'industrie de l'efficacité énergétique du bâtiment? Aimeriez-vous travailler dans un environnement positif, orienté sur la santé, offrant un soutien continu ainsi que des opportunités d'avancement et un choix de carrière dans une entreprise fleurissante axée sur la qualité?

Services d'adhésion des membres et commercialisation

Nous recherchons une personne qui pourra fournir un leadership et un soutien administratif dans la gestion de l'association, la commercialisation et l'implantation de programmes d'activités dans le cadre de l'assurance qualité.

Assistant(e) administratif(ive)

Nous recherchons une personne pour assister à la gestion, à la formation et à l'administration des programmes de certification et d'assurance qualité.

Les candidat(e)s recherché(e)s seront bilingues (anglais – français), possédant une grande compétence au niveau des ordinateurs, un esprit critique et analytique, seront automotivés, pouvant travailler avec un minimum de supervision ainsi qu'un esprit d'équipe, possédant d'excellentes compétences de communicateur, une attitude positive et une volonté d'apprendre et de grandir avec l'organisation.

BPC offre des salaires compétitifs, des avantages sociaux, un soutien en formation, des opportunités d'avancement et de carrière, un lieu de travail agréable et un grand nombre de programmes de reconnaissance envers ses employés.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Building Professionnals Consortium
410-250, avenue McDermot
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0S5

par télécopieur au (204) 956-5819
par courriel : sosadchuk@bpc.ca
à l'attention de : Shawna Osadchuk

Nous bâtissons un meilleur milieu de travail
www.bpc.ca

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*.

Pour s'adresser à la directrice générale, Sylviane Lanthier, et pour toutes les questions entourant la publicité, l'adresse à composer est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour joindre le département d'infographie, pour le matériel publicitaire et les photos, écrire à Véronique Togneri à :
production@la-liberte.mb.ca

Pour joindre la rédaction, pour soumettre des lettres à l'éditeur, vos chroniques et toutes vos annonces communautaires, adressez vous à :
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.



Stimulez votre carrière dans l'industrie de l'énergie nucléaire CANDU en pleine croissance.
EACL - Whiteshell

Perspectives de carrière dynamiques

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une entreprise intégrée de technologie nucléaire qui offre des services mondiaux aux compagnies d'électricité exploitant un réacteur nucléaire. Nos 4 000 employés s'engagent à fournir des services de recherche et développement (R et D), des services nucléaires, de conception et d'ingénierie, de gestion de la construction, de technologie spécialisée, de gestion des déchets et de déclassement en vue de soutenir ses produits des réacteurs CANDU.

EACL offre des débouchés immédiats à Pinawa, au Manitoba, pour les détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire. Nous cherchons actuellement des personnes pour doter les postes suivants :

- **Technicien en conception mécanique**
- **Technicien concepteur en électricité**
- **Ingénieur des équipements techniques et en CVC**
- **Ingénieur civil**
- **Ingénieur à l'étude des procédés et en mécanique**
- **Ingénieur en conception électrique**
- **Technicien en conception assistée par ordinateur (CAO)**
- **Technicien à l'étude des procédés et en mécanique**

Ces postes seront aux Laboratoires de Whiteshell d'EACL, situés près de Pinawa, une belle collectivité résidentielle et de loisirs au bord de la rivière Winnipeg, à environ 100 km au nord-est de Winnipeg. Le site se situe à proximité de la principale région naturelle et récréative du Manitoba, le parc provincial Whiteshell.

EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées à poser leur candidature. EACL offre un milieu de travail sans fumée.

Consultez notre site Web à l'adresse www.aecl.ca afin de présenter votre demande.

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt mais nous ne communiquerons qu'avec ceux qui seront convoqués à une entrevue.



De l'énergie positive. Vous en avez. Nous aussi.

www.aecl.ca/positive

LA FACULTÉ D'ÉDUCATION

du Collège universitaire de Saint-Boniface ouvre un poste de professeur ou de professeure menant à la permanence (sous réserve d'approbation budgétaire).

Le baccalauréat en éducation est un programme de deux ans : la première année est axée principalement sur des cours de formation théorique donnés sur place, tandis que la deuxième année se déroule principalement dans les écoles de la province afin de mieux concilier théorie et pratique. La Faculté d'éducation offre aussi le programme de diplôme postbaccalauréat et le programme de maîtrise en éducation. Ces deux programmes comprennent des cours dans les domaines suivants : administration scolaire et fondements; counselling; éducation inclusive; français langue seconde (français de base); et langue, littératie et curriculum.

La Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface est donc à la recherche d'une personne ayant une formation académique et de riches expériences dans le domaine de l'éducation inclusive.

Responsabilités générales :

- enseignement de cours en éducation inclusive;
- encadrement d'étudiants et d'étudiantes au deuxième cycle;
- gestion d'un programme stratégique de recherche;
- participation aux activités de la Faculté;
- services à la communauté.

Formation, habiletés et expériences recherchées :

- capacité de transiger avec les membres du corps professoral, les étudiantes et étudiants ainsi que la clientèle externe;
- doctorat dans un domaine pertinent (le poste est aussi ouvert aux candidates ou aux candidats en rédaction de thèse);
- variété d'expériences professionnelles;
- excellentes aptitudes pour le travail d'équipe;
- excellentes qualités en enseignement universitaire;
- excellente connaissance du français oral et écrit.

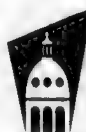
Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Entrée en fonctions : le 1er août 2007

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ au plus tard le vendredi 2 mars 2007 à midi à :

Monsieur Léonard P. Rivard
Doyen de la Faculté d'éducation et Responsable de la recherche
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 / Télécopieur : (204) 233-0217
Courriel : lrivard@ustboniface.mb.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au bureau du Doyen au (204) 233-0210, poste 302 ou envoyer un courriel à lrivard@ustboniface.mb.ca.



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.



Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. offre des services de soins de santé primaires dans les deux langues officielles aux gens d'expression française de Winnipeg et à la population de Saint-Boniface.

CHEF D'ÉQUIPE

Emploi à temps plein, quarts de travail variés

À l'intérieur de sa programmation, le Centre de santé offre les services du volet francophone du centre d'appels provincial Health Links – Info Santé. Le/la chef d'équipe participe à la surveillance continue afin d'assurer aux appelants une évaluation professionnelle de leurs besoins, une aide à naviguer dans le système de santé, des informations en matière de santé, des recommandations, des références et des suivis.

Qualifications professionnelles :

- certificat de qualification décerné par l'Ordre des infirmiers et infirmières du Manitoba;
- baccalauréat en sciences infirmières obtenu auprès d'une institution reconnue;
- une combinaison adéquate d'éducation et d'expérience sera considérée;
- maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits;
- un (1) à trois (3) ans d'expérience en triage téléphonique, autre système téléphonique ou intervention en situation de crise;
- trois (3) à cinq (5) ans d'expérience clinique récente en soins d'urgence, en santé communautaire ou une combinaison de domaines tels : médical/chirurgical, gériatrie, santé mentale et santé maternelle/enfant serait un atout;
- connaissances requises en soins de santé primaires et du système de santé du Manitoba;
- compétences en informatique;
- expérience en éducation, en coaching et en gestion de rendement un atout.

Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitæ et de références, **au plus tard le 16 février 2007** à :

Lynne Jamault-Crocker
409, avenue Taché, salle D1048
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Téléphone : (204) 953-2257 • Télécopieur : (204) 237-5881
Courrier électronique : ljamault-crocker@centredesante.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.



L'ORS du Centre est fier d'être un organisme agréé qui emploie plus de 3000 personnes dévouées travaillant en équipes et fournissant des services de santé intégrés au sein du continuum des soins. Nous offrons d'excellents avantages sociaux, des salaires concurrentiels, un milieu d'apprentissage stimulant et des possibilités d'avancement. Nous avons actuellement le poste vacant suivant :

ADJOINTE ADMINISTRATIVE –

Centre de Santé Notre-Dame

La personne choisie travaillera au Foyer, Notre-Dame-de-Lourdes MB
Poste permanent – 1.0 ETP -- CONCOURS 07-HR-12
Date de clôture: **le 9 février 2007**

Description du travail: accomplir des tâches administratives afin d'organiser, d'entretenir et de soutenir le Chef des services de santé communautaires intégrés.

Compétences: La personne choisie doit bien connaître les deux langues officielles (écrit et oral); posséder d'excellentes capacités d'organisation et aptitudes à écrire; devra avoir travaillé avec Microsoft Office Suite. Expérience administrative/de secrétariat dans le domaine de la santé est un atout; expérience à tenir/rédiger des procès-verbaux est un atout.

L'ORS du Centre a lancé un programme pour l'emploi des Autochtones et s'est engagé à accroître le nombre d'Autochtones à tous les niveaux parmi ses employés.

Ce poste exige une vérification du casier judiciaire des candidates ainsi que du registre concernant les mauvais traitements infligés aux enfants. Si vous avez les compétences nécessaires et que ce poste vous intéresse, veuillez envoyer à titre confidentiel votre curriculum vitae, accompagné des noms de personnes pouvant donner des références et d'une lettre de présentation à l'adresse suivante:

Ressources humaines
ORS du Centre du Manitoba inc.
C.P. 243
Southport (Manitoba) R0H 1N0
Tél : 204 428 2036
Téléc. : 204 428 2020
humanresources@rha-central.mb.ca

www.rha-central.mb.ca

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquerons qu'avec ceux dont la candidature est à l'étude.

Intégrité
Compassion
Excellence

LES TOURNESOLS DE SAINT-VITAL INC.

La garderie
Les Tournesols de Saint-Vital Inc.

fait appel de candidatures pour les postes suivants à temps plein et temps partiel :
un(e) éducateur(trice)
et
un(e) cuisinier(ière)
qui aura comme responsabilité de travailler auprès des enfants de 1 à 12 ans.

Date de début : dès que possible

Horaire de travail : entre 7 h et 18 h

Les candidates ou les candidats choisis devront pouvoir s'exprimer clairement et correctement en français, à l'oral comme à l'écrit. Ils ou elles devront posséder un excellent sens de l'organisation et d'excellentes compétences en résolution de problèmes ainsi qu'une facilité pour la prise de décisions et le travail en équipe.

Les Tournesols de Saint-Vital Inc. offrent :

- une rémunération à la hauteur des qualifications et de l'expérience selon l'échelle salariale établie par la MCCA, niveau V;
- des avantages sociaux compétitifs.

L'expérience auprès des enfants est un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

Chantal Tackaberry
Directrice par intérim
Les Tournesols de Saint-Vital Inc.
425, chemin John Forsyth
Winnipeg (Manitoba)
R2N 4J3
Téléphone : (204) 254-6133
Télécopieur : (204) 257-4509
lestournesols@atrium.ca

Vous serez contacté seulement si vous êtes choisi pour une entrevue.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	**7,42 $**	**14,84 $**	**18,02 $**	**21,20 $**	**24,38 $**	**27,56 $**	**30,74 $**	**33,92 $**	**37,10 $**	**40,28 $**
21 à 25	**8,48 $**	**16,96 $**	**21,20 $**	**25,44 $**	**29,68 $**	**33,92 $**	**38,16 $**	**42,40 $**	**46,64 $**	**50,88 $**
26 à 30	**9,54 $**	**19,08 $**	**24,38 $**	**29,68 $**	**34,98 $**	**40,28 $**	**45,58 $**	**50,88 $**	**56,18 $**	**61,48 $**

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,54 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

JE COMMENCE UNE GARDERIE à temps partiel, deux (2) jours par semaine à 25 $ par jour. Je suis prête à prendre des enfants de 1 à 4 ans. Les heures : 8 h à 16 h. J'ai mon RCR et un cours d'aide en soins de santé. J'ai beaucoup d'expérience avec des enfants. Je demeure au Parc Windsor sur la Berkshire Bay. Je ne fume pas et je suis bilingue. Si vous êtes intéressé, vous pouvez me contacter, Louise au 235-0807.
379-

RECHERCHE

PARTENAIRE REQUIS pour opération de restaurant établi. Expérience préférée. Proposition abordable pour jeune/couple énergique de se lancer en affaires. Accomodation sur place. Investissement modeste requis. Répondre en confiance à La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
730-

RÉUNION DES BEAUDIN-MÉNARD les 3, 4 et 5 août 2007 à Saint-Eustache au Centre communautaire. Tous les Beaudin-Ménard peuvent s'inscrire en appelant au (204) 353-4144 et demandant Simone.
378-

LE FOYER VALADE est à la recherche d'infirmier(ière)s (R.N.), d'infirmier(ière)s auxiliaires (L.P.N.) et de préposés aux résidents. Postes à temps plein, à temps partiel et occasionnels. Nous sommes aussi à la recherche d'aides-diététiques et d'aides-ménagères. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à : Ressources humaines, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4 ou jdupas@tachevalade.org.
380-

Just Desserts Café

Recherche :
- un serveur bilingue à temps plein
- un assistant serveur à temps partiel
- un cuisinier à temps partiel.

Déposez votre curriculum vitae en tout temps au 150, boulevard Provencher.
381-

À LOUER

APPARTEMENT À LOUER : 2 chambres à coucher, disponible immédiatement. 695 $ comprend tous les services sauf électricité, entièrement rénové, service autobus en face, buanderie sur place. Entrée privée. Composez le 255-1578.
735-

À LOUER : Espace commercial au rez-de-chaussée 202, boulevard Provencher. 1 100 pi², 4 pièces à bureau, les services sont compris plus 200 pi² d'entrepôt. Disponible le 1er avril 2007. Pour plus d'information composez le 233-3753.
737-

À LOUER : Saint-Boniface, très beau, 2 chambres à coucher, 1 000 pi2, récemment rénové, buanderie sur place, endroit idéal, planchers de bois franc. Disponible immédiatement. 850 $ + services. Téléphonez à Keith au 223-4978.
382-

Nécrologies

Sœur Yvonne Gagné
(Soeur Adèle St-Jean)
Fille de la Croix

Sœur Yvonne Gagné s'est éteinte paisiblement au Foyer Valade, le samedi 30 décembre, à l'âge de 94 ans. Elle laisse dans le deuil sa famille religieuse, les Filles de la Croix, ses trois sœurs Adélina, Rita et Corinne, ses belles-sœurs Edmée et Edith, ses beaux-frères Edmond Roy et Louis Montsion ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle fut précédée par ses parents, Jean-Léon Gagné et Adélina (Fontaine), par ses frères Hormidas, Joseph, Léon, Omer, Léon, Albert et Lionel et par ses sœurs Marie, Léa et Aline.

Sœur Yvonne est née à Saint-Pierre-Jolys le 15 juin 1912 et fit ses études à Saint-Pierre et à Saint-Adolphe. Elle quitta sa famille à l'âge de 16 ans pour répondre à l'appel du Seigneur. Elle entra chez les Filles de la Croix en 1928 et débuta son noviciat à La Puye, France. De retour au Canada en 1930, elle se consacra au service des autres dans la simplicité et l'amour, dans les provinces du Manitoba, au Québec et en Saskatchewan. La cuisine, l'aide au pensionnat, la sacristie, la préparation des pèlerinages à Saint-Malo sont autant de domaines où sœur Yvonne a donné le meilleur d'elle-même. Elle apportait la joie aux personnes qu'elle visitait à domicile, et recevait à son tour un renouveau d'énergie pour continuer sa mission.

C'est dans la foi, la résignation et la patience que sœur Yvonne a accepté l'épreuve de sa longue maladie. Elle ravivait son courage en répétant souvent : « Un jour à la fois ». Qu'elle repose maintenant dans la paix!

Les Filles de la Croix remercient les garde-malades de la Maison provinciale et du Foyer Valade pour les bons soins prodigués à sœur Yvonne.

Les prières ont eu lieu le mercredi 3 janvier au 66 Moore et la messe de la Résurrection, concélébrée par les abbés Fernand Desjardins et Robert McDougall, a eu lieu le jeudi 4 janvier. Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière de Saint-Adolphe. La direction des funérailles a été confiée aux frères Leclaire.



Guy Morier



Au Centre Taché, le 16 janvier 2007, à l'âge de 96 ans, est décédé Guy Morier, époux bien-aimé de feue Béatrice Painchaud et de feue Marie Pattyn.

Il laisse ses enfants Pauline, Louise (Dr. Ernest Létourneau) et Pierre; ses petits-enfants : Sofie (Sean Bruce), Benoit (Nathalie Dupont) Morier et leur mère Nicole Dupéré; Charles (Alexis Gerlach) et Alix (Jason Pyne) Létourneau; ses arrière-petits-fils Tristan Létourneau et César Bruce ainsi que deux frères, Marcel et Paul (Juliette Tytgat), sa belle-sœur Françoise (feu Denis Morier), plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis. Un autre frère, Antonin, ainsi que deux belles-sœurs, Francine (Marcel Morier) et Florence (Paul Morier), l'ont précédé dans la mort.

Né à Saint-Vital au Manitoba, le 25 septembre 1910, Guy a travaillé comme gérant de la crémerie Medo-Land jusqu'à sa retraite, puis il s'est adonné à l'équitation, son passe-temps favori. Très fier de ses enfants et petits-enfants, il s'intéressait à leurs activités et à tout ce qui l'entourait. Impliqué pendant 32 ans chez les Kiwanis et les Chevaliers de Colomb, bénévole 22 ans à la Popote roulante, huissier à la Cathédrale pendant plusieurs années, membre de la Société historique de Saint-Vital, il a largement contribué au fonds Morier au Centre du patrimoine de Saint-Boniface et participait activement au Festival du Voyageur.

On se souviendra de Guy, jeune de ses 79 ans, patinant sur le Canal Rideau et à 90 ans, faisant de la voile sur le lac Ontario. Passionné de randonnées en canot sur la Seine avec son fils Pierre, il était un ardent défenseur de « Sauvons notre Seine ».

Guy est demeuré actif jusqu'à la fin. Son activité préférée était les sorties en scooter avec les *boys* (ses frères) dans les rues de Saint-Boniface et de Winnipeg.

La famille remercie le personnel du Centre Taché pour ses soins attentifs et compatissants.

Pour ceux qui le désirent, des dons à l'Association pulmonaire du Manitoba au 629, avenue McDermot, Winnipeg (Manitoba) R3A 1P6 seraient appréciés.

Les funérailles ont été célébrées par M. l'abbé Edouard Bonnin, le mercredi 24 janvier à 10 h 30 à la Cathédrale. L'inhumation des restes aura lieu au printemps.

La direction des funérailles de Monsieur Guy Morier a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.



Chronique RELIGIEUSE

† Émilius Goulet, p.s.s.
Archevêque de Saint-Boniface



Le Baptême du Seigneur

« Le Baptême au Jourdain est avant tout un mystère de lumière. En ce lieu, alors que le Christ descend dans les eaux du fleuve comme l'innocent qui se fait « *péché* » pour nous (cf. 2 C0 5, 21), les cieux s'ouvrent, la voix du Père le proclame son Fils bien-aimé (cf. Mt 3, 17 par), tandis que l'Esprit descend sur Lui pour l'investir de la mission qui l'attend » (Jean-Paul II, Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae,* No 21).

Les évangélistes expriment de façon diverse la richesse religieuse contenue dans la scène du Baptême. Pourtant, aucun d'eux n'a épuisé le sens théologique de l'événement transmis par la première génération chrétienne; mais ils nous en font le récit, de telle manière que les images extérieures traduisent une réalité que les paroles ne peuvent exprimer. Il s'agit de la relation mystérieuse ou de l'intimité parfaite entre le Père et le Fils, et de la puissance de l'Esprit. Cette relation est décrite par des mots pris de l'Ancien Testament : *« Tu es mon Fils bien-aimé, tu as toute ma faveur ».* Ce texte évoque la figure du « *serviteur souffrant »,* auquel le Deuxième-Isaïe consacre quelques chants. Nous y lisons : « *Voici mon serviteur... mon élu, que préfère mon âme »* (Is 42, 1); et plus loin : « *Et Yahvé a fait retomber sur lui les crimes de nous tous »* (Is 53, 6).

Le Baptême au Jourdain est un signe de la soumission totale du Christ serviteur qui assume sa mission jusqu'au bout, malgré l'échec apparent. C'est un signe de sa mort. En effet, Jésus se fait baptiser dans la perspective de sa mort. Plus tard, il emploiera deux fois le mot « *baptême* » pour parler de la souffrance où il sera immergé (cf. Mc 10, 38; Lc 12, 50). Au Jourdain, le « *Fils bien-aimé* » est investi pour sa mission, qui est de s'anéantir, de se faire serviteur, volontairement petit; en effet, il se fait l'agneau qui porte les péchés. Saint Paul n'a pas craint d'affirmer : *« Celui qui n'avait pas connu le péché, Dieu l'a fait péché pour nous »* (2 Co 5, 21), c'est-à-dire il a fait peser sur lui la malédiction encourue par le péché. Quand Jésus descend au Jourdain, c'est le péché du monde qu'il vient noyer dans l'eau au début de son ministère, comme il le noiera dans sa mort à la fin de son ministère. Le Baptême de Jésus d'une part, ainsi que sa mort et sa résurrection d'autre part, se répondent d'une extrémité à l'autre des évangiles. Tout le ministère de Jésus sera sous le signe du Baptême, ou mieux sous le signe de la Résurrection symbolisée au moment où Jésus « *remonte* » de l'eau du Jourdain.

Toutefois, il y a un début encore plus spectaculaire signifié dans les récits du Baptême de Jésus : c'est le début de la nouvelle création, le début des temps nouveaux. Dans la scène du Baptême, les évangélistes mentionnent trois éléments, l'eau, l'Esprit et la voix (ou la parole), qui se retrouvent dans les premiers versets de la Bible :... « *l'esprit du Seigneur planait sur les eaux. Dieu dit... »* (Gn 1, 1-2). Le premier récit de la création constitue l'arrière-plan symbolique des récits du Baptême de Jésus. Avec Jésus, une nouvelle création commence. De plus, en parlant de l'Esprit, les évangélistes disent qu'il descend « *comme une colombe ».* Or, dans la Genèse, le verbe hébreu employé pour dire que l'esprit « *planait »* sur les eaux est celui qui désigne l'activité de l'oiseau volant au-dessus de sa couvée. L'Esprit qui descend « *comme une colombe* » sur les eaux du Jourdain, c'est l'Esprit qui préside au nouvel ordre du monde. Avec Jésus plongé aujourd'hui dans le Jourdain, c'est Dieu lui-même qui intervient pour transformer radicalement le monde. Les grandes espérances de l'humanité sont comblées; le cri de la souffrance est entendu. Enfin, Dieu se manifeste!

L'entrée de Jésus dans son ministère public commence par l'une des plus belles prières de l'Ancien Testament : « *Ah! Si tu déchirais les cieux et si tu descendais, devant ta Face fondraient les monts comme le feu enflamme les brindilles, comme le feu fait bouillir de l'eau, pour faire connaître ton nom... en accomplissant des prodiges inattendus et dont personne n'entendit jamais parler! »* (Is 63, 19-64, 3). En référence évidente à ce texte, saint Marc parle des cieux qui se déchirent, plutôt que des cieux qui s'ouvrent, et de l'Esprit qui « *descend »,* plutôt que de l'Esprit qui « *vient ».* Selon la tradition juive, les cieux s'étaient fermés après la disparition des derniers prophètes. La déchirure du ciel indique la réouverture de la communication entre Dieu et l'humanité. La descente de l'Esprit sur Jésus ouvre l'ère nouvelle du salut. Des prodiges inouïs vont commencer!

Les évangélistes tendent à présenter le Baptême de Jésus comme le baptême du « nouveau peuple de Dieu », le baptême de l'Église. Dans l'Écriture, Israël est désigné comme le « *fils premier-né »* qui est libéré d'Égypte pour servir Dieu et lui rendre un culte (cf. Ex 4, 22); Israël est le peuple qui passe entre les murailles d'eau de la mer Rouge et traverse dans le lit asséché du fleuve Jourdain. Le Christ est le « *Fils bien-aimé »* qui offre l'unique sacrifice accepté du Père; le Christ qui « *remonte de l'eau* », c'est le nouveau peuple qui est définitivement libéré : l'Esprit non seulement descend sur Jésus, mais aussi demeure sur lui, pour que le monde reconnaisse en lui le Messie, envoyé pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. L'Esprit qui n'avait plus de demeure permanente chez les hommes (cf. Gn 6,3) habite dorénavant par le Christ dans l'Église. En son Baptême, Jésus n'est donc pas seul; il s'offre comme le chef de file des enfants de Dieu qui, à sa suite, vont entreprendre un nouvel Exode vers la Terre Promise.

Toutefois, si le Baptême au Jourdain fait spontanément penser à celui que Jésus a lui-même institué (cf. Mt 28, 19), il convient de bien faire la distinction entre les deux.

Ce n'est pas parce que Jésus a été baptisé dans le Jourdain que l'Église propose aujourd'hui le baptême, mais c'est parce que Jésus est mort et ressuscité. Le Baptême de Jésus et le baptême du chrétien se rencontrent dans le mystère pascal du Seigneur. Son Baptême annonce son mystère de mort et de résurrection, tandis que celui du chrétien en est le prolongement et l'application.

Une antienne de la Liturgie orientale met bien en évidence le sens du mystère du Baptême de Jésus : « *Aujourd'hui, le Seigneur courbe la nuque sous la main du précurseur; aujourd'hui, le Seigneur engloutit dans les eaux les péchés des hommes; aujourd'hui, il reçoit d'en haut le témoignage qu'il est Fils de Dieu et Fils bien-aimé; aujourd'hui, le Seigneur vient lui-même sanctifier la nature de l'eau; il s'immerge dans les flots du Jourdain, non pas qu'il ait lui-même besoin de purification, mais c'est pour nous qu'il accomplit en lui la nouvelle naissance ».*

Comment c'est, la FRANCE?

Les bugnes

par Prune VELLOT



Les bugnes du Carnaval

Trompettes, tambours et farandoles. Confettis, cotillons et bals masqués. Visages défigurés et figures dévisagées. On se cherche et on se devine sous les atours des rois et les parures de princesses. On se moque de la sorcière et du vaurien. On envie la baguette de la fée et l'étoile du shérif. On se prend pour des cow-boys, des indiens ou les héros d'un conte. On soulève les jupons de la paysanne, on tire les tresses du chevalier gaulois, on chaparde le panier du chaperon. On tourbillonne, ivre de féerie. C'est Carnaval.

Les chants, les rires et cette douce odeur de bugnes. La danse ramène toujours à un coin de table, où les bugnes s'amoncellent. Les doigts gras, les lèvres blanchies de sucre, les joues gonflées de beignets, tout trahit la gourmandise.

Les mères ont passé des heures à confectionner ces beignets. Elles ont comparé des dizaines de recettes pour finalement choisir les beignets les plus moelleux, les plus croquants, les plus parfumés. La veille, elles ont fait la pâte avec des œufs, du beurre, de la farine, une pincée de sel et surtout, selon les goûts, une goutte de cognac, de rhum, de fleur d'oranger ou un zeste de citron.

Elles ont découpé les bugnes à l'éperon (1) pour leur donner une forme de losanges, d'anneaux, de noeuds ou de rectangles. Elles les ont fait frire pour qu'ils ressemblent tantôt à des crêpes craquantes, tantôt à de la pâte levée. Elles les ont saupoudrés de sucre glace et rangés délicatement dans de grandes boîtes en fer à l'abri des regards gourmands.

Bugnes, oreillettes, merveilles... tant de noms délicieux peuvent désigner ces pâtisseries indissociables de Mardi Gras et qui autrefois accompagnaient le Carême. Au Moyen Âge, on les vendait aux pèlerins qui allaient à Avignon. Les frituriers de Lyon et de Saint-Étienne s'en étaient fait une spécialité. Aujourd'hui, les pèlerins ont disparu, les bugnes sont restées. On continue à se déguiser, à cabrioler dans les rues et à se régaler. De tous les vices, la gourmandise est sans doute le plus pardonnable.

(1) L'éperon est un ustensile de cuisine en forme de molette, qui permet de découper la pâte.



PRÊT POUR LA RETRAITE? FINANCIÈREMENT PEUT-ÊTRE - MAIS ÉMOTIVEMENT?

Toute existence comporte sa part de tournants importants : une naissance ou un décès, un grand déménagement ou un changement d'emploi, un mariage ou un divorce. L'un des tournants les plus importants posera toutefois problème à plus d'un tiers des Canadiens de 45 ans et plus*. Ce tournant, c'est la retraite – et compte tenu du grand nombre de *baby-boomers* susceptibles de s'engager dans une retraite plus longue et plus active que celle des générations antérieures, sa préparation devient d'autant plus importante et complexe.

La plupart des gens conviendraient que la retraite devrait être synonyme de liberté, c'est-à-dire être dégagée de tout souci financier et de toute responsabilité professionnelle. Les Canadiens se débrouillent de mieux en mieux quant à l'aspect financier de leur retraite et parviennent à économiser et à investir suffisamment pour assurer leur sécurité financière. Toutefois, la planification d'une retraite réussie et heureuse va bien au-delà des questions financières. Vous avez votre liberté, et maintenant qu'allez-vous en faire? Vous devrez notamment commencer à organiser vos activités, à entretenir votre réseau d'amis et à développer un réseau social élargi, en trouvant de nouveaux intérêts et en préservant votre santé.

Il semble que beaucoup d'entre nous n'en sont pas encore là dans leurs réflexions. Selon un récent sondage, 74 % des répondants qui ont indiqué être à 5 ans de la retraite sont bien préparés financièrement à la retraite, mais seulement 4 % de tous les répondants disent être bien préparés à la transition vers le *style de vie de retraité.*

Le sondage a révélé les faiblesses suivantes dans l'état de préparation à la retraite :

- seulement 20 % des travailleurs canadiens âgés de 45 ans et plus sont fortement engagés dans des activités à l'extérieur de leur travail;
- ils sont 30 % à ne participer à aucune activité qui leur donnerait une occasion de se faire de nouveaux amis;
- ils sont 35 % à consacrer moins de 3 heures par semaine à des activités à l'extérieur de leur travail ou à des activités passives comme la lecture ou la télé.

Dans le tourbillon de la vie quotidienne, il est facile de se concentrer sur les priorités d'aujourd'hui et de s'inquiéter de l'avenir plus tard. Mais lorsqu'il s'agit de retraite, vous manquerez le bateau si vous ne commencez pas à planifier dès maintenant. C'est particulièrement le cas si votre travail vous accapare au point où vous négligez les autres aspects de votre vie. Que se passera-t-il à la disparition soudaine de cette grosse part de votre existence qu'est le travail? Si vous avez négligé votre réseau social et perdu le sentiment d'appartenance à votre collectivité, le vide à combler sera énorme lorsque vous prendrez votre retraite – à moins que vous ne vous y mettiez maintenant.

Prenez le temps de vous *préparer à la retraite* en vous attardant aux aspects non financiers de votre vie tels que vos amis, votre famille et les activités qui contribueront à votre qualité de vie tout au long de votre retraite.

S'il est important d'économiser en prévision de votre retraite, il faut aussi prendre le temps de développer un réseau social et des intérêts personnels qui vous assureront une retraite enrichissante.

Renseignez-vous sur votre état de préparation

Le questionnaire sur la préparation à la retraite mis en ligne par le Groupe Investors au www.groupeinvestors.com vous donne l'occasion d'évaluer votre préparation à la retraite sur les plans financier, émotif, social et physique. Il vous permet également de comparer votre état de préparation à celui des autres Canadiens. Après avoir répondu au questionnaire, vous recevrez votre pointage d'état de préparation à la retraite, une évaluation comparative de votre situation par rapport aux autres Canadiens ainsi que des conseils sur les mesures à prendre pour mieux vous préparer à la retraite.

Êtes-vous prêt pour la retraite? Répondez au questionnaire en ligne et parlez à un conseiller professionnel de vos projets afin de profiter au maximum de vos années de retraite.

** Sondage mené par Décima Express pour le compte du Groupe Investors. Ces résultats sont tirés d'un sondage national de Décima réalisé par téléphone auprès d'un échantillonnage de 540 Canadiens (travaillant et âgés de 45 ans et plus) du 20 au 31 octobre 2005. Un échantillon de cette taille produit des résultats qu'on peut considérer comme exacts dans l'ensemble de la population, avec une marge d'erreur de 4,2 %, 19 fois sur 20.*



Gilbert Cloutier, CFP, CMA
Tél. : 237-0762 (rés.)



Rénald Massicotte, CFP, CGA
Tél. : 772-0006 (rés.)



Martin Cloutier, B. Comm. (Hons)
Tél. : 943-6828 (bur.)

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :

GILBERT CLOUTIER
Conseiller principal
(204) 943-6828, poste 230
gilbert.cloutier@investorsgroup.com

RÉNALD MASSICOTTE
Associé
(204) 943-6828, poste 293
ray.massicotte@investorsgroup.com

MARTIN CLOUTIER
Conseiller
(204) 943-6828, poste 252
martin.cloutier@investorsgroup.com

9e étage
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1

Téléc. : (204) 942-5672

Cette chronique, rédigée et publiée par Services Financiers Groupe Investors Inc. et Les Services Investors Limitée, contient des renseignements de nature générale seulement; son but n'est pas d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement ni de fournir des conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux spécialisés. Pour de plus amples renseignements sur ce sujet ou sur toute autre question financière ou de placement, veuillez communiquer avec votre conseiller du Groupe Investors.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

OPTOMÉTRISTES

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ☐	37,10 $ ☐
2 ans	56,50 $ ☐	63,60 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4